



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة عبد الحميد ابن باديس مستغانم

Université Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem
كلية العلوم و التكنولوجيا
Faculté des sciences et de la technologie
قسم الهندسة المدنية و الهندسة المعمارية
Département de génie civil et d'architecture



N° d'ordre :/ARCH/2017

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE
MASTER ACADEMIQUE

Filière: Architecture et urbanisme
Spécialité: Architecture et patrimoine

Thème

**Rosalcazar entre mémoire et vestiges
Essai de revalorisation et de réintégration**

Présenté par:

1. Melle SMAIL hadjer
2. M. BOUZID Aboubakr

Soutenu le 18/06/2017 devant le jury composé de:

Président: M. BERRAS Sid Ahmed

Examineurs: Mme. Derouiche Zineb

M. Bekhlifi Mohamed El Amine

Encadreur: Mme ABBOU Dahbia

Année Universitaire 2016/2017

REMERCIEMENTS

On tient à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont porté aide, assistance et encouragement et à tous qui ont contribué de près ou de loin dans l'accomplissement de ce modeste travail de recherche.

On tient à remercier particulièrement :

Mme Abbou Dahbia qui a bien voulu diriger ce mémoire. Ses orientations, remarques et apports intellectuels se sont révélés très précieux. On tient à lui exprimer ici toute Notre gratitude.

Enfin et non des moindres on s'adresse à nos parents ainsi qu'à nos familles et nos amis, à M. Benfarhat Rabia et M. Lazreg Nouredine en tout particulier nos ultimes remerciements. On leur dédie ce travail.

SMAIL Hadjer
BOUZID Abou bakr

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I : APPROCHE INTRODUCTIVE

Introduction.....	1
I. Motivations du choix du cas d'étude	3
II. Problématique	5
III. Objectifs.....	6
IV. Méthodologie et plan de travail	7

CHAPITRE II : APPROCHE HISTORIQUE

I. Relation entre géographie et la création de la ville.....	10
II. Genèse de la ville d'Oran.....	12
II.1. La période arabo-musulmane 902-1505	12
II.2. Les trois temps de la ville d'Oran.....	15
II.2.1. La ville ancienne.....	16
a- La ville espagnole (1505-1708 & 1732-1791).....	16
b- La ville ottomane (1708-1732 & 1792-1832).....	24
II.2.2. La ville moderne (urbanisme militaire 1831-1962).....	26
II.2.3. La ville fonctionnelle (après le XXe siècle)	31
III. Genèse du château neuf.....	33
III.1. Château neuf au 14e siècle	33
III.2. Château neuf durant l'occupation espagnole	34
III.3. Château neuf durant l'occupation ottomane	36
III.4. Château neuf durant l'occupation Française.....	37
III.5. Château neuf après l'indépendance	38
IV. Projets d'aménagement prévus pour le château neuf.....	39
IV.1. Avant l'indépendance	39
a- Projet d'embellissement d'Oran, Germain, Manent et Cie (1912).....	39
b- Projet Wolf 1927.....	39
IV.2. Après l'indépendance	40
a- Projet Yougoslave	40
b- L'aménagement prévu pour l'hôtel el Emir	40
Conclusion.....	41

CHAPITRE III : APPROCHE ANALYTIQUE

I. Analyse technique du château neuf	42
I.1. Identification des différents monuments composants le site	42
I.2. Fiches d'inventaire.....	43
a- Fiche d'inventaire du palais du Bey.....	43
b- Fiche d'inventaire des donjons.....	49
c- Fiche d'inventaire des voûtes.....	50

II.	Analyse urbaine.....	51
	II.1.Présentation du site.....	52
	II.2.Analyse paysagère.....	53
	II.2.1. Les limites.....	54
	II.2.2.Les secteurs.....	54
	II.2.3.Les points de repère.....	55
	II.2.4.Les voies et les nœuds.....	57
	II.3. l'analyse typo-morphologique	59
	II.3.1. Système parcellaire	59
	II.3.2. Système viaire	61
	II.3.3. Système bâti	64
	➤ Analyse des bâtiments.....	64
	a- Types de volumes existants	64
	b- Les façades	65
	II.3.3. Système des espaces libres.....	68
	a- Espace libre privatif	68
	b- Espace libre public (Places publiques)	69
	II.4. Analyse SWOT.....	73
	Synthèse.....	74
III.	Analyse thématique.....	75
	III.1. Le fort Vauban de Nîmes (de la Citadelle à l'Université).....	75
	III.2. Intervention contemporaine dans un site historique le fort des têtes à Briançon (France).....	79
	Synthèse.....	86

CHAPITRE IV : APPROCHE THEORIQUE

I.	Operations de mise en valeurs du patrimoine architectural.....	88
	I.1.Les mesures de conservation.....	88
	a- L'entretien.....	90
	b- La préservation.....	90
	a- La sauvegarde.....	90
	b- La conservation.....	90
	a- La conservation intégrée.....	91
	I.2. Les mesures d'amélioration.....	91
	b- La réhabilitation	91
	c- La restauration.....	92
	d- La rénovation.....	93
	e- La énovation urbaine.....	93
	f- La rénovation douce.....	94
	g- La transformation.....	94
	I.3. Les mesures de création.....	94
	a- L'évidage (démolition intérieure)	94
	b- La reconstitution.....	94

c-	La restitution.....	95
d-	La réfection.....	95
I.4.	Autres mesures de protection.....	95
a-	Valorisation.....	95
b-	Mise en valeur.....	96
c-	Réutilisation.....	96
II.	Patrimoine et création (rencontre de deux univers).....	96
II.1.	Différents types d'insertion dans le patrimoine bâti.....	97
a-	La réduction	97
b-	L'addition.....	98
c-	L'insertion.....	98
d-	La connexion.....	99
e-	La démolition.....	99
f-	L'agrandissement.....	99

CHAPITRE V : APPROCHE ARCHITECTURALE

I.	Limitation de la zone d'intervention.....	100
II.	Plan d'actions.....	101
II.1.	Types d'interventions à réaliser dans la zone d'étude.....	102
a-	Sur les bâtiments existants.....	102
b-	Sur l'espace intermédiaire entre le fort et la place du 1 ^{er} Novembre...102	
c-	L'accessibilité au site.....	103
d-	La création d'un projet d'accueil (CIAP).....	103
II.2.	Plan de masse et répartition des parcours.....	104
II.3.	L'explication du CIAP.....	105
a-	L'organigramme.....	106
b-	Schéma de principes.....	107
c-	Projet architectural.....	108
II.4.	Traitement des façades de la tour (vers un essai d'intégration au site).....	110
III.	Conclusion générale	111
	Références bibliographiques.....	112
	Annexes.....	114

INTRODUCTION

Aujourd'hui, la notion du patrimoine fait partie des différents thèmes d'actualité qui font couler beaucoup d'encre tels que l'environnement, l'écologie, le développement durable...etc., cette notion est au cœur des préoccupations de l'homme contemporain. L'humanité entière s'intéresse et s'interroge avec passion sur l'importance du sens qu'elle doit accorder à cette notion. Malgré l'évolution et le développement atteints par l'homme, ce dernier est à la recherche de ses racines, de son identité et de sa mémoire qui constituent le patrimoine qu'il doit conserver.

Témoin de l'histoire d'un peuple, le patrimoine constitue non seulement une base importante pour la construction des identités mais aussi une assise référentielle pour le changement et le développement de celui-ci. Il permet de comprendre le passé d'une société pour mieux orienter son avenir. Il est l'élément fédérateur entre les générations passées, présentes et futures. Fil conducteur intergénérationnel, le patrimoine attribue aux nations une confiance en soi grâce au lien séculaire qu'elles tissent avec leur territoire. Il leur accorde la capacité de prendre en charge leur propre destin tout en ayant une identité propre puisée dans le legs laissé par les ancêtres.

Vu le rôle que joue le patrimoine dans la vie des individus et par extension des sociétés, il a acquis une importance dont la portée est mondiale se cristallisant à travers les différentes chartes et recommandations promulgués sous l'égide des organisations spécialisées telles que l'UNESCO et l'ICOMOS.

Plus le patrimoine est exposé aux problèmes de destruction, d'oubli, de perte et de pillage plus les organismes internationaux mènent des actions de sauvegarde, de préservation et de sensibilisation à l'échelle mondiale confortées par la mise en place d'un cadre juridique adéquat. Cependant, la prise en charge effective et l'application des lois et des dispositions internationales concernant le patrimoine restent inhérentes à l'importance que lui accorde le groupe ou la nation en question et aux moyens dont ils disposent pour le protéger et le conserver.

En Algérie à l'instar des autres nations, le concept du "patrimoine culturel" a largement évolué et sa prise en charge devient le centre d'intérêt des différentes instances politiques. Cependant, l'arsenal juridique mis en place afin d'assurer la protection et la mise en valeur de l'héritage patrimonial demeure assez pauvre en l'absence d'une production suffisante de textes législatifs permettant d'asseoir et de déclencher le processus de patrimonialisation au niveau de la société. De nombreux décrets sont promulgués en faveur du patrimoine, mais ils sont confrontés aux problèmes liés d'une part à l'organisation des structures s'occupant du patrimoine et de sa prise en charge et à la réalité du terrain notamment le manque de la formation, de la médiatisation et la sensibilisation d'autre part.

Plusieurs opérations de conservation ont été amorcées à travers le territoire national, le processus de patrimonialisation déclenché par l'état concerne le patrimoine matériel notamment les monuments historiques.

L'opération de sauvegarde et de réutilisation des monuments historiques diffère d'un monument à un autre selon la typologie, et la fonction qui va lui être attribuée. Ces dernières années les débats se tournent autour de leur intégration et de leur adaptation à la vie contemporaine, et cela pour assurer leur sauvegarde et leur pérennité.

Le patrimoine monumental est classé généralement en 05 catégories¹ : l'architecture religieuse, hospitalière et funéraire, l'architecture civile publique et l'architecture civile privée, l'architecture agricole et industrielle, et enfin l'architecture militaire. Cette dernière catégorie pose plus de problèmes quant à sa récupération et sa mise en fonction car c'est la typologie qui subit le plus de destruction à cause de sa fonction originelle (la défense), et c'est celle qui nous intéresse dans ce cadre de recherche.

La ville d'Oran à l'instar de toutes les villes Algériennes, possède un patrimoine architectural et urbain se caractérisant par sa diversité typologique, cette ville tire son originalité de son histoire mouvementée.

Oran se présente aujourd'hui, contrairement aux autres villes Algériennes, comme une ville typiquement et fortement marquée par son passé hispanique. Tout en se promenant dans la ville et au gré des visites occasionnelles, on s'est trouvé attiré par des éléments architecturaux qui façonnent grandement et durablement le paysage urbain de cette ville, et il s'agit des infrastructures militaires (bastions, fortifications, glacis...).

Les espagnols ont construits à Oran un large complexe de fortifications, parmi les plus brillants on va citer, le fort de Santa cruz, Mers el Kebir, fort de Lamoune, fort de Rosalcazar² dit château neuf actuellement et bien d'autres, dont quelques uns ont disparus ou bien sacrifiés sous l'autel de l'urbanisation, du développement de la ville et de son port.

La conservation et la gestion du patrimoine militaire constituent des problématiques relativement récentes, de nombreux bâtiments, voire des ensembles militaires entiers perdent leur utilité et se trouvent aujourd'hui délaissés aux aléas du temps et subissent des transformations anarchiques devant l'absence d'une politique adéquate.

Afin de donner à ce patrimoine une nouvelle vie, il est nécessaire avant toute action de le faire connaître, d'identifier ses valeurs, de dissiper les ambiguïtés quant à son histoire et son importance dans la vie des individus, pour arriver enfin à engager des mesures adéquates et effectives pour sa conservation.

Notre choix s'est porté sur la sauvegarde, l'intégration et la réutilisation d'une des fortifications les plus marquantes du patrimoine militaire de la ville d'Oran. Une fortification qui ne fait pas l'objet de l'attention à laquelle elle pourrait prétendre. Sur place, le site apparaît comme un délaissé urbain et paysager, alors même qu'il est situé au cœur d'un environnement naturel, urbain et patrimonial fort. Le projet cherche donc à réinvestir ce riche patrimoine et permettre de connecter et de relier à travers une trame paysagère cohérente cette fortification avec son environnement.

¹ Bailly (G). Le patrimoine architectural, les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée, Éditions Delta Vevey, 1975.

² Rosas Cajas : les maisons rouges, devenues Rosalcazar (ce mot viendrait en réalité de l'arabe « ras el cacer » c.-à-d. tête de forteresse)

I. MOTIVATIONS DU CHOIX DU CAS D'ETUDE :

Le travail qu'on vise à élaborer touche un cas d'étude très intéressant, notre choix s'est porté sur l'une des fortifications les plus remarquables à Oran et qui pose beaucoup de problématiques quant à son devenir, c'est le cas du fort de Rosalcazar (château neuf), le contexte urbain et paysager à la fois complexe et riche nous ont décidé à proposer une intervention sur ce site actuellement délaissé et mal exploité possédant cependant un potentiel énorme.

- Le site est situé en plein centre ville et totalement déconnecté de celui-ci.
- Le site apparaît comme un délaissé urbain et paysager, alors même qu'il est situé au cœur d'un environnement naturel, urbain et patrimonial fort.
- Le château neuf présente un ensemble historique prestigieux qui résume six siècles d'histoire, cachant derrière ses murs sévères, un savoir-faire de l'architecture militaire et accueillant dans l'un de ses bastions le donjon médiéval qui servait de contrefort caractérisé par son aspect robuste, puis cette austérité est adoucie par un palais turc dont personne ne peut ignorer l'art. (Fig.0.1)

▪ Cet héritage se trouve complètement délaissé, subissant l'usure du temps, non seulement ça, une carcasse en béton de R+19 surgie à l'intérieur de l'enceinte, qui a fait l'objet de plusieurs tentatives d'aménagement mais aucune mesure n'a été prise à ce jour. (Fig.0.2)



Figure 0.1: Château neuf



Figure 0.2: La tour du château neuf et le palais du Bey

CHAPITRE I : APPROCHE INTRODUCTIVE

▪ Par sa morphologie, il profite des vues privilégiées sur tout le contexte paysager et urbain dans lequel il s'inscrit (il embrasse un panorama de vues sur la mer, le massif de Mardjajou ainsi que le bas quartier de Sidi el Houari). (Fig.0.3)

▪ Le site côtoie une des places les plus marquantes à Oran, c'est la place du 1^{er} Novembre (ancienne place d'Armes) dont la forme constitue un cadre architectural exceptionnel du paysage urbain oranais. (Fig.0.4)

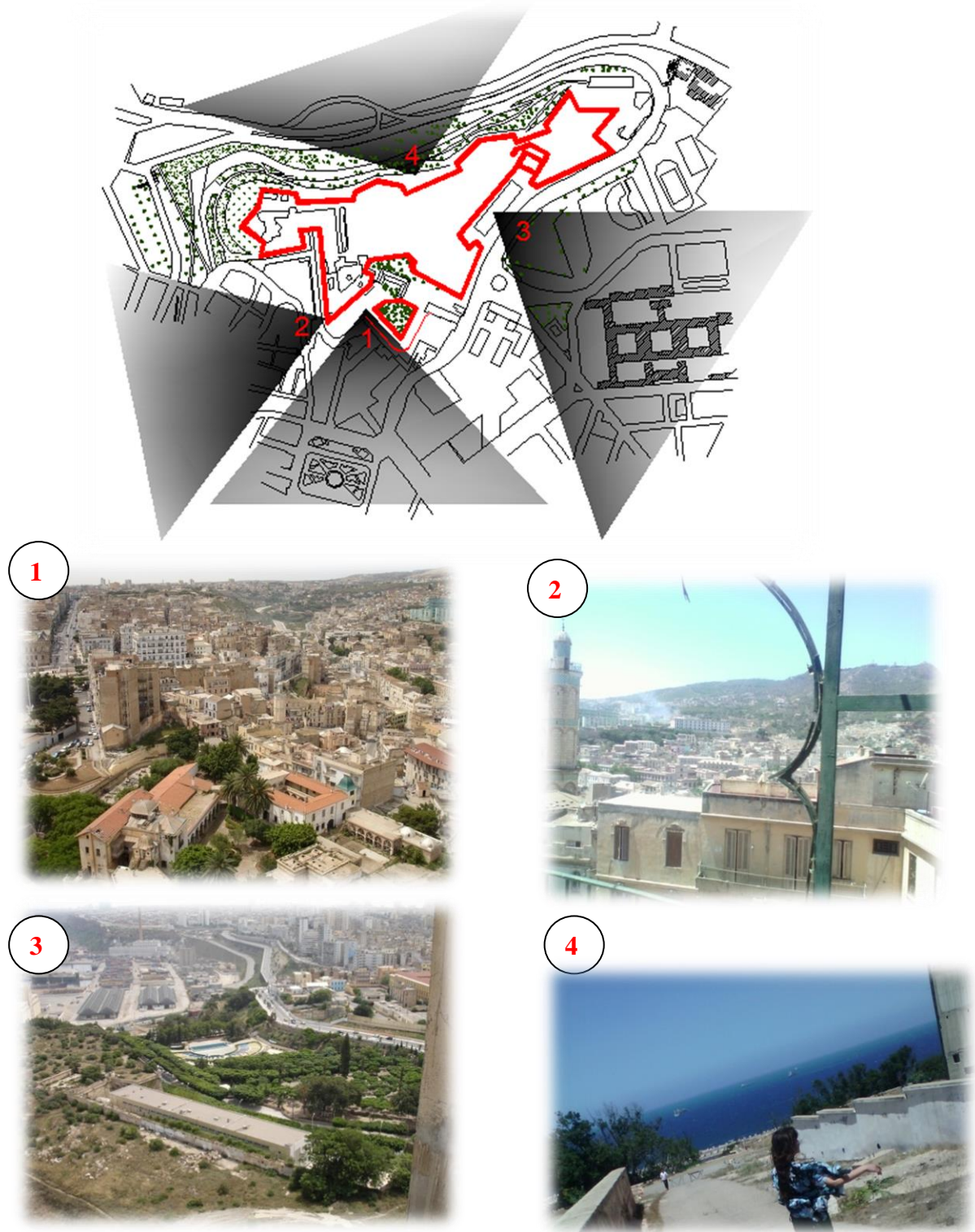


Figure 0.3: Perception du site

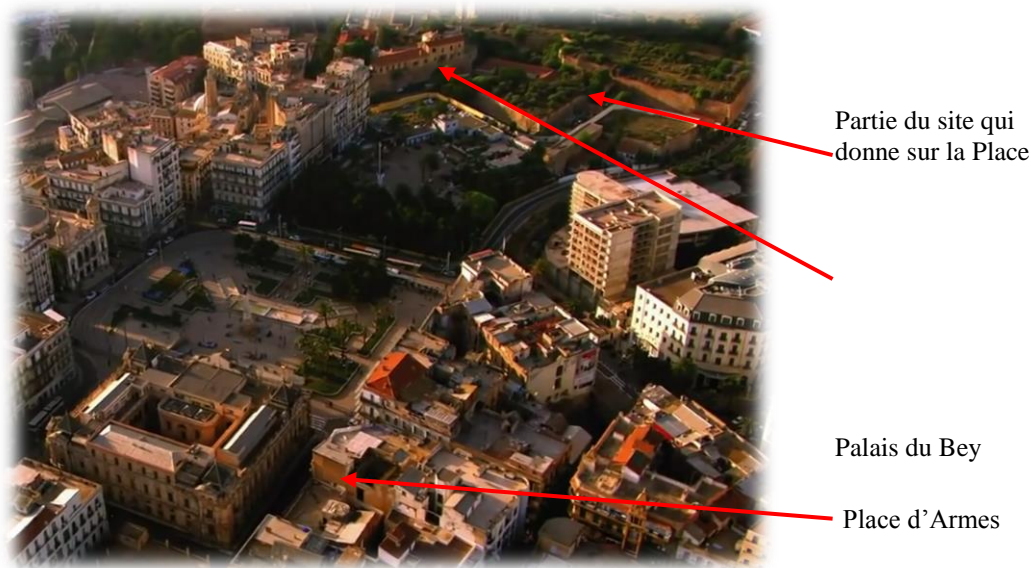


Figure 0.4: La proximité du cas d'étude avec la place du 1^{er} Novembre (ex Place d'Armes), **Source :** l'Algérie vue de ciel par Yann Arthus-Bertrand

II. PROBLEMATIQUE :

Les villes « fortes » avaient la préoccupation principale de la défense. A travers l'histoire, l'évolution des villes avait une relation étroite avec les fortifications. En Europe, des chercheurs et des organismes spécialisés montrent un grand intérêt pour le patrimoine militaire, à travers des expositions (l'année Vauban en 2007), des colloques, la publication de revues spécialisées, le développement des travaux de restauration et d'autres actions de valorisation qui ont tendance à se multiplier³.

En Algérie, la prise en charge du parc patrimonial reste très timide et limitée, même si quelques actions de classement (plus de 500 édifices classés patrimoine national) et de restauration sont menées çà et là, elles restent très insuffisantes, de même ces interventions ne sont pas toujours effectuées dans les règles de l'art.

Quant au patrimoine du système défensif mis à part quelques citadelles, remparts et portes de la période musulmane qui ont pu être consacrés monuments historiques durant le dernier siècle, la patrimonialisation des autres productions espagnoles et françaises reste encore à attester.

La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine du système défensif est loin d'être aboutie, car la plupart de ces monuments ne bénéficient pas de l'importance et de la valorisation nécessaire ce qui a induit leur isolement et a accéléré leur dégradation. La situation actuelle, provoque des pertes irréversibles du caractère socioculturel de notre nation. Ce qui nécessite une préservation et une mise en valeur sérieuse de ces monuments, afin de préserver l'identité sociale et la mémoire collective et, de faire participer ces

³ Aquilina (M), Meynen (N). Patrimoines militaires : naissance et reconnaissance, dans « *Valoriser les patrimoines militaires. Théories et actions* », colloque international, presses universitaires de Rennes, 2010.

monuments dans le développement durable de leurs régions, par le biais du tourisme (qui permet de promouvoir une culture et de la véhiculer). Ce type de patrimoine nécessite une démarche spécifique de sauvegarde, afin de le réintégrer dans la ville et la vie des citoyens.

"Rosalcazar" est l'une des plus remarquables fortifications espagnoles à Oran, dont la forme, l'architecture et les techniques de construction sont spécifiques, et qui a trop de difficultés à trouver sa place dans la ville contemporaine, ce site patrimonial est, malheureusement sous protégé et mal entretenu. Et même squatté par quelques habitants de la région. Il est présent dans le paysage urbain, mais d'une manière discrète et fragmentée.

Il s'agit donc au début de formuler une problématique urbaine :

- **Comment mettre en valeur et intégrer la fortification de Rosalcazar qui se trouve figée dans un paysage urbain complexe, qui est le centre ville d'Oran ?**

La sous question suivante s'avère primordiale :

- **Quelles sont les mesures à prendre et quelles stratégies adopter afin de stopper le courant de la dégradation constante de ce riche patrimoine d'une part et de rendre attractive et dynamique cette zone délaissée d'autre part?**

Par la suite On devra alors apporter des éléments de réponse à des questions d'ordre architectural qui sont :

- **Quels nouveaux usages l'espace fortifié peut-il accueillir ?**
- **Comment protéger le palais du Bey d'une disparition qui le menace ?**
- **Quelles sont les interventions aptes à valoriser le site sans le défigurer ?**

III. OBJECTIFS :

1. Mettre en place une politique de sensibilisation et de médiation culturelle.
2. Intégrer ce site dans la vie socio-économique à travers une réutilisation adéquate.
3. Mettre la lumière sur les atouts et les spécificités de ce site tout en essayant de lui injecter des fonctions à vocation culturelle et touristique, afin de le revitaliser et de l'ouvrir au grand public.
4. Profiter de l'élément le plus apparent au site, par sa hauteur perçu presque de tous les angles (la tour en béton), d'une façon à inviter et susciter les gens pour visiter cet endroit et en découvrir sa richesse patrimoniale.
5. Créer un parcours architectural à la fois historique et touristique, qui nous permettra de mieux communiquer les monuments historiques composants le site.
6. Encourager les architectures contemporaines qualitatives liant la mémoire et le projet, tout en s'appuyant sur le cadre bâti existant et tendant vers une nouvelle qualité urbaine.

IV. METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL :

Ce mémoire se présente comme un compte-rendu de nos recherches théoriques, documentaires et expérimentales, pour mieux cerner la problématique posée et arriver aux résultats escomptés, notre travail s'appuie sur quatre approches ou parties complémentaires qui seront divisées en chapitres.

De ce fait le document débutera par une introduction générale et sera achevé par une conclusion en esquissant nos intentions de projet, et cela comme suit :

APPROCHE HISTORIQUE

- **L'évolution historique de la ville d'Oran :**

Permet de comprendre la formation de la ville, son processus d'urbanisation ainsi que la structuration du cas d'étude.

- **La genèse du cas d'étude :**

Permet de comprendre son évolution au fil du temps d'une façon plus détaillée

- Les projets d'aménagement prévus pour le château neuf.

APPROCHE ANALYTIQUE

Analyse technique des monuments historiques à travers des fiches d'inventaire

- Ces fiches permettent une connaissance approfondie des monuments historiques composant le site.

Analyse urbaine :

- Situation et accessibilité
- Analyse paysagère
- Analyse typo morphologique
- Analyse SWOT

Les exemples thématiques :

- Analyse des exemples thématiques de l'expérience française sur le patrimoine fortifié (les sites Vauban).



APPROCHE THEORIQUE



- Cette approche nous permettra d'acquérir des connaissances sur :
 - La prise de conscience du patrimoine en Algérie.
 - Les mesures de protection du patrimoine.
 - Patrimoine et création.

CONCLUSION GENERALE, PLAN D'ACTION ET ESQUISSE DU PROJET ARCHITECTURAL

CHAPITRE II : APPROCHE HISTORIQUE

Les études italiennes développées par Saverio Muratori, Carlo Aymonino et Aldo Rossi, indiquent que la compréhension de la structure urbaine passe inéluctablement par la connaissance de son histoire.

Ce chapitre vient relater l'historique de la ville d'Oran depuis sa naissance jusqu'à l'heure actuelle, dans le but de comprendre le processus de sa formation et de son urbanisation ainsi que la situation de notre cas d'étude et le rôle qu'il a joué à travers le temps.

Pour mieux structurer ce chapitre, nous avons synthétisé les différentes occupations de la ville d'Oran dans le schéma suivant :

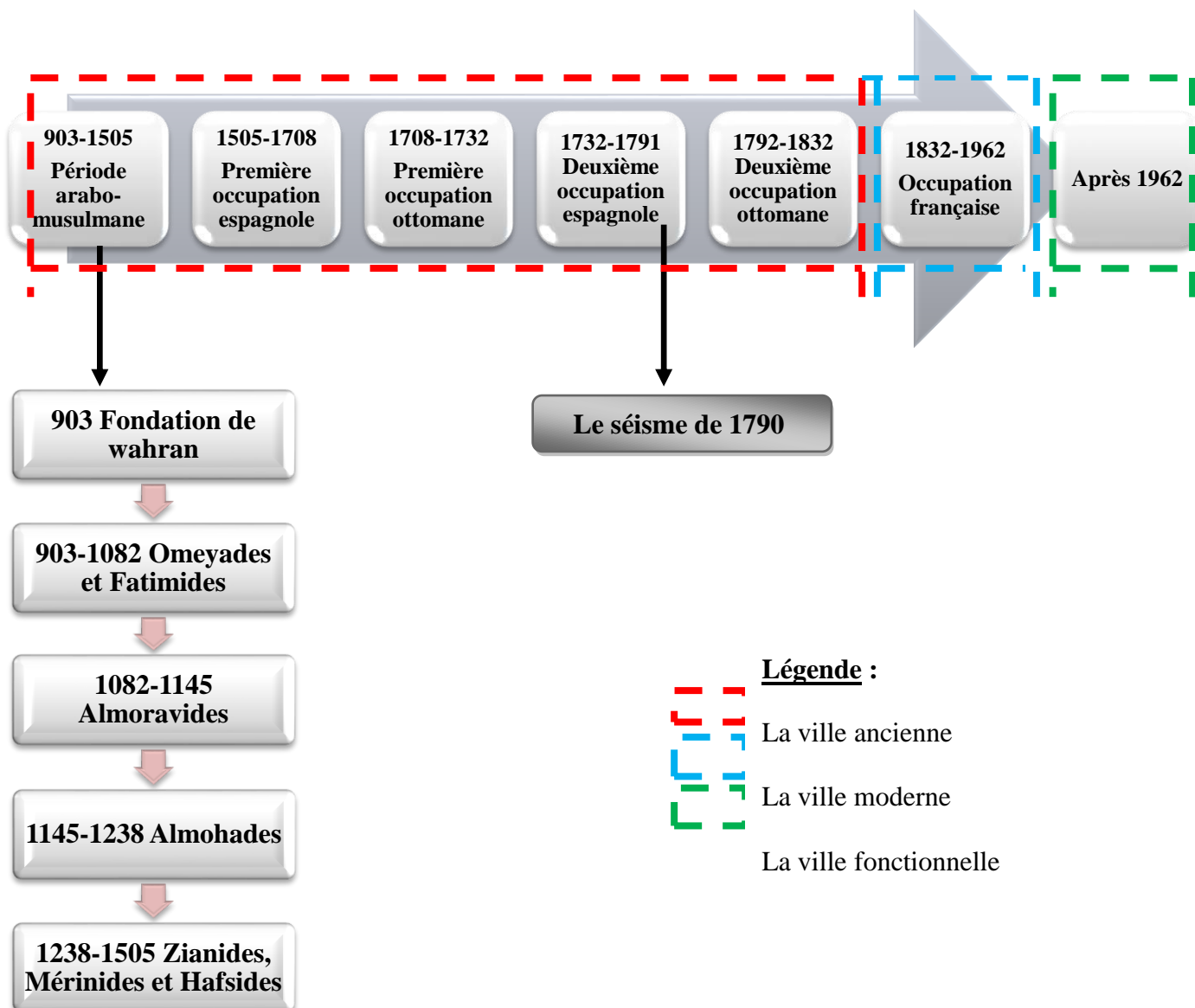


Figure 1.1: L'ordre chronologique des différentes occupations de la ville d'Oran et la représentation des principaux temps de son urbanisation

I. RELATION ENTRE GEOGRAPHIE ET LA CREATION DE LA VILLE



Figure 1.2: Vue sur la ville d'Oran. Source : Google earth 2017

Oran, surnommée « la radieuse » en arabe *El Bahia*, est la deuxième ville d'Algérie et une des plus importantes du Maghreb. C'est une ville portuaire de la méditerranée, située au nord-ouest de l'Algérie, à 432 km de la capitale Alger (fig.1.3).



Figure 1.3 : Situation de la ville d'Oran par rapport à l'Algérie. Source : Google images.

Oran a connu plusieurs périodes d'urbanisation, notamment sous les pouvoirs espagnols (1505-1708, 1732-1790), ottomans (1708-1732, 1790-1832), français (1832-1962) et finalement algériens (après 1962).

Chaque nouvelle occupation a produit de nouveaux espaces urbains qui ont été aussi réappropriés, modifiés et réaménagés par l'occupation suivante. Cette sédimentation de

territorialisations successives marque fortement le paysage urbain d'Oran, la distinguant remarquablement des autres villes d'Algérie.

La situation exceptionnelle de la ville d'Oran et son relief constitué de falaises et de plateaux étagés ont contribué fortement à un urbanisme original dans son implantation. Ainsi, deux grands ravins donnent à la topographie de la ville un aspect tout à fait particulier (fig.1.4).

Le principal, à l'ouest, est le ravin Ras-el-Aïn (Tête de la source), où coule l'Oued Rehhi (des Moulins). Il est creusé du sud vers le nord entre la montagne du Murdjadjo (appelée aussi Pic de l'Aïdour), au pied duquel est implantée la ville espagnole et ottomane, et un monticule sur lequel est posé le Château neuf. Cette disposition impose une croissance urbaine linéaire en direction du sud vers l'amont du dit ravin. A l'est de cette forteresse, le ravin Aïn Rouina sépare celle-ci du plateau de Karguentah⁴ sur lequel la ville française se développe vers l'est, parallèlement à la mer.

Le plateau de Karguentah qui se déploie à l'est des fortifications espagnoles est constitué d'une large surface creusée aussi au nord par trois autres ravins⁵, comblés au fur et à mesure par le Génie français à partir des années 1848 pour édifier la « nouvelle ville » qui constitue le centre-ville actuel. Cette urbanisation en direction de l'est ouvert à la mer et en direction du sud vers les villages alentours, favorise une croissance urbaine radioconcentrique. Ce mode d'implantation est repris après l'indépendance par l'Etat algérien et constitue aujourd'hui encore l'élément fondamental de la croissance urbaine.



VUE PANORAMIQUE DE LA VILLE D'ORAN, VU DE LA MER
C.N. : Château neuf. — Q.I. : Quartier israélite. — Q.M. : Principal quartier musulman.

Figure 1.4 : Le site d'Oran représenté par Robert Tinthoin (1956), mise en forme par les auteurs du mémoire
Source : Robert Tinthoin, Oran ville moderne, p.17

⁴ Karguentah vient de Kheneg En-Netah, une expression arabe qui veut dire « champ ou jardin où se battent les taureaux » (Kehl, 1942 ; Lespès, 1938).

⁵ On peut citer le ravin Mina, le ravin de la Cressonnière, le ravin Blanc.

II. GENESE DE LA VILLE D'ORAN

« Oran, comme les jolies femmes, refuse de faire connaître son âge. Et ce défi n'a jamais pu être mis en défaut par les patients fouilleurs d'archives, les déchiffreurs de manuscrits ou les savants éclairés de la préhistoire (...) »⁶

Quelques hypothèses envisagent qu'Oran aurait possédé un fondement romain. L'une d'elle proposée par l'historien Henri Léon Fey (1858), prétend qu'une ville romaine du nom de « Kouïza », à la situation topographique tracée par le géographe d'Alexandrie qui l'a placée entre le port de Mers-el-Kébir (Portus-Magnus) et celui d'Arzew (Portus-Deorum : Port-des-Dieux), leurs vestiges sont en partie exposés au musée Ahmed Zabana d'Oran.

II.1. La période arabo-musulmane 902-1505 :

Une telle imprécision sur l'origine d'Oran et sur l'évolution de son histoire antique reste toujours d'actualité. A la lecture des quelques ouvrages d'historiens d'Oran, nous nous sommes rendu compte de l'incertitude quant aux faits et événements inhérents à la naissance de la ville. Certains d'entre eux ne s'y risquent pas en mettant les propos au conditionnel.

Toutefois, tous s'accordent à dire qu'Oran fut fondée par les Maures venus d'Espagne.

« Oran fut construite en 903 par des marchands arabes de la côte d'Andalousie, qui en firent un entrepôt pour le commerce avec Tlemcen et le Sahara »⁷.

« Vers 903, la ville d'Oran est créée, dit-on, par des marins andalous sur l'ordre des Ommeyyades d'Espagne »⁸.

Elle fut désignée d'après Henri Léon Fey sous les noms de « Bou-Châran, Ouarahân, Qued-el-Haran, Wehran, par abréviation Ouarân, puis Oran ».

René Lespès, quant à lui, appuie Fey, en soulignant dans son ouvrage sur Oran, que la ville, du nom d'Ouahrân, fut fondée en 903 *« sur un territoire occupé par des tribus berbères » par « des marins andalous venus d'Espagne »⁹.*

L'histoire d'Oran est étroitement liée à deux éléments majeurs :

- la présence de ressources d'eau douce, élément de première importance pour une ville.
- la présence de la remarquable rade de Mers-el-Kébir (un abri naturel contre tous les vents situé à quelques kilomètres d'Oran) ainsi que le massif de Murdjadjo (moyen de défense naturel), ces éléments ont fait d'elle une **place forte**.

⁶ Eugène Cruck, récits historiques et anecdotiques de la ville d'Oran (1959, p. 23).

⁷ Ges Seguy (1887).

⁸ Camille Kehl (1942).

⁹ RENE Lespès, Oran, étude de géographie et d'histoire urbaines, Edition Bel Horizon, 2003, p.42.

C'est sur la rive gauche du ravin de Ras el Ain, adossée aux premières pentes du Mardjajou que s'est implantée la première agglomération composée de Berbères et d'Andalous. L'installation des arabes andalous était de type vernaculaire ce qui influe sur la composition urbaine (rues sinueuses, tissu urbain dense et compacte).

L'importance d'Oran n'a cessé de croître de par sa position géographique doublement stratégique puisqu'elle était un point de jonction entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe du sud. Cette position attire les convoitises de toutes les dynasties de la région du Maghreb.

Oran connut une époque d'instabilité entre 902 et 1082 passant principalement, entre les mains des Omeyyades et des Fatimides, elle est détruite puis reconstruite plusieurs fois, et elle connaîtra enfin une stabilité sous commandement des omeyyades en l'an 1016, pendant cette époque, Oran connaissait un grand essor économique, culturel et militaire, et devenait une importante base maritime.

En 1082, le sultan almoravide Yousuf Ibn Tashfin s'empara de la ville d'Oran, qui grandit encore et devint un vrai pôle économique dans la région, elle resta sous son autorité jusqu'en 1145.

Entre 1145 et 1238, Oran tomba sous les mains des Almohades, durant cette époque, Oran connut un âge de richesse économique et culturelle, en témoigne l'accord signé par le sultan Yaakoub el Mansour avec plusieurs villes européennes.

Quant à l'organisation urbaine d'Oran durant cette époque, Il existe très peu d'informations écrites, encore moins graphiques. Seules quelques bribes de témoignages nous ont été rapportées. Tout en gardant à l'esprit que les interprétations des textes anciens doivent être nuancées et resituées dans la typologie des descriptions de l'époque.

El Bekri décrit la ville au XI^e siècle comme étant « *située à quarante milles d'Arzew, c'est une place très forte : elle possède des eaux courantes, des moulins à eau, des jardins et une mosquée cathédrale* »¹⁰ et le géographe arabe du XII^e siècle el Edrisi ajoute : « *On y trouve des bazars, beaucoup de fabriques, le commerce y est florissant* ». ¹¹ Kehl, quant à lui, signale que vers le milieu du XIV^e siècle, remarquant que la ville nécessitait une meilleure protection contre les attaques par mer, le sultan mérinide Abou-el-Hassan résidant quelques temps à Oran fait construire deux forteresses, l'une, le Bordj-el-Ahmar (voir fig. 1.6) et l'autre au promontoire de Mers-el-Kébir, pour surveiller le port¹².

Quant à son aspect physique, Fey rapporte qu'au moment de l'occupation espagnole, la ville forme un ensemble très dense, confiné dans un périmètre fort restreint à l'intérieur duquel les habitations sont lourdes et mal construites.

¹⁰ Cité par Kehl, 1942, p. 22-23

¹¹ Edrisi, 1836, p. 96-97

¹² Les trois tours qui sont encore dans l'enceinte du Château Neuf restent énigmatiques quant aux circonstances de leur construction. C. Kehl (1942, p.22) émet l'hypothèse qu'elles pouvaient être l'œuvre des chevaliers de Malte ayant installé à Oran un poste fortifié à une époque indéterminée. D'autres auteurs envisagent que c'est le sultan mérinide Abou-el-Hassan qui l'aurait fait construire au XIV^e siècle.

Lespès s'étonne, quant à lui, de l'absence de renseignements sur ce qu'était la ville avant l'occupation espagnole. Il déduit, en s'appuyant sur les aménagements que les espagnols durent apporter, qu'il ne devait y avoir « *qu'un entassement de médiocres constructions serrées entre des rues non pavées, étroites et fortement déclives. On peut le déduire des aménagements que les Espagnols furent obligés d'y pratiquer* »¹³.

Ces déclarations, bien que vagues et contradictoires, nous indiquent que la ville espagnole a pris certainement appui sur la ville qui l'a précédée. Sans pour autant perdre de vue que sa population était composée (certes en proportions inégales), de Berbères, d'Arabes et de Juifs dont beaucoup étaient héritiers des expulsés d'Andalousie de 1391 et de 1492, et ont fortement marqué l'espace urbain de leur empreinte culturelle.

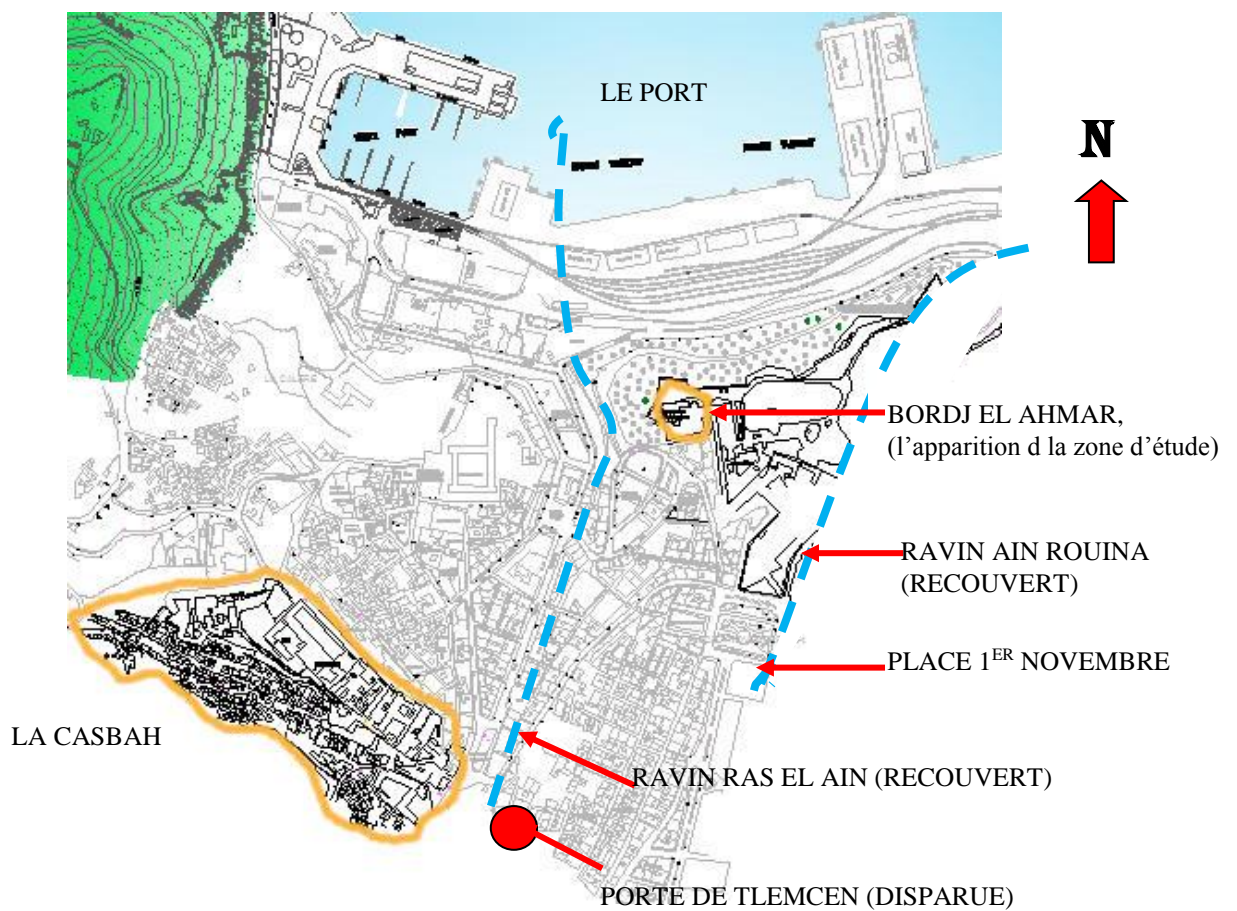


Figure 1.5 : Représentation d'Oran telle qu'elle était à l'époque arabo-musulmane sur la carte actuelle
Source : POS de la ville d'Oran avec mise en forme

¹³ Op. Cit. RENE Lespès, p.69.



Figure 1.6: Vue sur Bordj el Ahmer. *Source :* Google images.



Figure 1.7 : Porte de Tlemcen (disparue). *Source :* Images anciennes de la ville d'Oran.



Figure 1.8: Vue sur la Casbah. *Source :* Google images.

II.2. Les trois temps de la ville d'Oran :

Une précision s'impose : le centre ancien de la ville actuelle d'Oran a très peu à voir avec la ville connue sous le toponyme de « médina » ou de « casbah ». Compte tenu de la forte présence des Espagnols sur son territoire, l'organisation urbaine de la ville ne peut s'apparenter à celles des autres villes anciennes d'Algérie, comme Alger ou Constantine, où la domination ottomane a prévalu et n'a pas altéré dans ses grandes lignes le système urbain précédent. En effet, la Casbah d'Oran se distingue par son rôle de citadelle purement militaire qui resta séparée par ses hauts murs du reste de la ville.

En ce sens, la ville ancienne conquise par les Espagnols s'est formée en dehors de la Casbah et porte en elle ses propres caractéristiques physique et morphologique. C'est en effet l'occupation espagnole longue de presque trois siècles qui marqua fortement la structure spatiale de la ville et « *qui fit d'elle tant sur le plan défensif que sur le plan urbain une ville à la configuration éminemment occidentale* »¹⁴. L'important patrimoine archéologique, urbain et architectural datant de cette période en témoigne.

¹⁴ Oran, la ville et son urbanisme Au XVIIIème siècle (Benkada, 2004, p. 144)

Finalement, le trait caractéristique de la ville ancienne d'Oran est sans conteste son système urbain riche et complexe. Celui-ci s'explique, d'une part, par la forte présence de plusieurs structures correspondant aux différentes occupations berbère, arabe, juive, espagnole et turque, qui se superposent, se chevauchent et s'entrecroisent. Et, d'autre part, par les spécificités écologiques et géographiques du site.

Ces attributs procureraient à Oran un caractère original par rapport à d'autres villes maghrébines.

Nous ne pouvons donner une description précise de ce que fut l'organisation urbaine d'Oran avant la conquête espagnole au XVI^e siècle, puisque presque tous les édifices anciens ont disparu sous les importantes actions de démolition et reconstruction menées par le génie espagnol pour faire d'Oran **un préside**. Dès lors, la ville d'Oran dont nous allons explorer la structure spatiale est celle qui se développe du XVI^e siècle à nos jours.

Trois grandes périodes peuvent donc être identifiées : celle qui va du XVI^e jusqu'au début du XIX^e siècle et que l'on qualifie de ville « ancienne » ; celle du XIX^e au début du XX^e siècle que l'on appelle ville « moderne » ; et de cette dernière période à nos jours que l'on désigne par la ville « fonctionnelle ». Celles-ci correspondent aux trois logiques dominantes de création des tissus urbains d'Oran : **espagnols-turcs**, **français** et **français-algériens** qui coïncident aussi avec le changement des paradigmes urbains.

Ce choix est justifié par les documents dont nous disposons ; ceux antérieurs à l'occupation espagnole étant vagues et insuffisants.

II.2.1. La ville ancienne

a. La ville Espagnole : (1505-1708 & 1732-1791)

«La douceur d'Alger est plutôt italienne. L'éclat cruel d'Oran a quelque chose d'espagnol»¹⁵

Cette annotation d'Albert Camus illustre bien la particularité urbaine d'Oran, celle de son paysage urbain marqué par une histoire tourmentée. Celle-ci connaîtra une première occupation longue de deux siècles, de 1505 à 1708 et une deuxième occupation plus courte de 1732 à 1791; la période de 1708 à 1732 étant marquée par la première occupation des Ottomans. Le tremblement de terre d'octobre 1790 qui a ruiné en grande partie la ville a précipité son abandon par les Espagnols. Oran fut ainsi reprise par les Turcs en 1792.

« *L'histoire d'Oran espagnole est avant tout une **histoire de fortification*** »¹⁶, la première préoccupation des Espagnols est de faire d'Oran une place forte et une garnison. La construction d'un large complexe de fortifications composé de forts, d'enceintes et de

¹⁵ Albert Camus, Noces suivi de l'été (1959, p. 87).

¹⁶ Op. Cit. RENE Lespès, p.63.

bâtiments militaires constitue l'essentiel du domaine militaire¹⁷ (voir fig. 1.9. jusqu'au fig.1.12).



Figure 1.9 : Fort de Lamoune. **Source :** <http://Remparts%20et%20forts%20d'Oran.htm>



Figure 1.10 : Fort de saint Grégoire. **Source :** Idem.



Figure 1.11: Fort de Santa Cruz **Source :** Idem.



Figure 1.12: Quartier de la marine **Source :** Idem.

R.Lespès a signalé qu'Oran avait un rôle militaire, les Espagnols font de l'occupation restreinte et se limita à la place d'Oran « Plaza de Armas », actuelle place de la perle (fig.1.13).

La présence des espagnols a influencé considérablement l'urbanisation ultérieure de la ville et a marqué et marque encore fortement le paysage urbain¹⁸.

Dès la première occupation espagnole, le noyau initial d'Oran a été certainement remodelé afin de laisser place à une nouvelle organisation urbaine fondée principalement sur la construction d'importantes fortifications (fig.1.14 & fig.1.15).

Le château neuf fut singulièrement agrandi de 1663 à 1708 par rapport au Bordj el Ahmar qu'il englobait, était le meilleur boulevard de la place, avec ses murailles solides et épaisses et ses douves profondes¹⁹.

¹⁷ Henri Léon Fey dans son ouvrage Histoire d'Oran, pendant et après la domination espagnole, 1858, donne une longue description des vestiges espagnols d'Oran. Voir aussi; Lespès, 1938; Epalza et Vilar, 1988; Oran ville fortifiée par Kouider METAIR, 2009.

¹⁸ L'ouvrage établi par Mike de Epalza de l'université d'Alicante et par Juan Bta.Vilar de l'université de Murcia, intitulé Plans et cartes hispaniques de l'Algérie XVIème siècle – XVIIIème siècle, édité en 1988, est un document clé pour comprendre l'œuvre défensive d'Oran.

¹⁹ O.p. cite, RENE Lespès p.67.

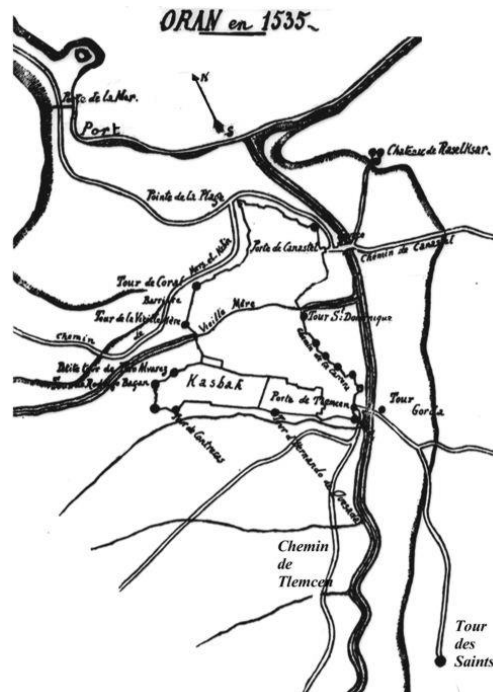


Figure 1.13 : Oran en 1535, d'après le comte d'Alcaudète. Source : Gal Didier, Histoire d'Oran.

Ainsi, trois principaux quartiers composaient la ville espagnole :

- **la Blanca** : posé sur un plateau aux pieds de la montagne Murdjadjo attenante à la Casbah au sud et au ravin de l'oued Rehhi à l'est.
- **la Marine** : située en contrebas bordant la mer ; et la « ville nouvelle » qui commençait à s'étagérer à l'est du ravin. La Blanca qui avait pour centre la Plaza de Armas de la ville, s'ouvrait vers l'extérieur par trois portes : à l'ouest, Bab-el- Marsa ou Porte de Santon (1754), au sud, la Porte de Tlemcen ou du Ravin Vert, et la troisième, à l'est, la Porte de Canastel (1734-1738). (Fig.1.16)

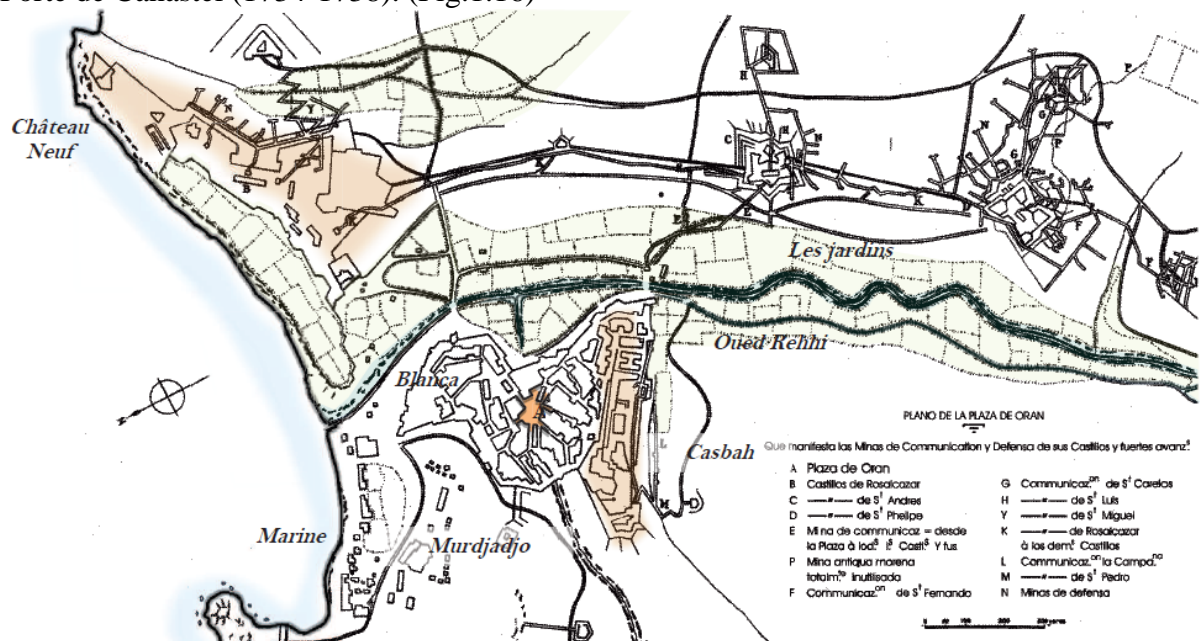
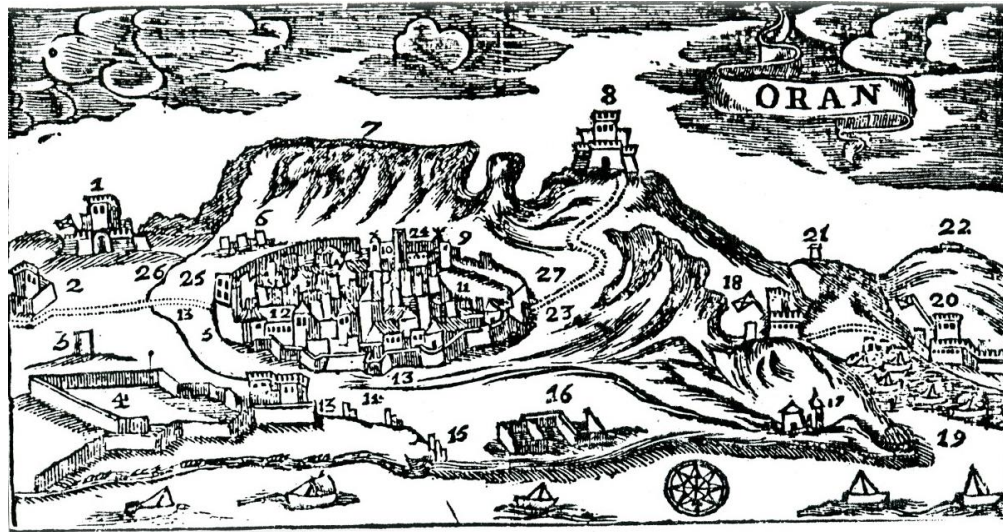


Figure 1.14: Oran et ses fortifications: ville espagnole enserrée entre le mont Murdjadjo, le ravin d'Oued Rehhi, la Casbah et la mer. Source: RENE Lespès (1938), plan non daté



- | | | | |
|----------------------------|---|---------------------------------------|--|
| 1- Fort de St. Philippe | 8- Fort de Santa Cruz | 14- Molinos Harineros | 20- Fort de Mers-El-Kébir |
| 2- Fort de St. André | Castillo de la Santa Cruz | 15- Les baranes | 21- Atalaga |
| 3- Castillo de San Andrés | 9- L'église de Sainte Marie | 16- Corrala de las barcas | 22- Montagne de Santo |
| 4- Torre de Madrigal | 10- Couvent de notre Dame de la merci | 17- Ermitages de Notre dame de Carmen | 23- Porte de Mallorca |
| 5- Fort de Rosalcazar | Couvento de nuestra Sendra de la merced | 18- Fort de St. Gregorio | 24- La casbah (la Alca Zaba) |
| 6- Castillo de Canastel | 11- Couvent de Saint Domingo | 19- Bahia, O puerto de Mazaquebir | 25- Porte de Tiemcen (Puerta de Tiemcen) |
| 7- Porte de Canastel | Couvento de S. Dimingo | | |
| 8- Itre | 12- Couvent de St. François | | |
| 9- Itre, lugar de meros | Couvento de S. Francisco | | |
| 10- La montana de la mixta | 13- Puercias de Oran | | |

Figure 1.15: Vue perspective d'Oran d'après une gravure espagnole de 1732
Source : Iconographie historique de l'Algérie, tome II, Gabriel Esquer

La population dans sa quasi totalité était composée d'Espagnols, de Chrétiens en construisant des églises et des couvents pour leur culte. Quant à la population autochtone, elle fut soit massacrée, soit chassée hors des enceintes de la ville: les Musulmans rejoignirent les tribus de l'arrière pays.

L'an 1701 fut doté par la construction de deux bourgs. Le premier nommé YFRE situé au sud, face à la naissance de Ras el Ain, le second plus loin sur la coté à krichtel et qui fut nommé Canastel. Oran n'est alors qu'une petite ville de 10 hectares environ, enfermée dans une chemise de fortifications.

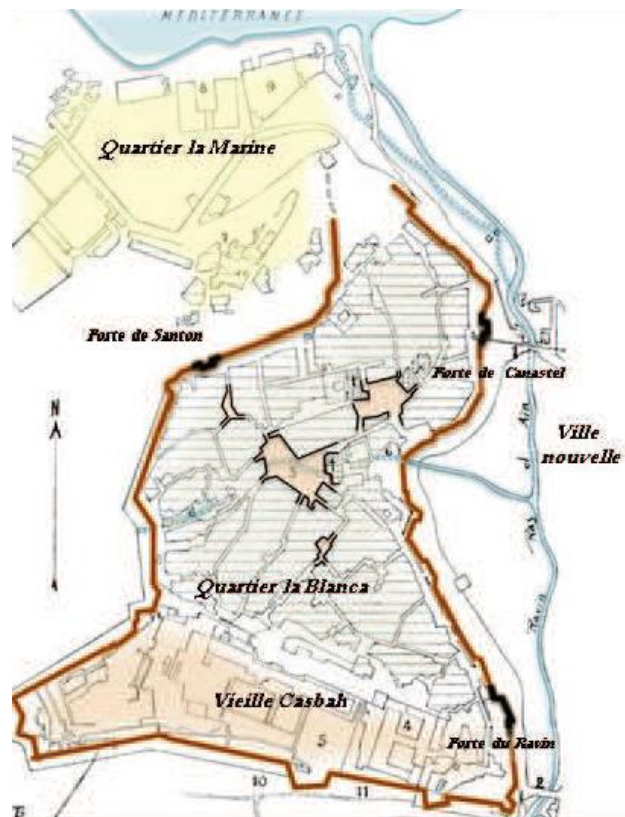


Figure 1.16: Les trois quartiers de la ville espagnole. **Source :** Robert Tinthoin (1956).

Cependant, Oran peu à peu délaissée par Philippe V, allait céder à la puissance turque qui avait déjà enlevé toutes les villes Algériennes. Durant la période de 1708 à 1732, la place forte d'Oran était devenue ottomane, grâce à un blocus qui a commencé en 1704 par le bey de l'ouest Bouchlaghem, aidé par les troupes envoyées par le dey d'Alger.

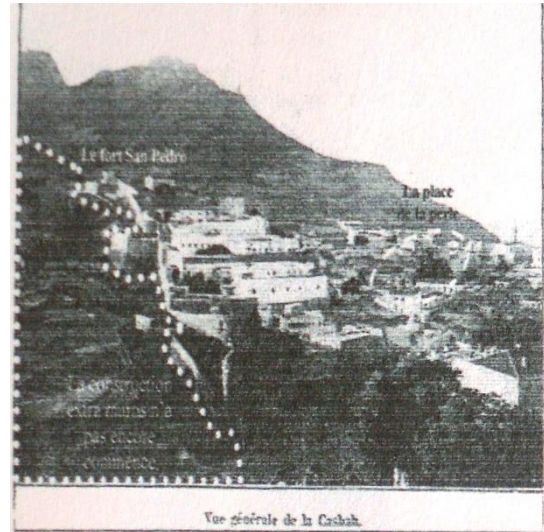


Figure 1.17 : Une vue générale sur la casbah
source : sites et monuments historiques, K. METAIR, Oran, 2003.

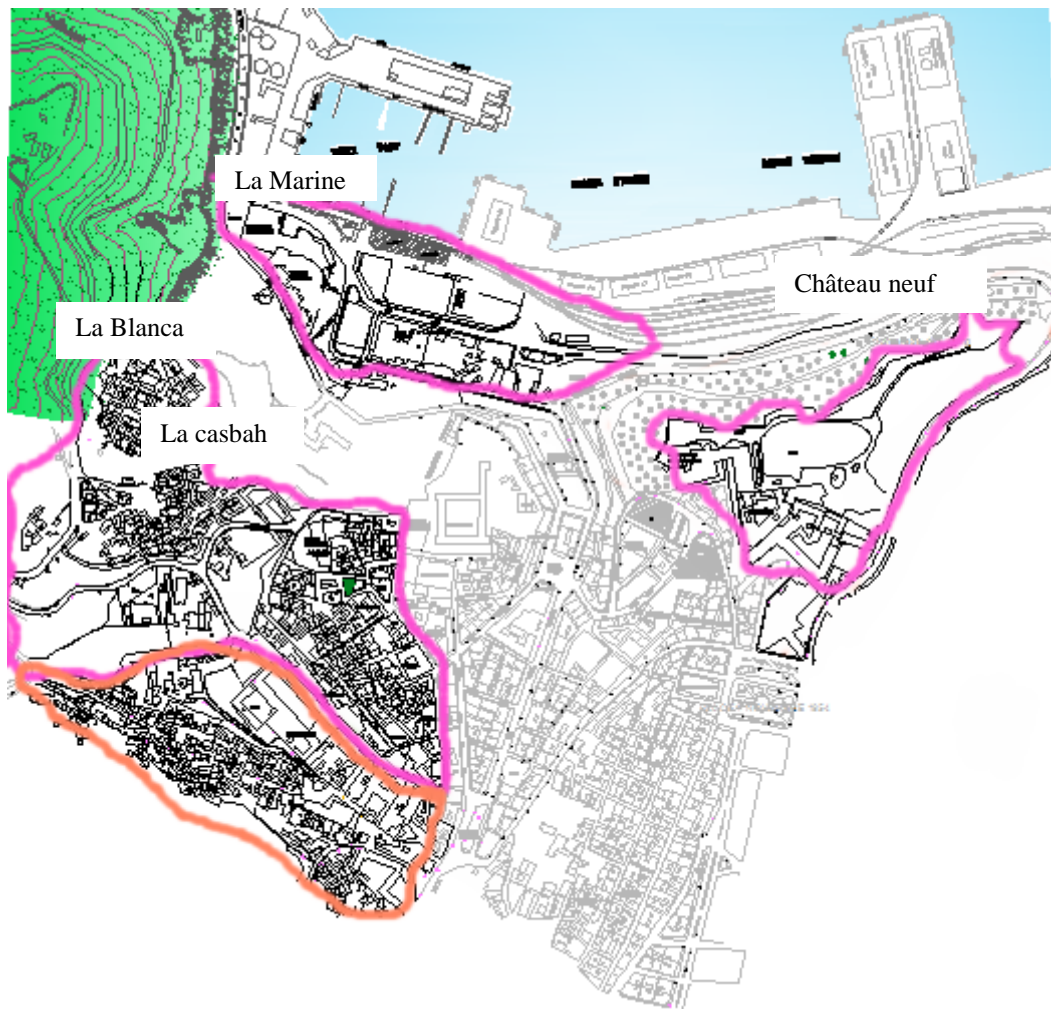


Figure 1.18 : Représentation d'Oran telle qu'elle était durant la 1ere époque espagnole sur la carte actuelle. **Source :** POS de la ville d'Oran avec mise en forme

Au lendemain de la deuxième occupation, en 1732 les Espagnols avaient trouvé la ville en partie bouleversée, suite à la reconquête de la ville par les algéro-ottomans, et son gouvernement de 1708 à 1732 par le Bey Mustapha Bouchelaghem.²⁰

Lors de leur retour, en 1734 Vallejo décrivait ainsi la ville qu'ils avaient retrouvée : « Dans l'enceinte de la ville on compte 400 maisons qui sont si petites et si misérables qu'il vaudrait mieux parler de chaumières que d'édifices; car presque toutes ont été construites récemment par les Maures et avec des matériaux si mauvais »²¹

Il est vrai qu'il s'agit, d'après l'auteur lui-même, d'une reconstruction plus ou moins hâtive de la ville par les musulmans, entre 1708 et 1732.

Durant cette période, les espagnols ont établi un système défensif selon le principe du tacticien Bourcet « d'une défense basée dans la possibilité de prendre l'ennemi infiltré entre deux feux. D'où un système fort complexe de réseaux de postes à tir, de tunnels, de mines et de forts extérieurs »²² Alors, le système défensif d'Oran était constitué de quatre circuits défensifs (lignes défensives) qui sont de l'intérieur à l'extérieur (fig. 1.19).

Premier circuit : il est formé par le rempart qui entourait la ville, muni de portes fortifiées, de bastions de tour de guet et de courtines ainsi que par la citadelle (alcazaba).

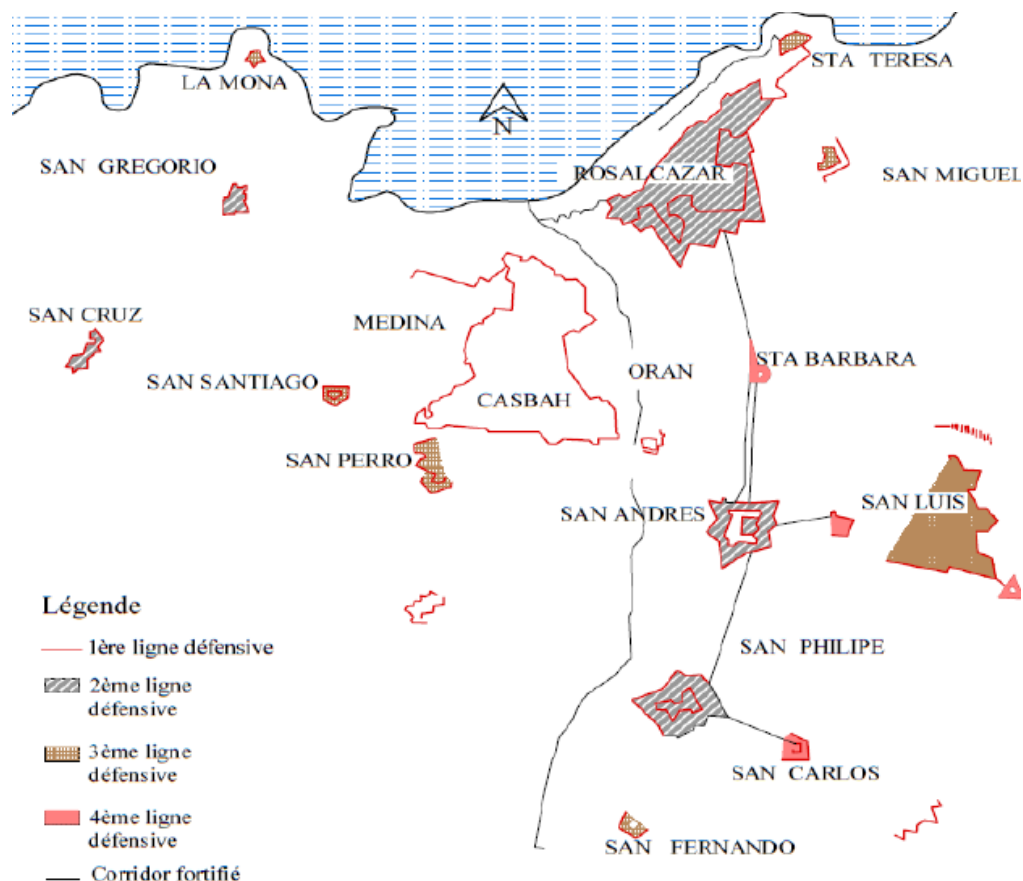


Figure 1.19: schéma défensif de la ville d'Oran vers 1782, *source* : Epalza (M), Vilar (J). Plans et cartes hispaniques de l'Algérie XVIème-XVIIIème siècles

²⁰ FEY Henri-Léon, Histoire d'Oran avant, pendant et après la domination espagnole. Oran, A.Perrier, 1858

²¹ Don José Vallejo, Mémoire écrit dans les premiers jours de l'année 1734, p13.

²² O.p. cite, De Epalza (M), Vilar (J). Plans et cartes hispaniques de l'Algérie XVIème-XVIIIème siècles.

Deuxième circuit : il comprenait les cinq châteaux forts « Los Castillos » renouvelés et agrandis et qui sont nommés: San Gregorio, Santa Cruz, San Felipe, San Andres (voir fig.1.20) et Rosalcazar (voir fig. 1.21) en plus du château de Mazalquivir (Mers-el-Kébir) (voir fig.1.22).



Figure 1.20 : plan du château de San .André 1741
Source : Epalza (M), Vilar (J). Plans et cartes hispaniques de l'Algérie XVIème-XVIIIème siècles.

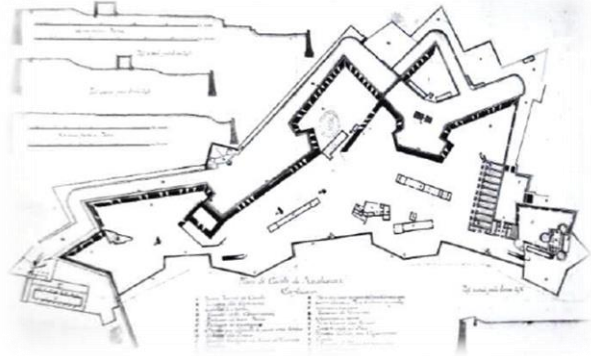


Figure 1.21 : plan du château neuf (Rosalcazar) 1791
Source : Idem.



Figure 1.22 : vue sur le château de Mers-el-Kebir
Source : <http://Remparts%20et%20forts%20d'Oran.htm>

Troisième circuit : il était composé de neuf forts dépendants des châteaux du deuxième circuit: San Miguel, Santa Anna, San Luis, San Carlos, San Fernando, Nacimiento, Santa Teresa, San Pedro, Santiago et la Mona.

Quatrième circuit : c'était un cordon périphérique de tours de garde et de postes pour fusiliers.

La connexion entre ces circuits était assurée par un réseau de tunnels et de mines surveillé par trois forts, la muraille de la Barrera qui était renforcée par deux fortins, en plus de la batterie de la Mona. La muraille de la Barrera liait les châteaux de Rosalcazar et de San Andres. Ce réseau de connexion a été creusé le long de nombreux kilomètres; il passait

sous les tours de défense les plus avancées et sous les postes de fusiliers et les postes périphériques²³.

La ville paraissait si dépassée sur le plan de son urbanisme, qu'il parût nécessaire de procéder à de grandes opérations d'aménagement tant au niveau du tissu urbain qu'au niveau de l'espace viaire que des autres réseaux divers, dans l'espoir de donner à la ville un peu plus de lumière²⁴

En effet, la ville d'Oran espagnole était dotée d'une place centrale, la Plaza de Armas (appelée Place de l'Hôpital, puis Place de la Perle par les Français et, enfin, Place Echeikh Abdelkader aujourd'hui) où défilaient les parades et où se trouvait l'Hôtel de Ville. C'est la seule place qui marque encore actuellement l'espace urbain de l'ancienne ville espagnole (fig. 1.23).

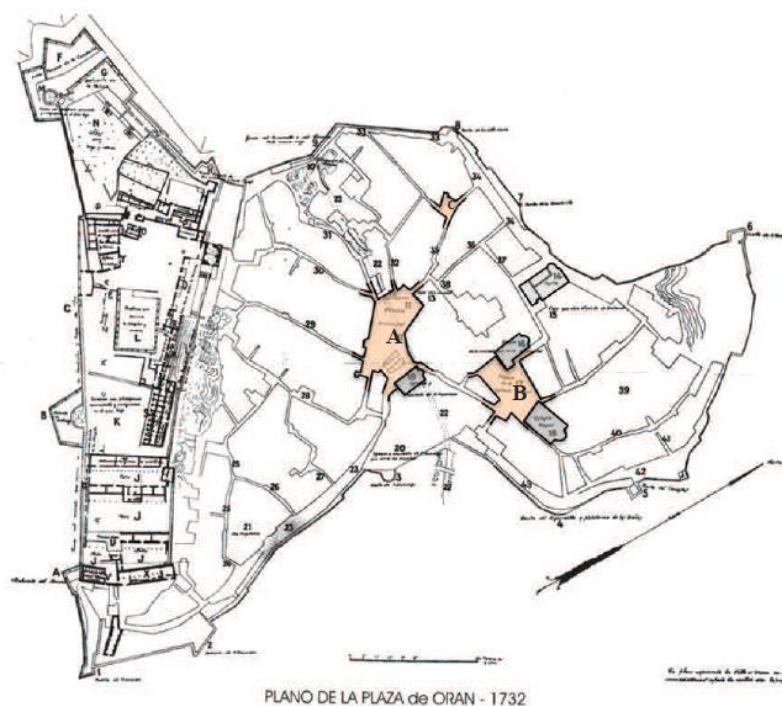


Figure 1.23: Plan des places d'Oran 1732. A- Plaza Principal (de Armas), B- Plaza del Yglesia Major, C- Plaza del Mercado (de las Verduras). **Source:** RENE Lespès (1838)

On peut distinguer deux entités :

- Le quartier de la Blanca et celui de la Calère²⁵.
- La marine qui connut une édification progressive.

Ainsi que la reconstruction des portes de la ville, aux nombres de deux, se trouvaient à l'Est de la muraille d'enceintes. La première porte de la mer (porte de

²³ Op. Cit, De Epalza (M), Vilar (J). Plans et cartes hispaniques de l'Algérie XVIème-XVIIIème siècles.

²⁴ BENKADA Saddek, «Oran espagnole. Aménagements et travaux urbains durant la seconde occupation espagnole 1732-1792», Primeras jornadas hispano-argelinas de Historiadores y documentalistas. Universidad Nacional de Educacion a Distancia (UNED), Madrid, 27-29 janvier 1999.

²⁵ Situé en contrebas du Mardjajou, habité par les ouvriers espagnols travaillant dans les fours à chaux dont le nom donné au quartier.

Canastel) et la deuxième porte de Tlemcen était celle qui donnait accès à la route de Tlemcen. En 1754 fait construire une troisième porte celle de Santon (Bab El Marsa) au Nord Ouest de l'enceinte d'où parait le chemin qui menait à Mers-El-Kebir.

Le retour des Turcs ne fut pas de bon augure par rapport à ce qu'avait connu la ville avec eux entre les deux occupations espagnoles. Leur présence succéda au violent tremblement de terre de 1790 et commença avec les pires événements de l'histoire de la ville d'Oran : famine de 1793 et peste de 1794 ; 1797 et 1817. Dans cette situation chaotique, Oran fut immédiatement assiégée par les Turcs et rapidement évacuée des Espagnols et c'est en 1791 qu'elle redevint cité musulmane, jusqu'à l'occupation française en 1831.

b. La ville Ottomane (1708-1732 & 1792-1832)

La présence turque est beaucoup moins marquée à Oran. Cela s'explique par leur double présence de courte durée, l'une de 24 ans et l'autre de 39 ans. Cela s'explique aussi par les ravages multiples subis par cette ville : les rivalités intestines entre les Beys successifs d'Oran et les Deys d'Alger ; les calamités comme la famine et la peste qui ont décimé une grande partie de la population au cours du XVIII^e siècle .

La première période de 1708 à 1732, gouvernée par le bey Bou-Chelaghem, ne semble pas avoir connu d'édifications nouvelles ni d'améliorations urbaines significatives. Du moins aucune information sur une possible transformation urbaine au cours de cette période n'a été rapportée par les historiens.

La ville n'a pas connu un développement remarquable. Ses fortifications males construites et déjà détériorées n'ont subi aucune intervention, ils ont même arraché les pierres de taille pour construire les bâtiments du beylik, « *Pendant le gouvernement des Beys, de 1708 à 1732, les fortifications furent complètement laissées à l'abandon, on alla jusqu'à arracher les pierres de taille qui couronnaient les murs et à enlever même la terre des glacis pour construire les bâtiments du Beylik* »²⁶ .

Toutefois, pendant **la deuxième occupation**, la ville est agrémentée de quelques édifices remarquables : deux mosquées avec leurs minarets, l'une dite du Pacha ou Bacha (1796), située rue Philippe sur la rive droite du ravin, et l'autre (1799), sur la rive gauche, au milieu du quartier la Blanca aux abords de l'ancienne place d'armes espagnole, son minaret, dont il a été le fruit de l'inspiration des minarets des mosquées andalouses et aussi de la mosquée de sidi El Halwi de Tlemcen, garni d'une ornementation hispano-mauresque.

Deux autres mosquées, moins importantes par leur architecture mais plus marquantes par leur inscription dans la mémoire collective, furent aussi édifiées. Celle construite par le bey Mohammed-el-Kébir pour son tombeau sur la plaine de Karguentah à l'extérieur de la ville et celle érigée en 1799 dans l'ancien quartier espagnol par le bey Osman, fis de

²⁶ Op. Cit., LESPES René p.66.

Mohammed-el-Kébir. Cette dernière est nommée Sidi-el-Houari, du nom du Saint patron de la ville qui reste jusqu'à nos jours vénéré par les Oranais.

Pendant la **deuxième occupation**, il faut noter que la ville était complètement sinistrée par le séisme, la majorité des édifices espagnols n'existait plus, la casbah était rasée dans sa totalité, le Bey conquérant Mohamed el Kebir s'installa sur la partie droite de l'oued el Rehi, il était attiré par l'endroit stratégique du Rosalcazar, donc il occupait une partie du château neuf pour construire sa résidence « le palais du Bey ».

Pour repeupler la ville le Bey Mohamed el Kébir invita les juifs de Mostaganem, Mascara, Tlemcen, et Nédroma et leurs vendis de vastes terrains à bon marché pour la construction des maisons, ainsi est né le quartier israélite. Afin de repeupler la cité le Bey, fut appel aux juifs commerçant des régions avoisinantes comme le Maroc, leur installation à Oran sera rentable sur le point urbain et économique. Cette politique de repeuplement sera suivie inéluctablement par une action d'urbanisation.

La vieille ville se composait des quartiers de la Blanca, la Calère, et la Marine extra-muros, la nouvelle ville comporte aussi deux quartiers :

- Le quartier de la mosquée du Pacha, il était le quartier musulman, élevé autour de la mosquée du pacha qui fut construite en 1796 sur ordre du Dey d'Alger en reconnaissance au Bey après son succès dans la reconquête d'Oran.
- Le quartier israélite (Derb el houd) implanté sur des terrains marécageux, signe de mépris du Bey. Ce quartier s'est établi à l'emplacement du quartier du moulin à vent (Reha Errih).
- Les Turcs après 1792 avaient démolie ce qui reste des maisons espagnoles pour les reconstruire avec un style mauresque.

Les Turcs durent finalement battre en retraite et les Français s'installèrent en janvier 1831. *« C'est donc au milieu de ruines et dans une bien pauvre ville que s'installèrent, en 1831, les Français. Quelques traces des édifices espagnols, quelques mosquées récentes et les beaux remparts de la nouvelle Casbah, le fort neuf, en étaient les seuls ornements. Les anciens forts étaient eux-mêmes détruits, le port ou plutôt la darse, à peine ébauchée, en fort mauvais état. Tout ou à peu près tout était à refaire ou à créer. »*²⁷.



Figure 1.24: Palais du Bey



Figure 1.25: Mosquée du bey Mohamed el Kebir

²⁷ Op. Cit., LESPES René p.70.



Figure 1.26 : Mosquée du Pacha

II.2.2. La ville moderne (urbanisme militaire 1831-1962)

L'expédition française en Algérie est marquée par l'introduction des modèles occidentaux d'aménagement du territoire et d'aménagement urbain dans un pays ayant été organisé selon le système ottoman, à l'exception de la ville d'Oran où l'occupation des ottomans a été limitée. Dès la conquête française, les ingénieurs militaires et les architectes ont procédé à la transformation de la structure et de la forme des villes.

En effet, c'est le service du Génie qui a pour tâche l'élaboration ou l'approbation des plans d'alignement et leur mise en œuvre²⁸. Ces plans d'alignement s'attachent aussi bien à la transformation des voies existantes qu'à la création de nouvelles voies. L'œuvre du service du Génie s'appuie aussi sur des travaux d'édilité ou d'agrément, de réalisation d'arcades, de plantation d'arbres, de création de lieux de promenade, de places, d'installation de fontaines et de kiosques à musique, etc.

Le processus d'urbanisation en Algérie s'est effectué de manière progressive. Lors des premières années de l'occupation française, on assiste à des interventions plus spontanées sans plan d'ensemble, la préoccupation majeure étant de satisfaire les besoins militaires.

A Oran, comme à Alger, l'installation française s'exprime par la confiscation des édifices publics et religieux pour les transformer en casernes et hôpitaux pour y loger les services de l'armée et quelques services civils.

Même si l'ordre défensif reste dominant, il n'en demeure pas moins que l'ordre urbain occupe une place importante. L'organisation de l'espace occupé se manifeste en effet par l'introduction d'alignement de rues et l'aménagement de places, qui constituent les outils majeurs de l'intervention française en matière d'urbanisme en Algérie.

A l'apposée des turcs qui se sont adonnés à de nombreuses démolitions selon René Lespès, les Français ont été quasiment dépositaires de l'histoire de la ville par la conservation des ses vestiges à la fois Espagnols et Turcs.

²⁸ La référence est à la loi 52 du 16 septembre 1807 qui « exige l'établissement d'un plan général d'alignement dans toutes les villes de France de plus de 2000 habitants » (Picard, 1997, p. 222).

L'esprit de l'urbanisme européen était présent avant l'arrivée des Français, cette représentation apparait dans de nombreux textes, l'écrivain Guy de Maupassant affirmait qu'Oran était « *une vraie ville d'Europe, plus espagnole que française* »²⁹.

« *les Espagnols y avaient entrepris et terminé beaucoup de constructions importantes, appropriées aux besoins et aux habitudes des Européens et qu'il a été possible sans grandes dépenses, de remettre en bon état* » on devine facilement qu'il s'agit dans ce texte emprunté à la notice officielle de 1838, des fortifications, des casernes et des bâtiments divers où l'armée française trouva un gîte préparé par ses devanciers. La suite l'indique d'ailleurs clairement, « *le château neuf nous a offert un établissement bien supérieur à tout ce que présentaient Alger et Bône* »³⁰

Pour comprendre le processus de l'organisation de l'espace urbain oranais pendant la colonisation française, les études d'Isidore Derrien (1886), de Robert Tinthoin (1946,1956) et plus particulièrement de René Lespès (1938) sur son histoire urbaine constituent des références incontournables.

Dès **1831**, la ville française s'installa sur l'essentiel de la ville ancienne qui occupait une surface d'environ 60 hectares (fig. 1.27).

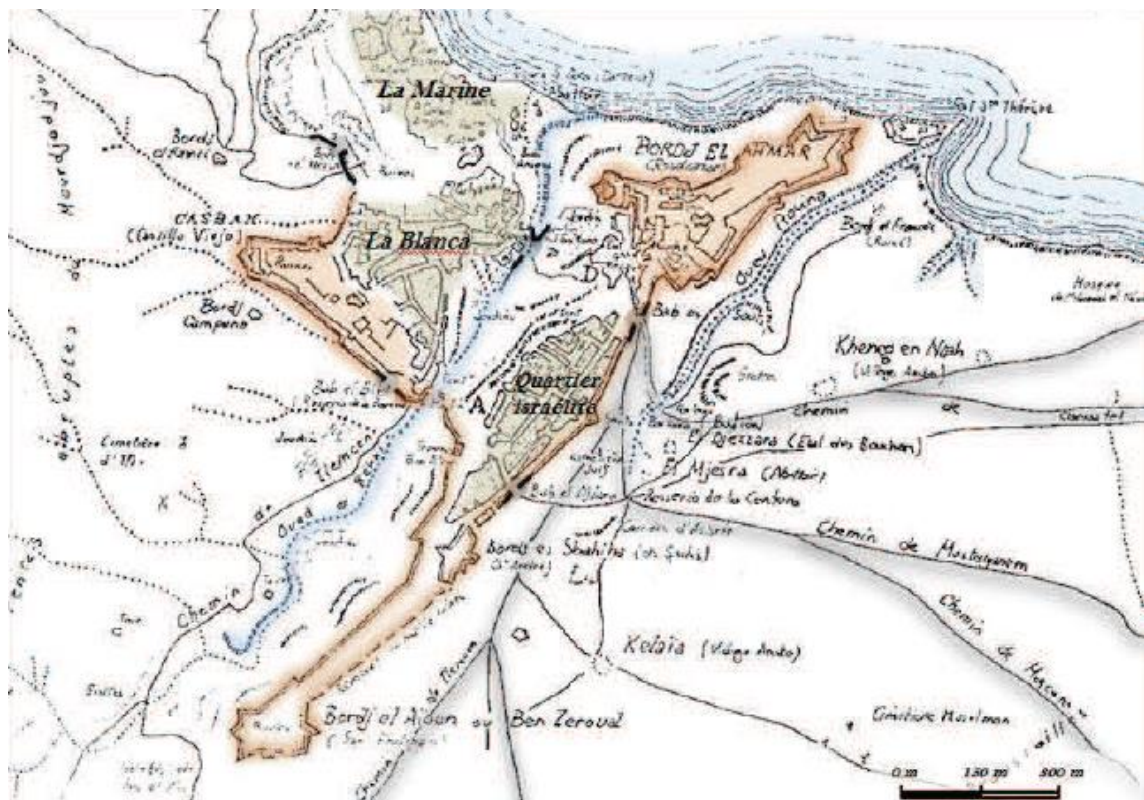


Figure 1.27 : Les quartiers d'Oran et ses environs en 1831. *Source :* I. Derrien (1886)

²⁹ SALINAS Alfred, Oran la joyeuse, mémoires franco-andalouses d'une ville d'Algérie, l'Harmattan, 2004, p.137.

³⁰ Op. Cit. , RENE Lespès p.133.

Dès **1832**, l'ingénieur civil M. Pézerat, se consacre, outre à l'installation des premiers établissements civils publics, à l'établissement du premier Plan de la Ville d'Oran³¹. Le nouveau tracé suivait en grande partie le tracé de la ville espagnole dont les lignes subsistaient encore.

C'est à partir de **1840**, et sous la tutelle du Génie militaire, que les premiers rapports techniques sur l'urbanisme d'Oran sont rédigés par l'ingénieur des Ponts et Chaussées M. Aucour qui fut une des grandes figures de l'aménagement de la ville.³² Ainsi, un plan d'alignement et de nivellement des rues de la ville fut levé par Aucour et publié le 8 octobre **1840** (fig. 1.28).

Ce n'est qu'au cours de la décennie 1840 que l'Oran proprement dit français commençait à prendre forme. L'empierrement des rues, l'ouverture des boulevards accessibles aux charrois et la création des jardins ont été au cœur d'une véritable politique d'aménagement de la ville, une politique qui avait pour objet de rendre la vie dans la cité composée jusque-là de trois quartiers principaux :

La Blanca : le quartier espagnol, dominant la rive gauche du ravin

La marine : en dehors de l'enceinte, groupant des bâtiments et des magasins militaires.

La ville haute : quartier maure, dominant la rive droite du ravin.

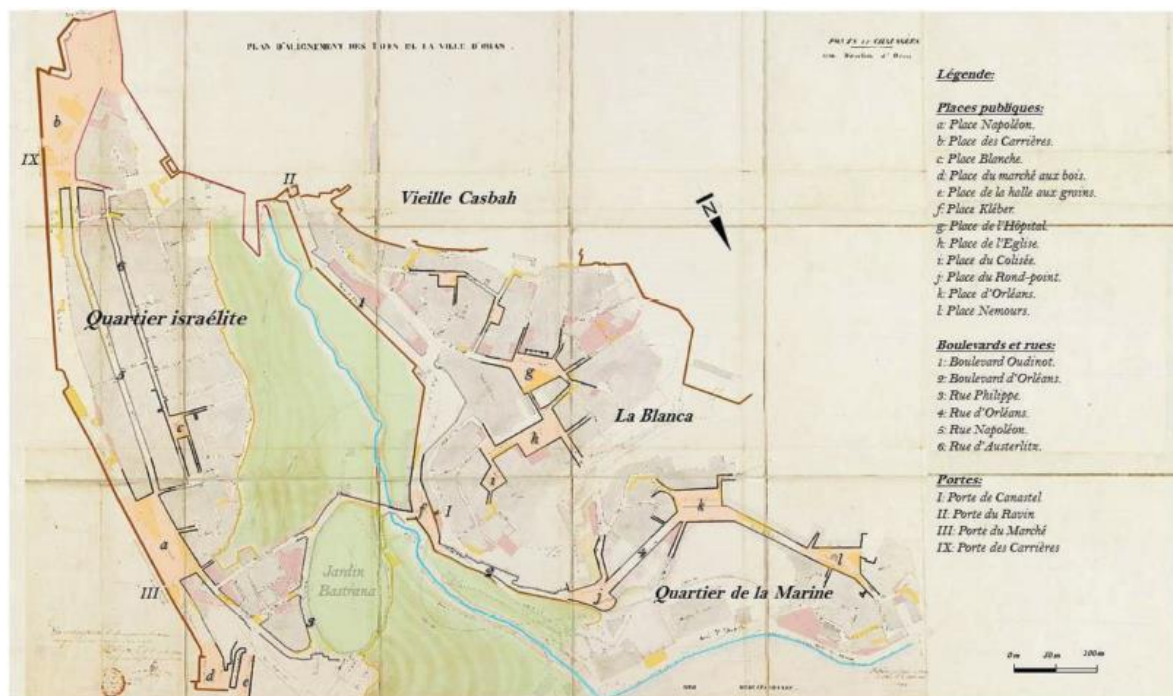


Figure 1.28 : Plan d'alignement des rues d'Oran proposé par Aucour (1840). Source : Fadila Kettaf³³

³¹ R. Lespès (1938) dans une comparaison avec le plan de la ville espagnole de 1732, c'est-à-dire antérieur d'un siècle, montrait que « dans les limites de l'enceinte, et par conséquent sur la rive gauche du ravin, il n'y avait eu guère de changements dans le tracé de la voirie » (p. 131-132).

³² Derrien, 1886; Lespès, 1938 ; Benkada, 2008.

³³ Thèse doctorat, La fabrique des espaces publics : conceptions, formes et usages des places d'Oran.

Nous pouvons apprécier cette tendance dans l'une des plus belles déclarations de l'époque, celle de Lamorcière qui s'étant entouré d'une belle équipe de collaborateurs dont l'ingénieur Aucour, nous semble avoir la même importance qu'Hausmann à Paris, Lyautey pour Casablanca ou même Cerda pour Barcelone³⁴.

En 1847 Lamorcière déclarait : « *en vous occupant des ouvrages utiles, ne négligez pas ceux qui peuvent donner l'agrément à notre ville [.....] vous pensez comme moi que les travaux d'agrément sont ceux qui attirent et retiennent la population dans les villes. Quand ces conditions manquent, on voit bientôt les cités languir et devenir désertes* »³⁵.

Lespès a résumé par étapes successives les circonstances d'ordres divers, militaire, politique, économique, qui ont présidé à l'aménagement du site, à la construction et au développement urbain et suburbain d'Oran :

- **1848-1871** : trois événements principaux doivent changer la situation
 - la vieille ville murée, débordée vers l'est hors de son enceinte
 - naissance de nouveaux faubourgs, Saint-Antoine, Saint-Michel
 - Le général de Lamorcière, ordonna la création d'un village à l'extérieur des murs «Village Nègre ». Cette logique urbaine illustre bien la volonté coloniale d'accorder aux autochtones un statut d'étranger aux modes de vie européens qui leurs seraient inaccessibles.

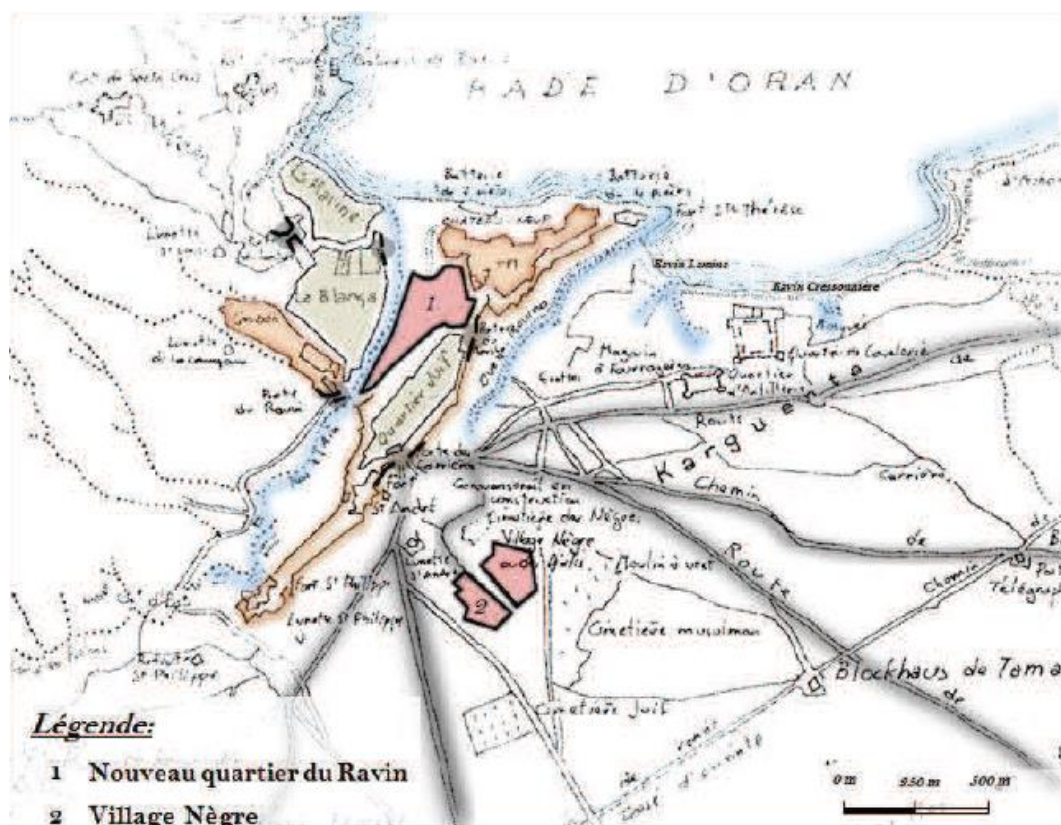


Figure 1.29: Oran en 1848 et ses nouvelles routes. Source : Idem.

³⁴ Vies de villes Architecture, urbanisme et société, N° 08-Janvier 2008.

³⁵ Op. Cit, RENE Lespès, p.139.

-en 1866 le Génie, plan municipal a fixé enfin le tracé de la nouvelle ville en plus de la construction d'un véritable port (fig.1.29).

- **1871-1881 :**

-l'installation de l'hôtel de ville sur la place d'armes (déplacement du centre d'Oran).

-le plan de 1880 arrêta les lignes de la voirie principale.

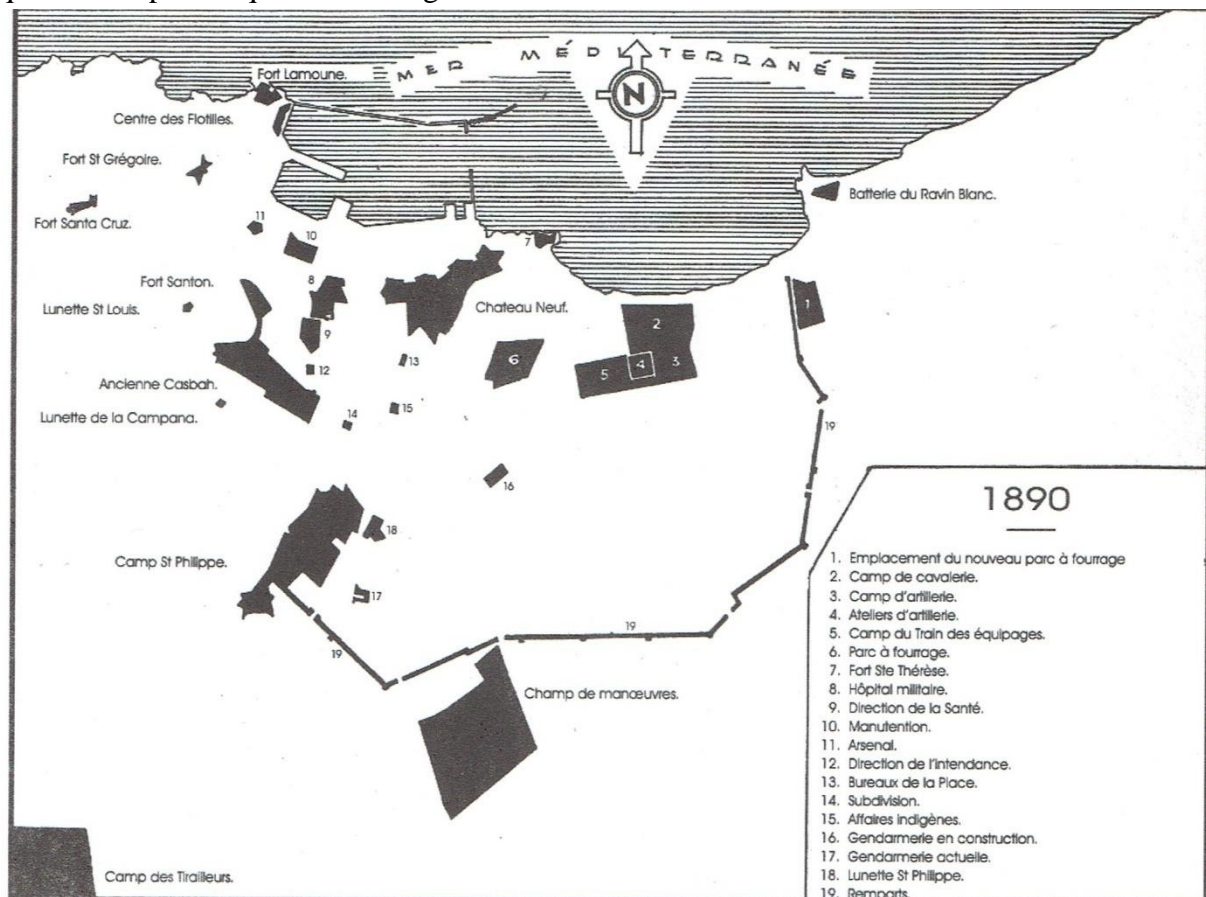
-L'agrandissement du port.

- **1891 :** transfert et reconstruction des établissements militaires (fig. 1.30).

- **1901-1936 :** le manque d'espace à bâtir à l'intérieur de l'enceinte, comme conséquence les faubourgs extra muros ont pris un développement

-la croissance de la ville créait sans cesse de nouveaux besoins, comme conséquence il y a eu suggestion d'un plan général d'aménagement, d'extension et d'embellissement.

La moitié du XIXème siècle, La vieille ville commençait à dépérir, elle ne pouvait plus continuer à accueillir plus d'habitants et devenue non conforme au mode de vie des Français qui décidèrent de construire pas loin de la Casbah, un tissu régulier et ouvert et qui devint après le quartier Stalingrad.



Emplacement des Etablissements Militaires d'Oran en 1890

Figure 1.30: Emplacement des établissements militaires d'Oran en 1890, source : RENE Lespès (1838)

II.2.3. La ville fonctionnelle (après le XXe siècle) :

La ville « européenne » est essentiellement commandée d'abord par le besoin de régularité et de la monumentalité et ensuite par le fonctionnalisme, dont les précurseurs sont Le Corbusier et ses disciples qui ont élaborés la célèbre Charte d'Athènes, éditée en 1942. Cette charte d'urbanisme dicte, sous formes de « versets », les principes de la ville fonctionnelle.

Entre 1930 et 1939, Oran est entrée dans une nouvelle phase de son histoire. Le déclassement des fortifications de 1866 marque une étape importante de développement et de rénovation urbaine. En effet, dès les années 1920, la ville devait se préoccuper de ses nouvelles périphéries, formées par de vastes faubourgs inachevés, morcelés, mal agencés et mal reliés, et sans agrément.

Plus que jamais la question du déclassement des fortifications et de la cession des terrains militaires était à l'ordre du jour (fig. 1.31).

La période postindépendance fut marquée par le départ massif de la population européenne, est remplacé par des habitants d'origine musulmane. Ces occupants n'ont pas permis d'assurer une continuité dans la manière d'habiter et d'entretenir les maisons qui étaient « squattées ». Le quartier de la Calère fut disparaître à partir de 1967.

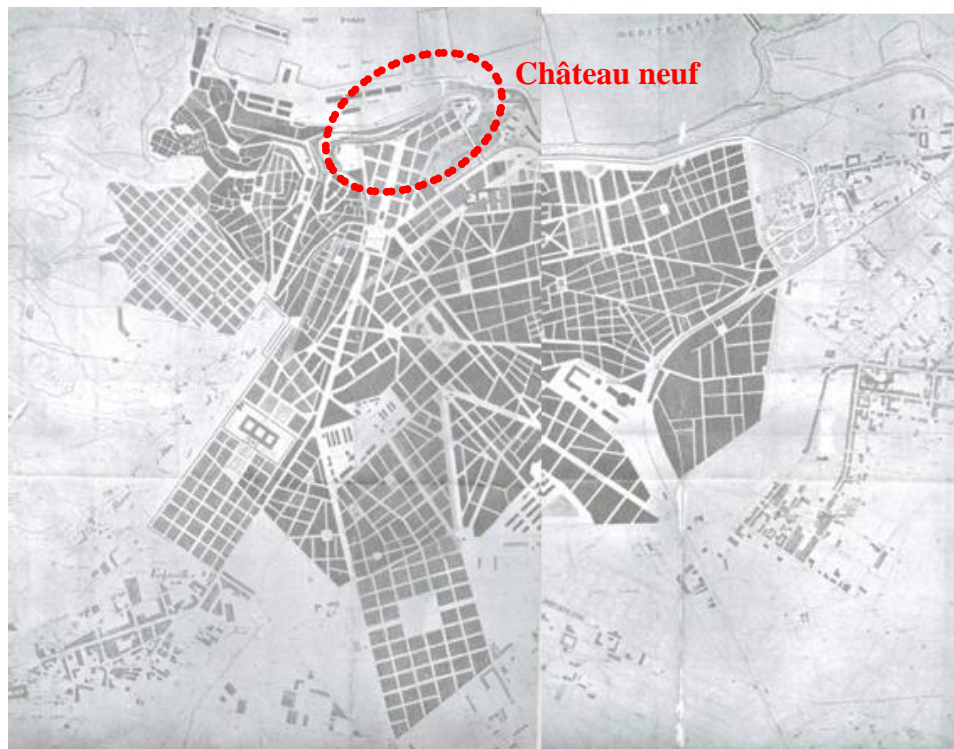


Figure 1.31: projet d'embellissement d'Oran Germain, Manent & Cie-1912, *source* : RENE Lespès (1838)

CHAPITRE II : APPROCHE HISTORIQUE

En 1991, le noyau historique de la ville d'Oran fut officiellement délimité, et fut nommé le « secteur de Sidi el Houari ». Il s'est divisé actuellement en deux parties dont la rive gauche du boulevard Stalingrad (ex oued Errehi), est constituée par le vieil Oran la Casbah, Hai el Marsa et Hai Imam el Houari, tandis que la rive droite (partie haute) est formée par Hai Nasr (ex Derb) et Château neuf (fig. 1.32).

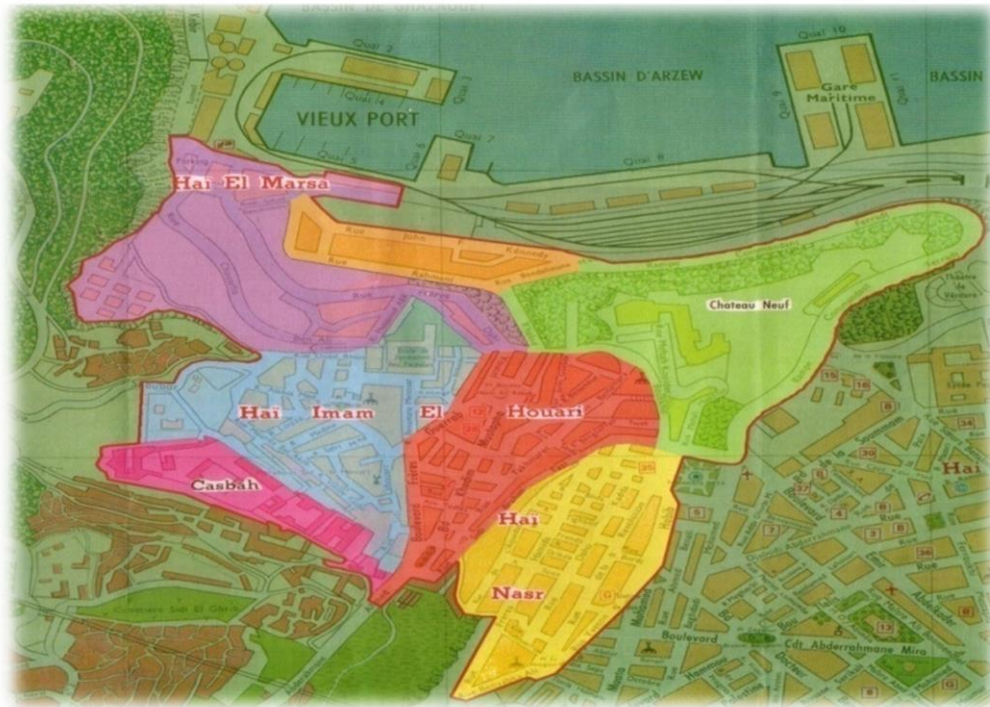


Figure 1.32 : La délimitation du quartier de Sidi el Houari, *source* : DUAC d'Oran

III. GENESE DU CHATEAU NEUF

III.1. Château neuf au 14e siècle :

A l'origine, ce fort se limite à une construction de forme étoilée à trois grosses tours séparées par trois courtines, ces tours constituaient, avant l'expédition de Ximénès, le seul ouvrage commandant Oran, sur la rive droite de l'oued-Rehhi. A l'Est il y a une quatrième tour moins haute, et se terminant au sol par un glacis pareil à une énorme excroissance. Dans l'état actuel des lieux on ne comprend pas quel en était l'usage. Elle devait se rattacher à d'autres constructions maintenant disparues. Il était connu sous le nom Bordj-el-Mehal ou Bordj el Ahmar.

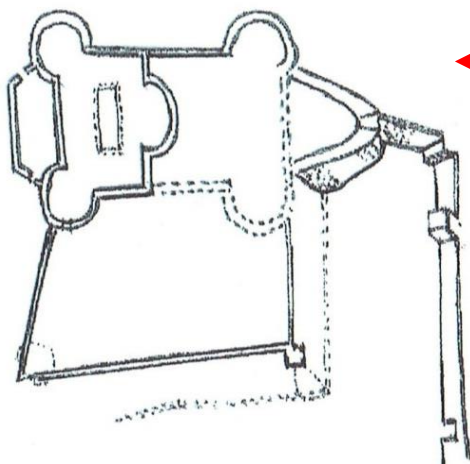


Figure 1.33: Dessin du corps postérieur du château de Rosalcazar .(XVIe).
Source : Epalza (M), Vilar (J).

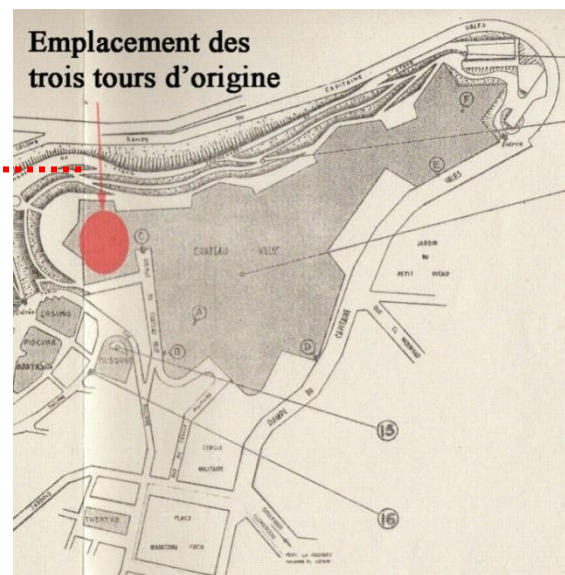


Figure 1.34: L'emplacement des trois tours d'origine par rapport au château de Rosalcazar
Source : Carte Eugène Cruck modifiée.

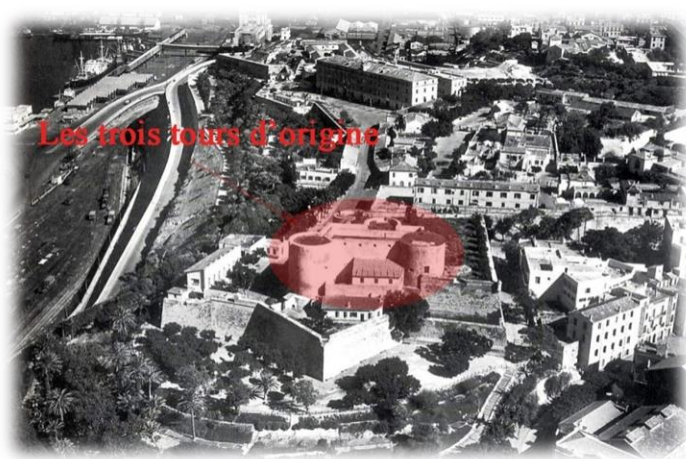


Figure 1.35: Les trois tours
Source : Archives de la ville d'Oran vers les années 50

III.2. Château neuf durant l'occupation espagnole :

Le château neuf fut agrandi, les espagnols ont renforcé les trois tours d'origine pour construire ce fameux château neuf, entouré de murailles.

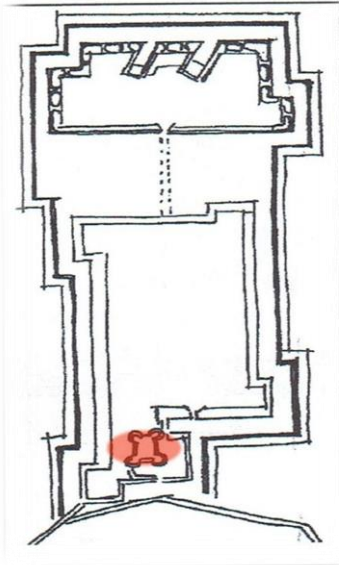


Figure 1.36 : Château neuf en 1675
Source : Epalza (M), Vilar (J). Plans et cartes hispaniques de l'Algérie XVIème-XVIIIème siècles.

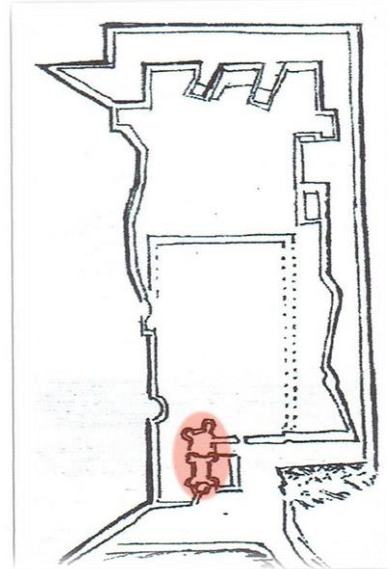


Figure 1.37: Château neuf à la fin de 1675
Source : Idem.

La muraille fut essentiellement grandie, l'apparition des bastions et éléments saillants ainsi que la construction des voutes, on voit les neuf voûtes d'une construction solide et élégante élevée vers 1770 pour servir de logement à la troupe.

Au commencement du XVe siècle, l'artillerie à feu prend un grand développement, l'apparition du boulet métallique plus lourd et plus solide que le boulet de pierre, donne à l'artillerie une efficacité pour ébranler et percer les remparts des châteaux et forteresses médiévaux³⁶

C'est avec le maréchal Vauban³⁷ que le système défensif des villes et des places fortes seront perfectionnées et le bastion va connaître son vrai développement.

- L'ancien système défensif n'est plus performant, inférieur aux moyens d'attaque, il a fallu le modifier profondément
- Les tours circulaires ont été remplacées par des ouvrages pentagonaux, l'avantage du tracé angulaire est de permettre de croiser les feux des assaillants³⁸.

³⁶ Olivier Godet, Patrimoine reconverti du militaire au civil, p.14.

³⁷ Vauban : ingénieur militaire de la période classique (XVIIème-XVIIIème siècle).

³⁸ Michel Parent, la période Vauban, quel avenir pour le patrimoine fortifié, acte de colloque Lille, p.25.

La figure (1.38) ci-dessous illustre bien le passage de la tour au bastion.

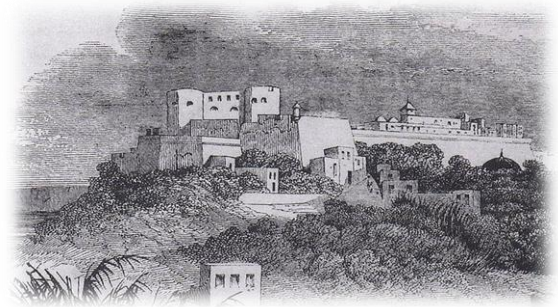
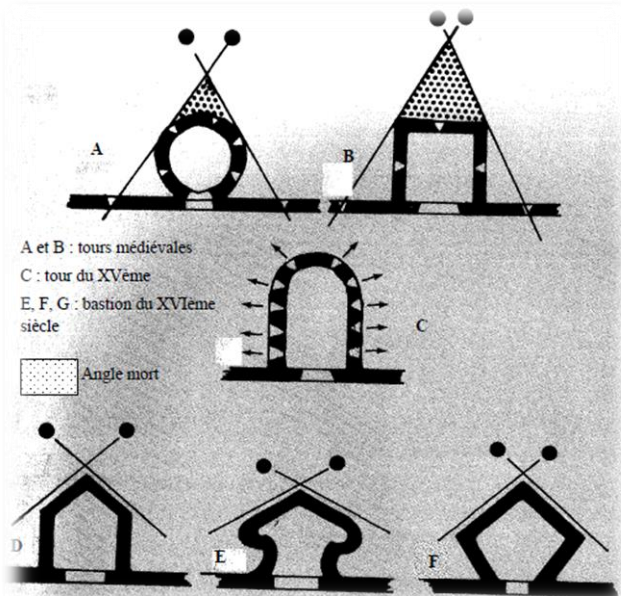


Figure 1.39: Rosalcazar durant la 1ere occupation espagnole, source : Aquarelle d'Oran ancienne.

Figure 1.38: De la tour au bastion, source : Claude Wenzler, architecture du bastion, l'art de Vauban, p.4.

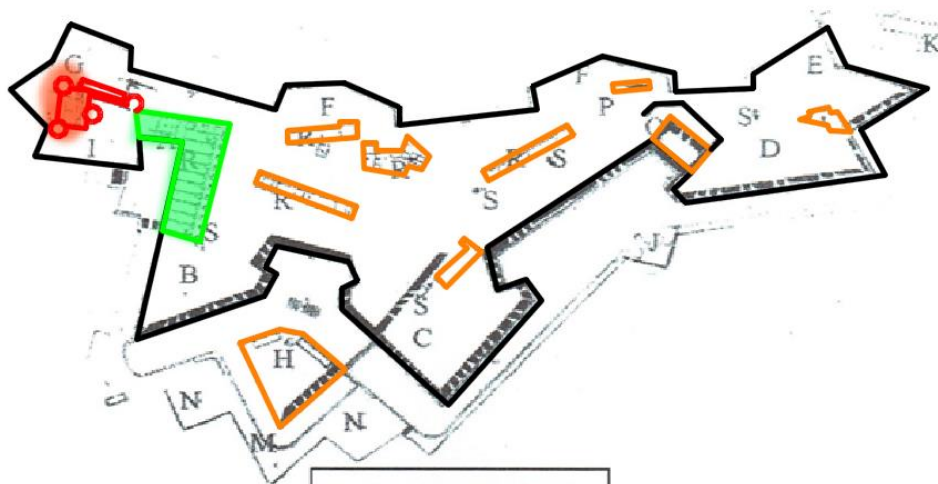


Figure 1.40 : Château neuf en 1791, Source : Epalza (M), Vilar (J). Plans et cartes hispaniques de l'Algérie XVIème-XVIIIème siècles avec mise en forme.

Légende :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| I- Porte principale | A- Place d'armes de San Ignacio |
| J- Bastion de la cloche ou pont des tambours | B- Port de santa ana |
| K- Bastion de l'incarnation | C- Chemin couvert |
| L- Bastion de San Pedro | D- Place d'armes et chemin couvert |
| M- Bastion de Santiago | E- Maison de la gouverneur (donjon) |
| N- Fronts | F- Porte de sortie |
| O- Bastion de la tenaille | G- Porte de sortie au faussé |
| P- Ravelin neuf ou fortin | H- Différents édifices pour logement |
| Q- Bastion contigüe à la maison du gouverneur | |

III.3. Château neuf durant l'occupation ottomane :

Après le tremblement de terre qui frappa Oran en 1790, Rosalcazar a tenu le choc et a pu remplacer la Casbah dans sa fonction de lieu de pouvoir.

Il fut le premier siège du Beylik lorsque Mohamed el Kebir prend possession de la ville, il a construit son palais, les logements de cavalerie datant de l'époque espagnole furent réutilisés comme écuries.

Le Château Neuf devint la résidence des beys d'Oran. Le pavillon destiné au harem était un séjour aérien, situé au point culminant du château. Le bey, du haut de ce joli kiosque, plongeait son regard dans toutes les maisons placées sous ses pieds et étendait ainsi sur la ville son invisible surveillance.

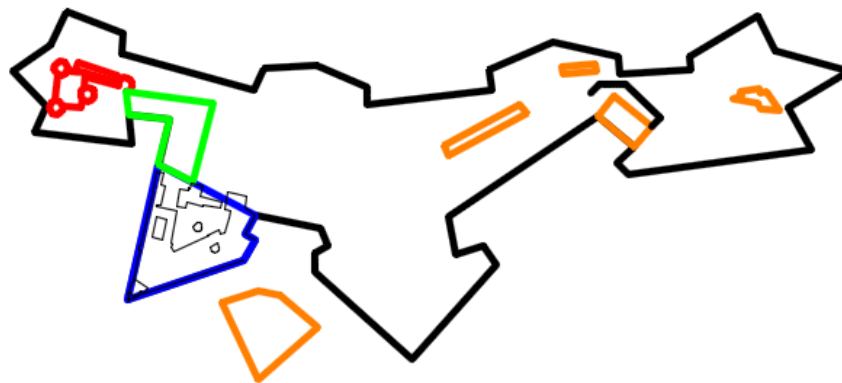


Figure 1.41 : Château neuf en 1792 (représentation schématique d'après les cartes de la ville d'Oran)

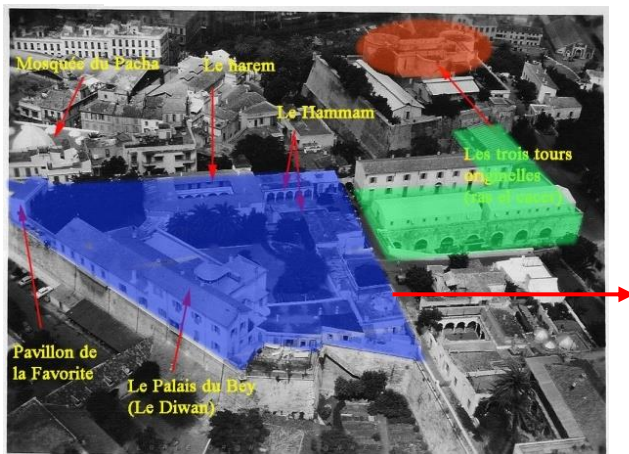


Figure 1.42: Le palais du Bey (une image prise durant l'occupation Française).

Source : Archives de la ville d'Oran vers les années 50 avec mise en forme



Figure 1.43 : Le palais du Bey durant l'époque Ottomane. Source : Aquarelle d'Oran ancienne

III.4. Château neuf durant l'occupation Française :

Lorsque les français arrivent en 1831, Rosalcazar va de nouveau changer de fonction, et redevenir une bâtisse à vocation militaire.

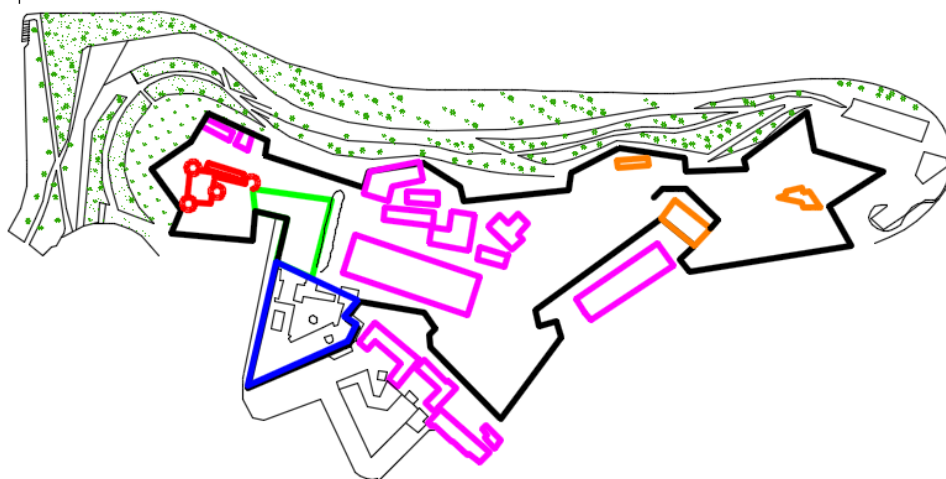
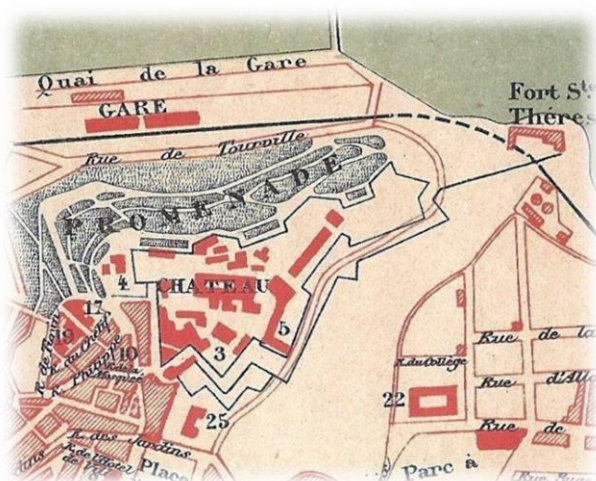


Figure 1.44 : Château neuf après 1830 (représentation schématique d'après les cartes de la ville d'Oran)



- Légende :**
- 3. Division militaire
 - 4. Artillerie
 - 5. Génie
 - 6. Cercle militaire

Figure 1.45 : Château neuf durant l'occupation française. **Source :** plan réalisé par R.Hausermann (collection unique, 160plans de villes françaises et étrangères)



Figure 1.46: Promenade de Létang. **Source :** Archives de la ville d'Oran vers les années 50.

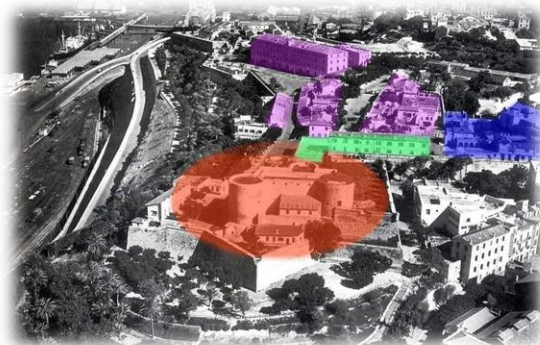


Figure 1.47: Château neuf durant l'occupation française. **Source :** Idem. Avec mise en forme.

III.5. Château neuf après l'indépendance :

Après le départ des Français, le château a été occupé par l'ANP (l'armée nationale populaire) jusqu'au 1970, le site a été squatté par la suite et devenu refuge pour les familles sans logis, ce qui a accéléré sa dégradation

Cette période a été marquée par la construction d'une tour de 20 étages, un projet qui vient de dénaturer le site.

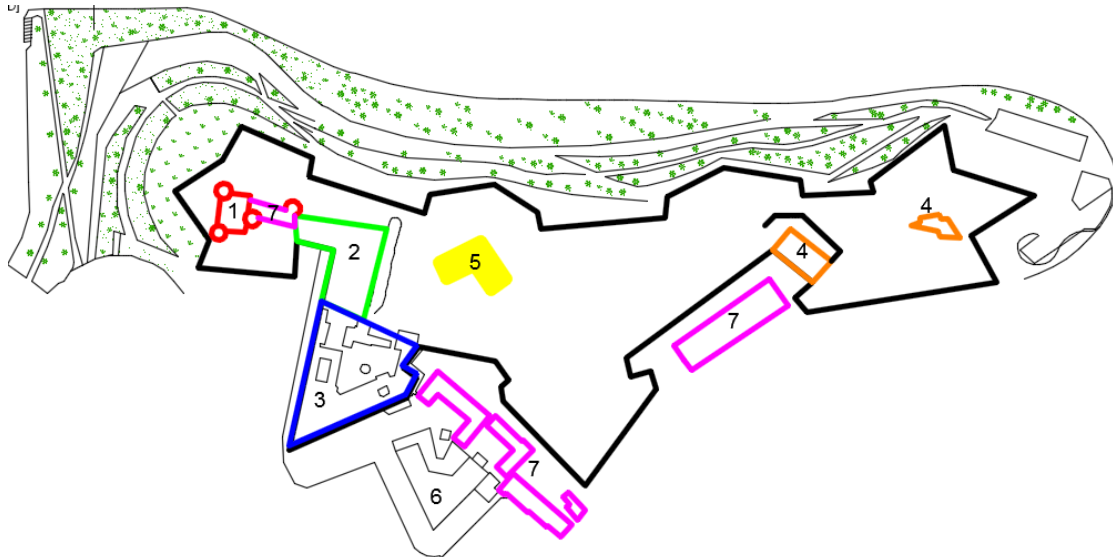


Figure 1.48 : Château neuf après l'indépendance (représentation schématique d'après les cartes de la ville d'Oran)

Légende :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------|
| 1. Les donjons (Bordj el Ahmar) | 5. La tour |
| 2. Les voûtes | 6. Le fortin |
| 3. Palais du Bey | 7. Bâtiments Français |
| 4. Vestiges espagnols | |

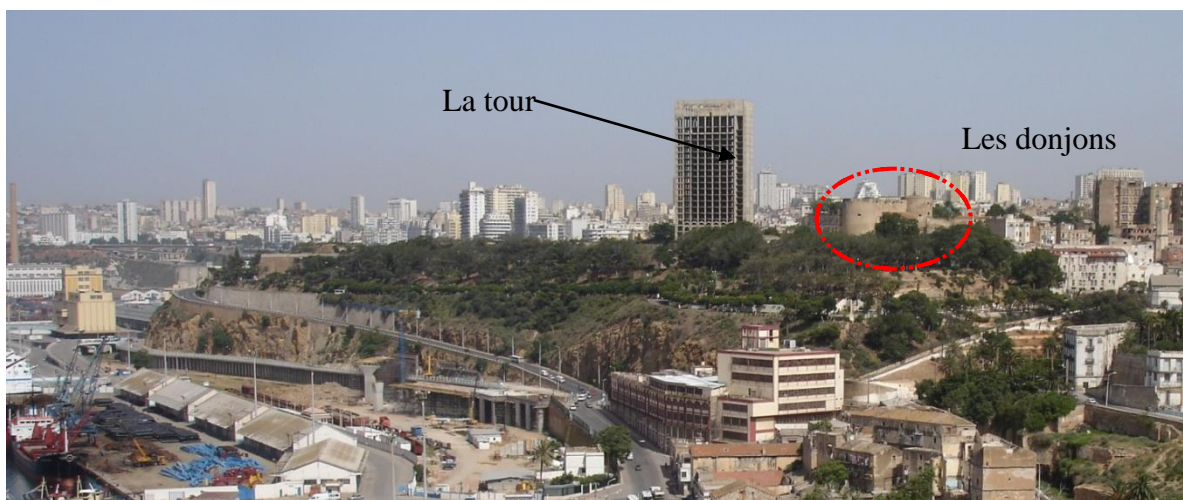


Figure 1.49: Château neuf actuellement. Source : Idem.

IV. PROJETS D'AMENAGEMENT PREVUS POUR LE CHATEAU NEUF

IV.1. Avant l'indépendance :

a. Projet d'embellissement d'Oran, Germain, Manent et Cie (1912)

Ils ont prévu le déclassement de toutes les fortifications de la ville, et suggéré de détruire le château neuf pour prolonger la trame urbaine depuis la place d'armes tout en projetant un boulevard qui mène directement à la promenade de Létang, afin de réaliser une percée visuelle sur la mer et assurer une forte liaison avec un boulevard important de la ville; le boulevard Front de mer.

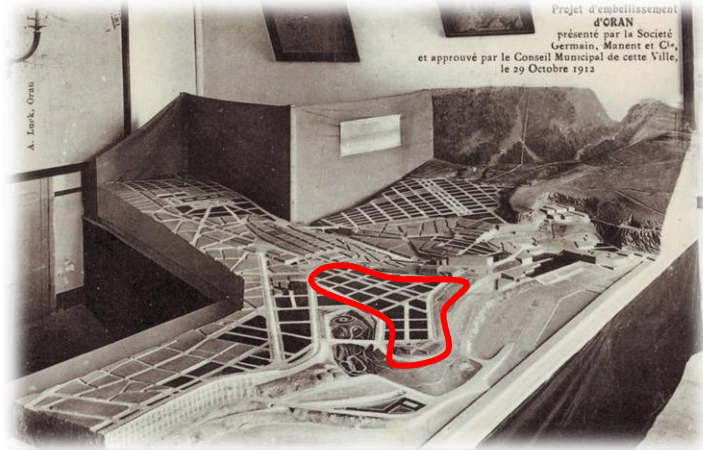


Figure 1.50: maquette du projet d'embellissement d'Oran, Germain, Manent et Cie (1912). **Source :** Google images

b. Projet Wolf 1927

Cette proposition prévoyait le prolongement de la place 1^{er} Novembre (ex place d'armes) vers le mess des officiers et le château neuf, en établissant une liaison qui aboutira jusqu'à la promenade de Létang.



Figure 1.51 : Projet Wolf

IV.2. Après l'indépendance :

a. Projet Yougoslave :

En 1985, un concours a été lancé par la Wilaya d'Oran pour l'aménagement de la place 1^{er} Novembre, plusieurs bureaux d'études étrangers se sont manifestés avec différentes propositions, cependant, la proposition du bureau d'études INTER EXPORT Belgrade, en répondant aux exigences de plusieurs programmes tel que : un centre de congrès, un centre d'affaire et un centre commercial, a semblé séduire les regards.

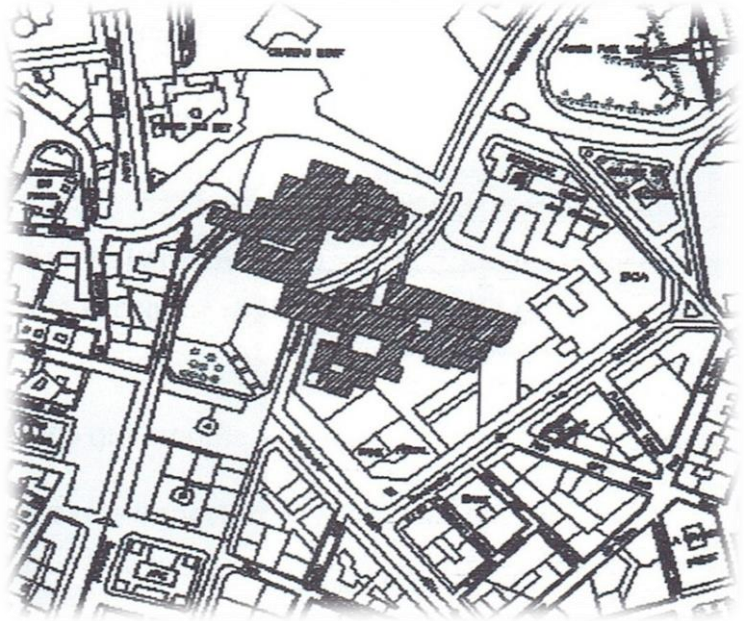


Figure 1.52: Le projet prévu pour l'aménagement de la place 1^{er} Novembre

L'étude effectuée s'est étalée pour inclure le cercle militaire, le trou Martinez et le château neuf, mais il n'a pas été retenu car il côtoie un site historique, sa masse importante et son échelle immense, hétérogène par rapport au contexte dans lequel il s'inscrit.

hôtel et l'utilisation des voutes comme réception, le projet a été arrêté aussitôt les fondations réalisées, ensuite il été repris par le BWO qui a modifié le projet pour construire une tour de 20 étages.

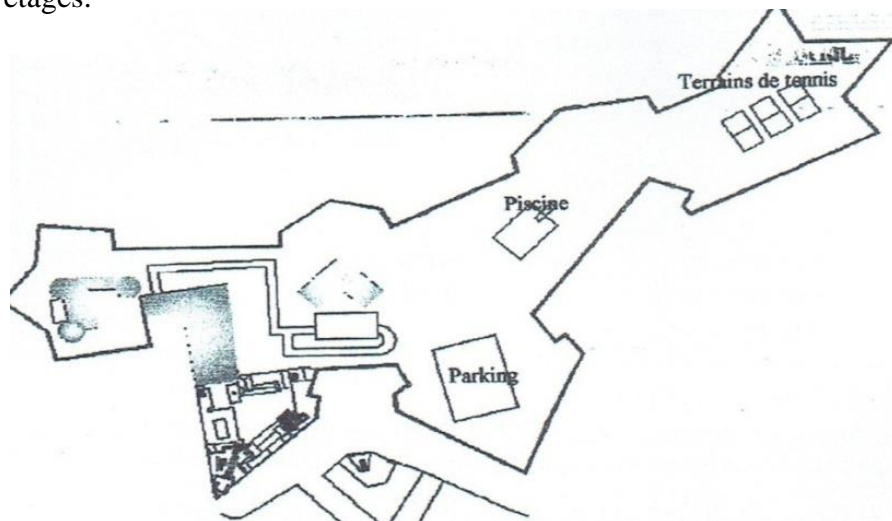


Figure 1.53: Aménagement prévu pour hôtel el Emir

CONCLUSION :

Le patrimoine fortifié que renferme la ville d'Oran est lié essentiellement à la longue présence des espagnols sur son territoire (environ 2 siècles et demi).

En effet, ce patrimoine pourtant ancien, structure encore avec force le paysage de la ville d'Oran et conditionne bien souvent le développement de l'espace urbain.

Le présent chapitre nous a permis de comprendre l'évolution de la ville d'Oran au cours de l'histoire ainsi que la structuration de notre cas d'étude " le fort de Rosalcazar ", qui par sa situation stratégique en se trouvant entre deux ravins, face à la mer et son relief qui permet d'embrasser d'un seul regard des vues sur toute la ville a joué un rôle prépondérant durant les différentes occupations sur le territoire oranais.

Les espagnols, les ottomans ainsi que les français ont contribué à ajouter ou modifier des éléments dans ce fort, non seulement ça il a eu plusieurs tentatives de réaménagement.

Ce site se présente aujourd'hui comme un patrimoine architectural et urbain remarquable insuffisamment reconnu et préservé, chose qui nous a mené à réaliser une étude plus approfondie tantôt sur le site que sur le contexte dans lequel il s'insère.

Dans le présent chapitre nous allons en premier lieu identifier les différents monuments composant le site de Rosalcazar sous forme des fiches d'inventaire. Les informations présentées sont réalisées par la superposition des documents graphiques disponibles en plus des illustrations photographiques.

En deuxième lieu, on va passer à l'analyse urbaine, une étape primordiale pour comprendre non seulement le site mais tout le contexte dans lequel il s'inscrit.

En dernier lieu, on va se référer à des exemples thématiques sur des sites fortifiés afin de développer une réflexion sur l'ensemble des interventions et le programme qu'on veut mettre en place pour notre cas d'étude.

I. ANALYSE TECHNIQUE DU CHATEAU NEUF :

I.1. Identification des différents monuments composants le site :



Figure 2.1: L'identification des monuments composants Rosalcazar
Source : Google earth 2016 avec mise en forme

L'ensemble de la fortification n'est pas classé à part le palais du Bey y compris le pavillon de la favorite, il faut noter qu'il reste trois traces classées de cette présence espagnole le long des murailles de Château Neuf : la porte d'entrée, un écusson du roi d'Espagne, et une échauguette d'angle.

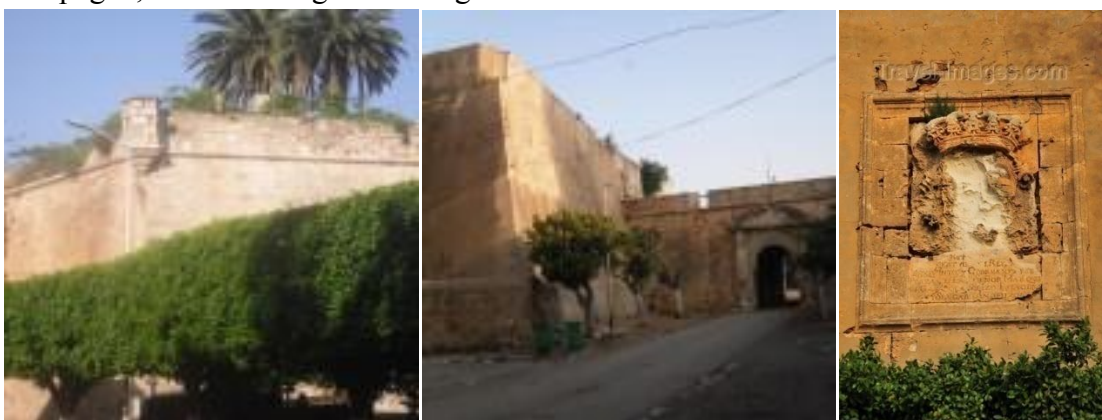


Figure 2.2: De gauche à droite l'échauguette, la porte d'entrée et l'écusson espagnol.
Source : Memoblog.Oran

I.2. Fiches d'inventaire :

<i>a-FICHE D'INVENTAIRE DU PALAIS DU BEY</i>		
1. Généralités	Wilaya	Wilaya d'Oran, Daira d'Oran, Commune de Sidi el Houari
	Nom du bien	Palais du Bey à l'époque Ottomane et actuelle
	Epoque de construction	Ottomane par le Bey Mohamed el Kébir en 1792
	Accès	Il est accessible par la porte monumentale du Rosalcazar (le seul accès)
2. Données juridiques	Propriétaire	OGBEC
	Classement	Classé le : 23/07/1952

3. Identification



Figure 2.3: Vue prise à partir de la carcasse du château neuf

3.1. Eléments architecturaux

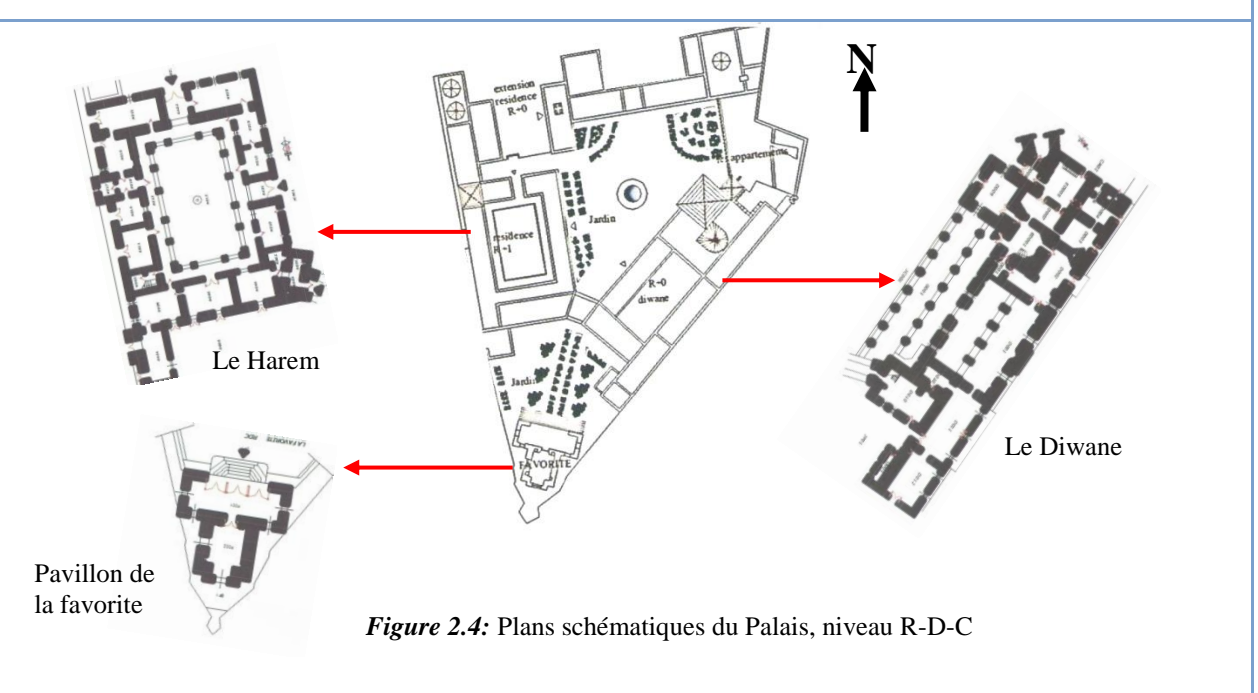


Figure 2.4: Plans schématiques du Palais, niveau R-D-C

Elément	Illustration	Description
<p><i>Porte d'entrée principale</i></p>	 <p><i>Figure 2.5:</i> porte d'entrée du palais prise à partir du jardin</p>	<p>Une porte en arc brisé. Cette porte donne sur une cour jardin vu que les édifices ottomans sont caractérisés par la splendeur de leurs jardins.</p>
<p><i>Le Diwane</i></p>	 <p><i>Figure 2.6:</i> Le Diwane, une vue prise à partir du jardin</p>	<p>Le Diwane a été considéré comme l'espace de travail et de réception du Bey, il a été construit en double péristyle, comme le montre la figure en gauche.</p>
<p><i>La résidence du bey ou le Harem</i></p>	 <p><i>Figure 2.7 :</i> Le Harem, une vue prise à partir du patio</p>	<p>Il constitue l'aile ouest du palais il donne sur le jardin de la favorite, il fut sujet à des extensions où la conception du 1^{er} étage revient aux Français, d'ailleurs les deux styles architecturaux sont bien distingués.</p>
<p><i>Extension de la résidence</i></p>	 <p><i>Figure 2.8 :</i> Le Harem, une vue prise à partir du patio</p>	<p>On distingue deux galeries parallèles et identiques sur le plan dimensionnel et architectural, mais les matériaux et l'époque de construction se diffèrent.</p>

Pavillon de la favorite

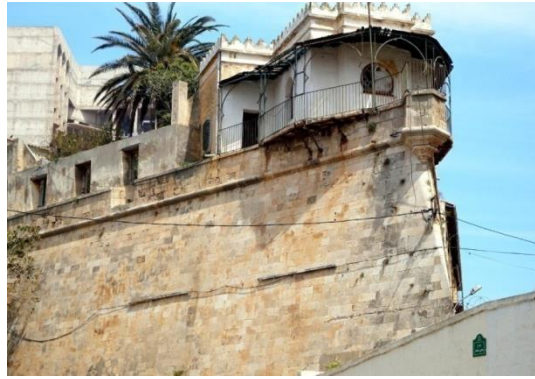


Figure 2.9 : Pavillon de la favorite, une vue extérieure prise à partir de la rue Meftah Kouider

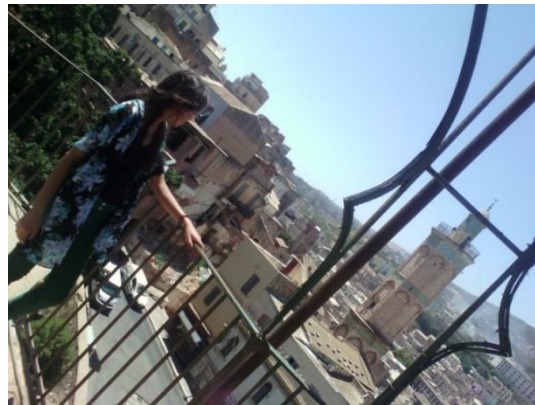


Figure 2.10: Vue prise à partir du balcon de la chambre de la favorite

A partir de la rue Meftah Kouider en aperçoit un kiosque très coquet jonché au sommet et de l'éperon de l'édifice, constitué d'un jardin, d'un salon et d'une chambre avec balcon de par sa position permet de regarder l'ensemble du quartier, le massif de Merdjajou et la mer (figures 2.9 & 2.10).

3.1. Eléments architectoniques

Arcs outrepassés brisés

Types d'arcs existants dans le palais



Figure 2.11: Les arcs du péristyle de Diwane

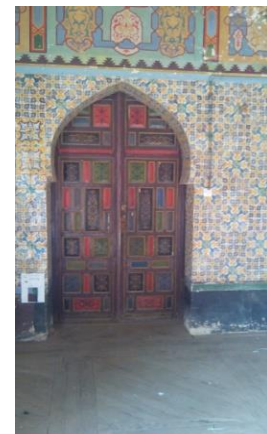


Figure 2.12: La porte d'entrée de la chambre de la favorite

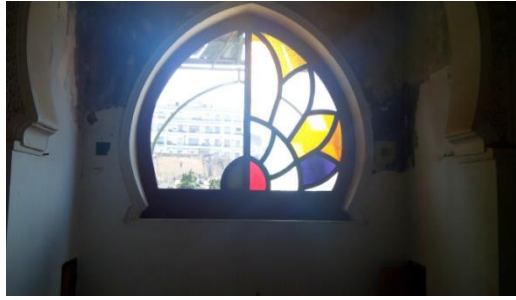


Figure 2.13: Une ouverture dans la chambre de la favorite



Figure 2.14: Porte fenêtre du balcon de la chambre de la favorite



Figure 2.15 : Balcon de la chambre de la favorite

Arcs en plein cintre



Figure 2.16 : Une vue qui donne vers le patio de la résidence



Figure 2.17: L'entrée du pavillon de la favorite

Types d'arcs existants dans le palais

Arcs Iranien



Figure 2.18 : Le hall du pavillon de la favorite



Figure 2.19: A l'intérieur de la chambre de la favorite

Types de colonnes existants dans le palais



Figure 2.20 : Colonnes extérieures simples, cachet d'un style très introverti

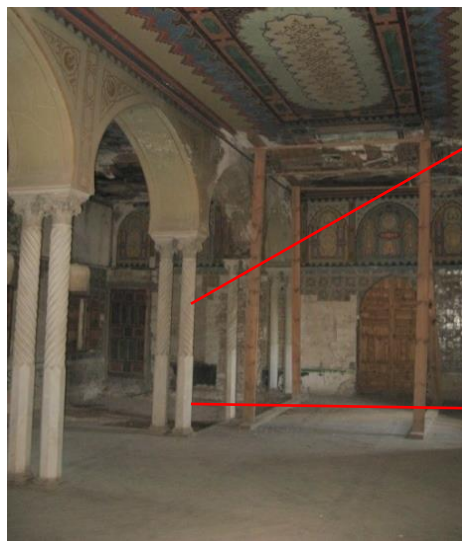
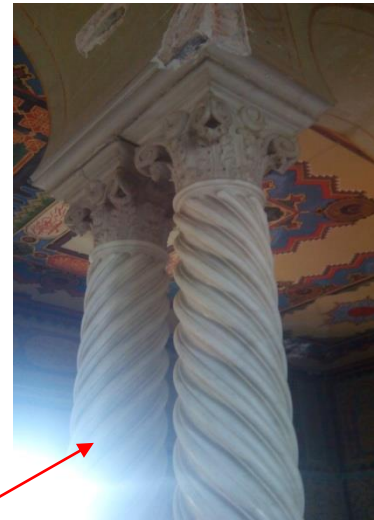


Figure 2.21 : Colonnes à l'intérieur de Diwane, avec un chapiteau, une partie en spirale et une partie basse octogonale avec une base



4. Bibliographie

Les ouvrages

RENE Lespès, ORAN, Etude de géographie et d'histoire urbaine, Editions Bel Horizon.
 KOUIDER Metair, Oran face à sa mémoire, Editions Bel Horizon.
 ZAKI Bouzid, palais et somptueuses demeures.




5. Etat de conservation

Mauvais état

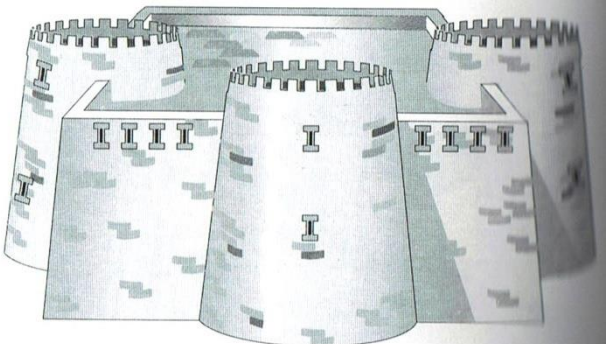

Il y a eu des tentatives de restauration, citant :

- En 2005, L'agence gouvernementale Turque des sites archéologiques « Tica » devrait prendre en charge ce projet, ils ont procédé à un état des lieux pendant un séjour à Oran qui durait 15 jours.
- En 2008, le ministère de la culture a chargé l'office de gestion et d'exploitation des biens culturels OGEBC de restaurer le palais et ses structures annexes.
- En 2016, le service de la DUAC d'Oran a lancé un appel d'offre pour l'étude de ce projet avant passer à la pratique.


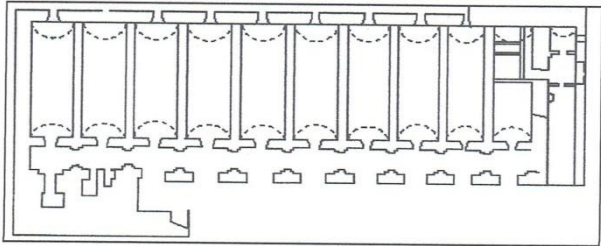

Ce projet a fait couler beaucoup d'encre sans aboutir à une vraie opération de restauration.

	  <p><i>Figure 2.22</i> : Détérioration des planchés (des fissures importantes)</p> <p><i>Figure 2.23</i> : Décollement des enduits et de la peinture</p>
<p>6. Pathologies</p>	 <p><i>Figure 2.24</i> : Interventions sur le palais avec des matériaux non conformes</p>
<p>7. Valeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Valeur d'ancienneté</u> : vu qu'il est en état de dégradation avancée. • <u>Valeur historique</u> : c'est là où était prises toutes les décisions administratives par le Bey Mohamed el Kebir, puis il avait une fonction militaire avec l'arrivée des Français, puis la visite de Napoléon III fut accentuée sa valeur. • <u>Valeur artistique</u> : ce palais est une œuvre d'art, témoin de la beauté de l'architecture Islamique et religieuse, par la forme des arcs, coupoles, couvrant l'ensemble du planché et des murs, la polychromie et couleurs primaires mélangés avec harmonie agréable à regarder, sont tous des éléments exceptionnels à préserver.

b-FICHE D'INVENTAIRE DES DONJONS

1. Généralités	Localisation	Wilaya d'Oran, Daira d'Oran, Commune de Sidi el Houari
	Nom du bien	Bordj el Ahmer à l'époque mérinide, les donjons rouges actuellement.
	Epoque d'édification	Mérinide, par Abu el Hassen en 1347 (quoique leur architecture renvoie à d'autres hypothèses, ayant un lien avec une probable présence vénitienne ou celle des chevaliers de l'ordre de Malte).
2. Statut juridique	Monument non classé	
3. Identification	 <p><i>Figure 2.25:</i> Reconstitution probable des donjons, <i>source</i> : Guide du Bel Horizon des monuments historiques et sites naturels</p>	
4. Bibliographie	<p>RENE Lespès, ORAN, Etude de géographie et d'histoire urbaine, Editions Bel Horizon.</p> <p>KOUIDER Metair, Oran face à sa mémoire, Editions Bel Horizon.</p> <p>KOUIDER Metair, Guide bel horizon des monuments historiques et sites naturels, Editions Bel Horizon.</p>	
5. Etat de conservation	Mauvais état (un monument squatté actuellement par les habitants de la région)	
6. Pathologies	 <p><i>Figure 2.26:</i> Le rajout du bâtiment français</p>	

c-FICHE D'INVENTAIRE DES VÔUTES

1. Généralités	Localisation	Wilaya d'Oran, Daira d'Oran, Commune de Sidi el Houari
	Nom du bien	Les voûtes.
	Epoque d'édification	Espagnole en 1770.
2. Statut juridique	Monument non classé	
3. Identification	 <p><i>Figure 2.27 : Vue sur les voûtes de l'extérieur</i></p>	
	 <p><i>Figure 2.28 : Plan schématique des voûtes</i></p>	
4. Bibliographie	<p>LESPEDES René, ORAN, Etude de géographie et d'histoire urbaine, Editions Bel Horizon</p> <p>KOUIDER Metair, Oran face à sa mémoire, Editions Bel Horizon</p> <p>KOUIDER Metair, Guide bel horizon des monuments historiques et sites naturels, Editions Bel Horizon</p>	
5. Etat de conservation	Mauvais état	
6. Pathologies	 <p><i>Figure 2.29: Le colmatage des murs, le manque d'entretien et l'abandon</i></p>	

II. ANALYSE URBAINE :

✚ *Approche méthodologique de l'analyse urbaine:*

« La conservation et la mise en valeur du patrimoine requièrent non seulement une prise en compte des monuments et des bâtiments remarquables, mais aussi la reconnaissance de la valeur du contexte où ils se situent.[.....] La suppression ou la construction d'un seul bâtiment peut perturber la cohérence générale d'un système, il importe donc de savoir dans quelles conditions il est possible d'ajouter des éléments à la forme urbaine ou d'en retrancher sans trahir sa personnalité, dans quelles limites il est possible de faire évoluer le visage d'un quartier sans le défigurer »³⁹.

Dans cette perspective, on a choisi différentes démarches pour mener à analyser le contexte d'étude afin d'arriver à tisser le lien avec l'histoire donc réussir les interventions à venir:

- ***Une analyse paysagère*** la méthode de Kevin Lynch permet de comparer l'image spatiale d'une ville et les perceptions individuelles.
 - La forme urbaine n'est donc pas un objet matériel, elle est la construction d'une signification.
- ***Une analyse typo-morphologique***⁴⁰ « sans elle, écrit Rémy Allain, l'aménageur est comme un chirurgien qui ignorerait l'anatomie et la médecine générale »⁴¹
 - Afin de comprendre la réalité urbaine et sa transformation au fil du temps et de créer une « storia operante » selon Muratori, c'est-à-dire une « histoire active » où passé, présent et futur seront liés dans une continuité historique.
- ***Une analyse SWOT*** c'est une analyse qui s'appuie sur les deux analyses précédentes, qui nous permettra de repérer les forces et les opportunités que présente notre cas d'étude afin de les maximiser ; et d'identifier les faiblesses et les menaces pour les analyser avec attention afin de réduire les risques.

³⁹ Etudes et documents sur le patrimoine culturel, méthode d'analyse morphologique sur les tissus traditionnels, réalisé par l'UNESCO.

⁴⁰ L'analyse typo-morphologique est née suite à l'apparition de l'école italienne muratorienne en référence à l'ouvrage de Saverio Muratori publié en 1959 et qui porte sur la forme de la ville. Ses idées seront récupérées et développées à travers ses étudiants (A. Rossi, C. Aymonino, G. Caniggia). Plus tard, elles seront réintroduites en France par Philippe Panerai. Cet école réagit en critique au Mouvement moderne en privilégiant le respect des diverses strates historiques et de la relation entre le bâti et le site.

⁴¹ Rémy Allain, Morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville, Armand Collin, 2004, p.6.

II.1. Présentation du site :

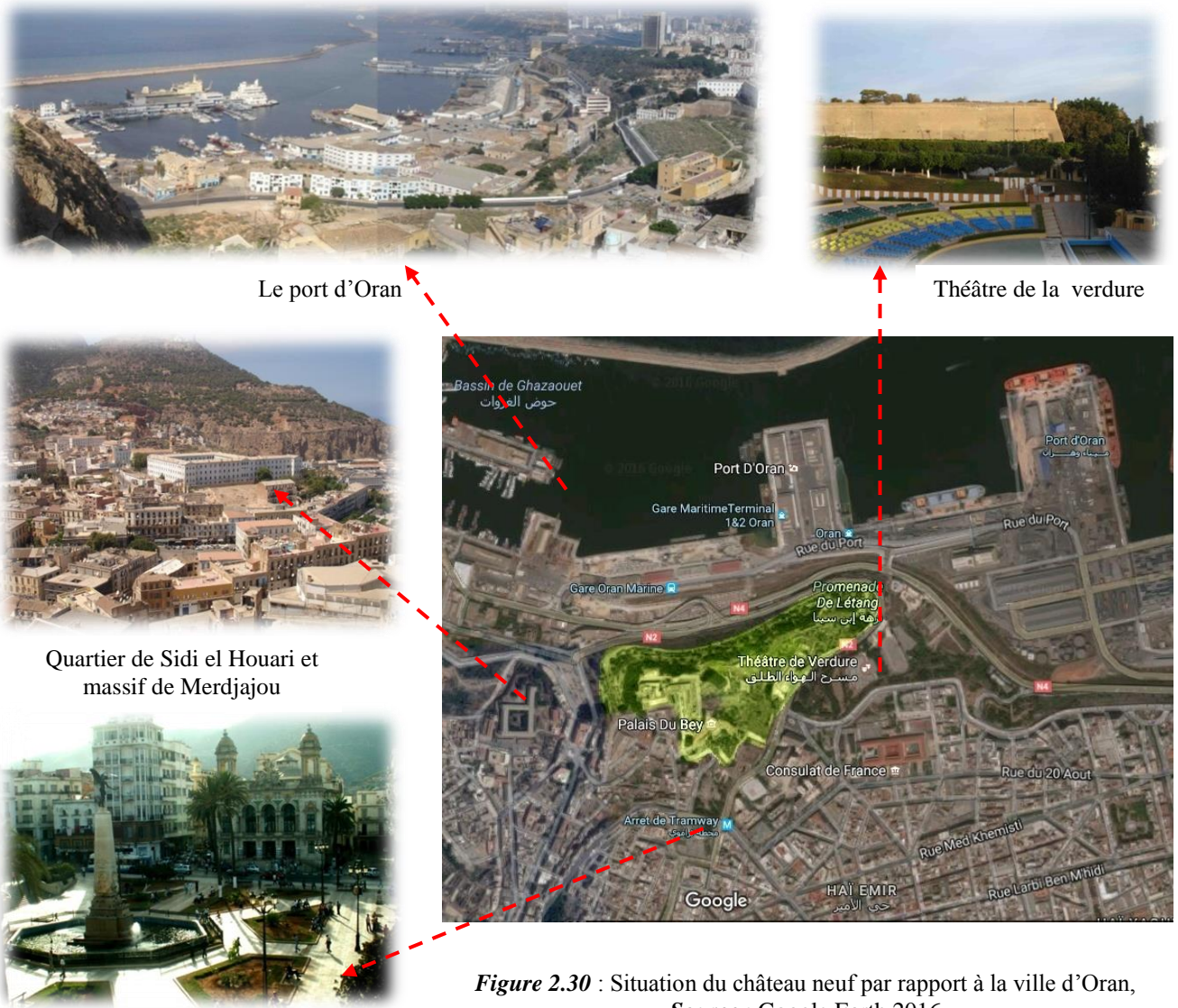


Figure 2.30 : Situation du château neuf par rapport à la ville d'Oran, Source : Google Earth 2016

■ Zone d'étude

Le centre ville d'Oran

A-Assiette

La zone d'étude se situe dans le Nord-Ouest de la ville d'Oran

Petite échelle

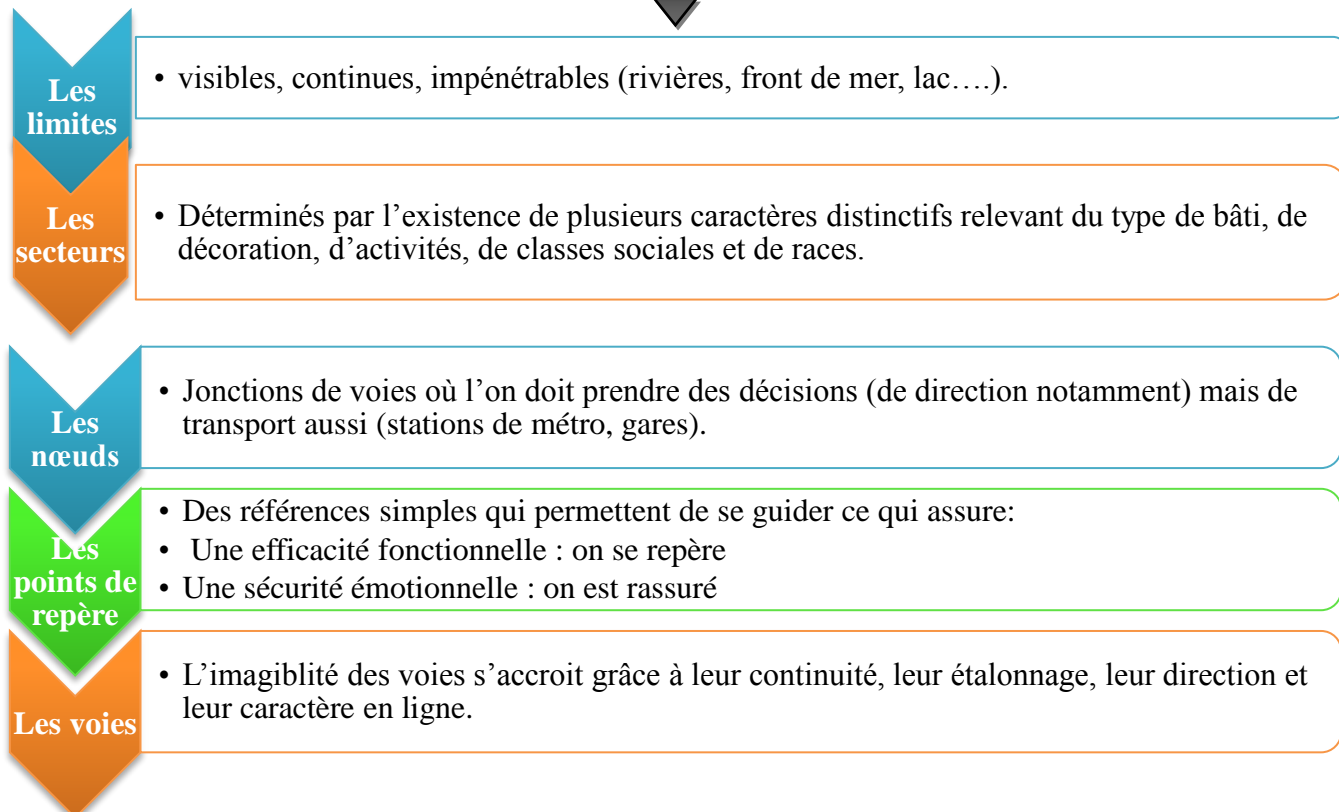
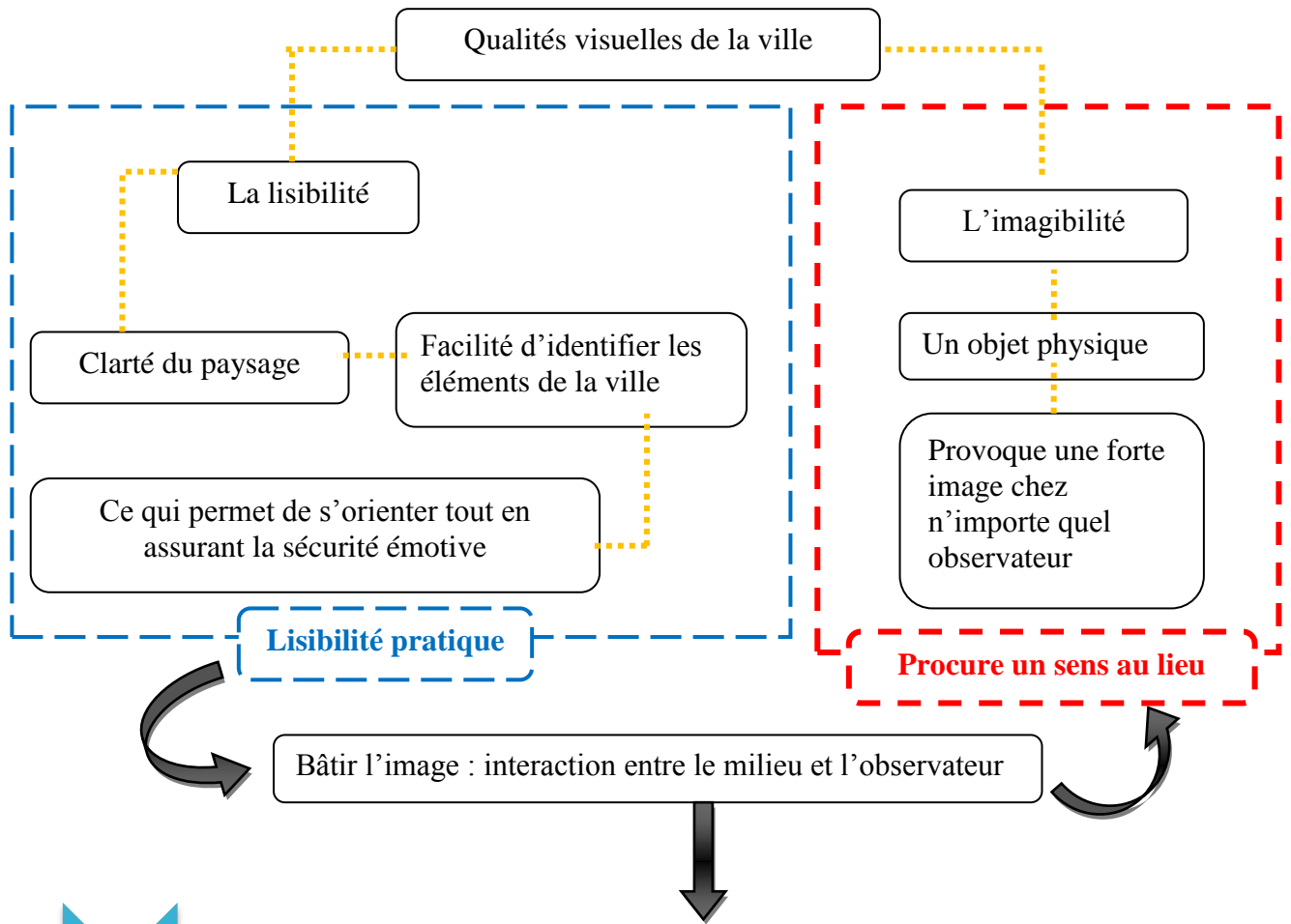
B-Limites

Grande échelle

- Au nord : promenade de Létang
- A l'est et au Sud: rompe commandant Ferradj
- A l'ouest : Rue Meftah Kouider

- Au nord : le port
- A l'est: théâtre de la verdure
- A l'ouest : quartier de Sidi el Houari et massif de Merdjajou
- Au sud : le centre ville d'Oran

II.2. Analyse paysagère : elle peut être résumée comme suit



II.2.1. Les limites:

+ Morphologie du site

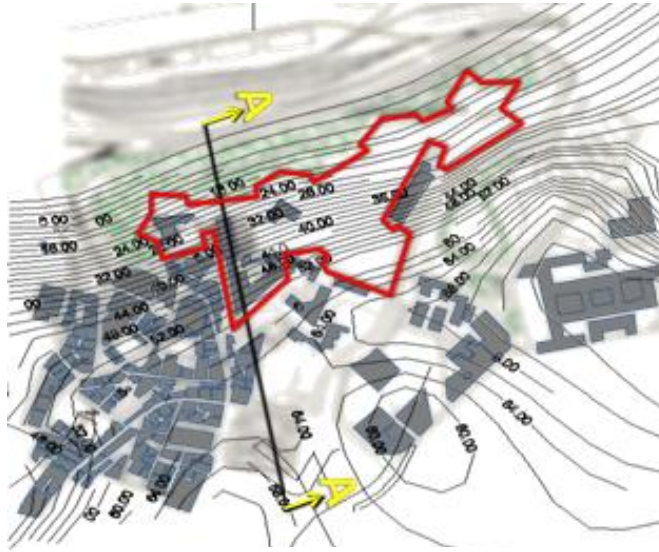


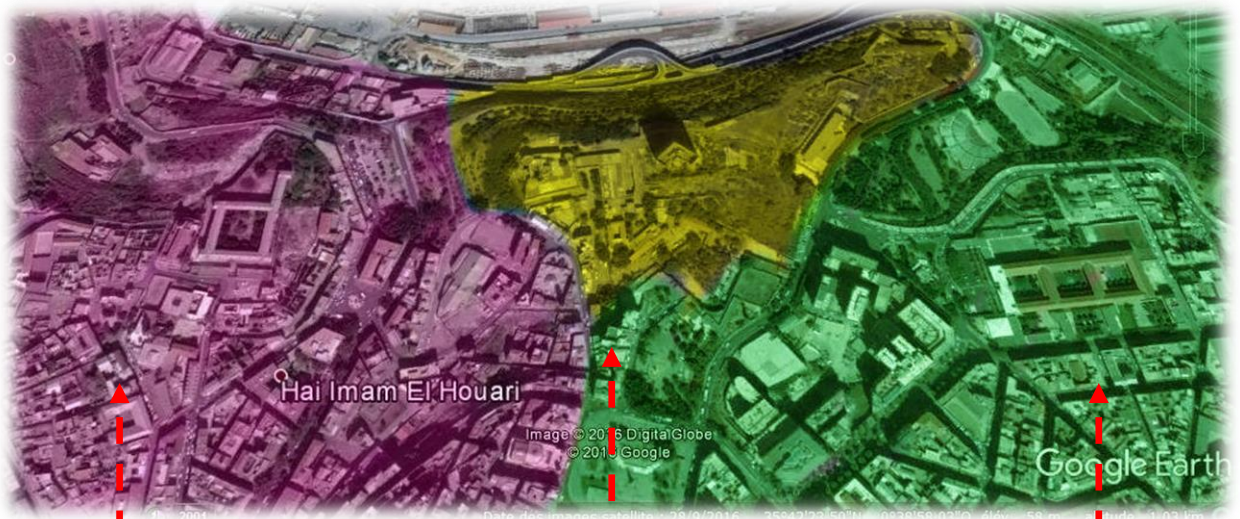
Figure 2.31 : Morphologie du site

La coupe s'étend du Port d'Oran jusqu'à la place du 1^{er} Novembre, où les hauteurs varient entre +0.00 au 70m, La morphologie du site varie entre 22m et 60m de hauteur, cette différence de niveau entre le site et son environnement immédiat ainsi que les hautes murailles du château neuf présentent des limites physiques.



Coupe A-A

I.2.2. Les secteurs :



La ville basse :
ancienne ville

Zone d'étude : zone
intermédiaire

La ville haute :
La nouvelle ville



II.2.3. Les points de repère :



Figure 2.32 : Carte montrant les repères les plus marquants
Source : Google earth 2016 avec mise en forme



Figure 2.33 : Vue aérienne sur le centre ville d'Oran
Source : Yann Arthus-Bertrand avec mise en forme



Figure 2.34: Mosquée du



Figure 2.35: Théâtre régional



CHAPITRE III : APPROCHE ANALYTHIQUE



Figure 2.36: Place 1^{er} Novembre



Figure 2.37: La mairie (ex hôtel de la ville)



Figure 2.38: Hôtel Royal



Figure 2.39 : Siège de Sonelgaz



Figure 2.40: Théâtre de la verdure



Figure 2.41: Lycée Pasteur

Le contexte d'étude est à forte imagibilité, cela est accentué par la présence de la place du 1er Novembre et des édifices marquants.

➤ **La place 1^{er} Novembre :**

Par sa position au centre-ville, la place est perçue comme étant un lieu d'invitation privilégiée à la ville puisque c'est le premier endroit qu'on fait découvrir aux visiteurs qui ne connaissent pas la ville.

Ce type d'analyse nous a permis, en effet, de constater que l'identité et la structure de la place du 1er Novembre 1954 sont bien lisibles. Ceci est probablement dû aussi bien à la présence de deux monuments d'une architecture exceptionnelle qu'à ses configurations urbaine et géométrique.

En effet, du point de vue de l'architecture, c'est l'hôtel de ville (1886) et le théâtre (1907) qui sont les édifices les plus marquants. Ils sont représentatifs de l'architecture des édifices publics associée au style Napoléon III. Leurs accès en emmarchements et colonnades monumentaux procurent à la place une très forte image. Leur architecture les signale dans le paysage urbain. Ils constituent des repères spatiaux privilégiés.

La lisibilité de cette place est marquée par son ouverture et son accessibilité. Elle est renforcée par ailleurs, par un ensemble de symboles d'un grand intérêt.

II.2.4. les voies et les nœuds :

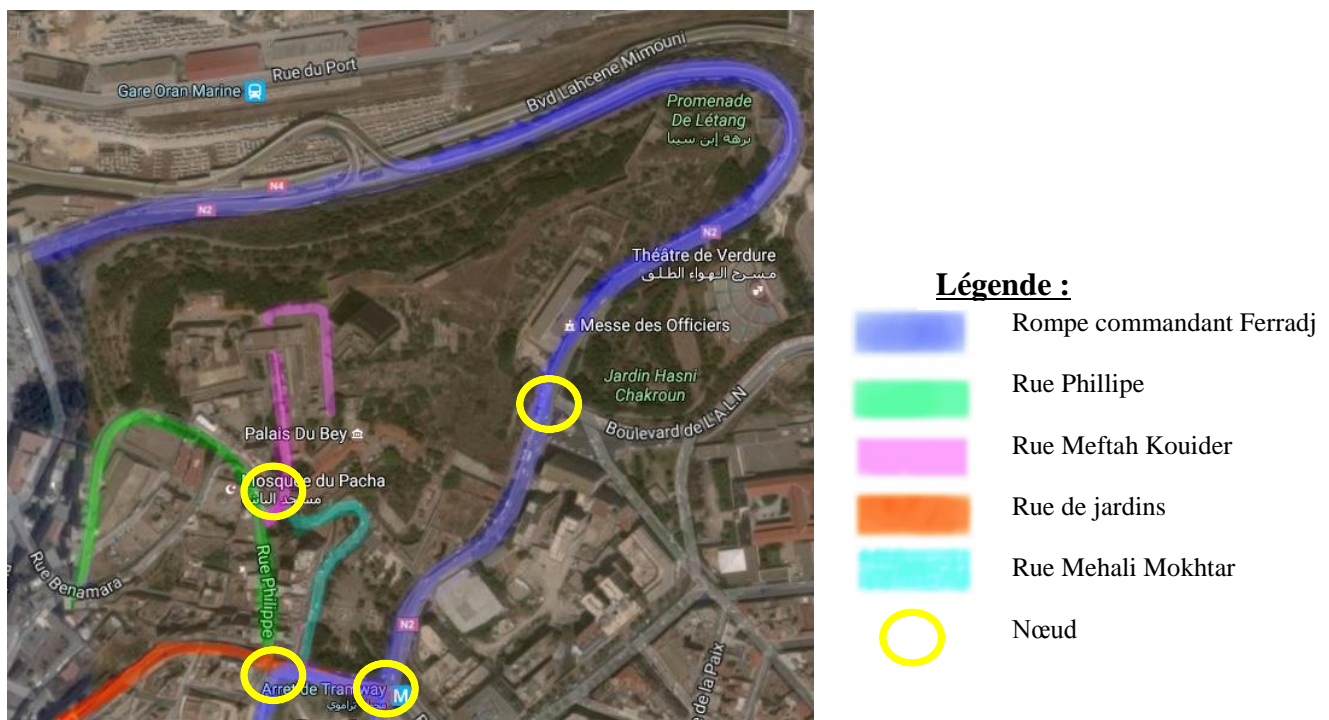


Figure 2.42: Carte montrant les voies et les noeuds

Source : Google earth 2016 avec mise en forme



Figure 2.43: La rompe du commandant Ferradj

La rompe du commandant Ferradj est un axe de desserte principal (RN2), à forte imagibilité et cela grâce à:

- Sa continuité liant entre le front de mer et le centre ville ainsi que le bas quartier.
- Sa largeur importante (10m).
- Sa direction qui suit parfaitement la topographie du site et présente une forte pente qui s'étend jusqu'à la Place du 1er Novembre.
- Sa longue perspective s'ouvrant sur la place, sur le jardin du cercle militaire et plus loin sur le Château Neuf. Par ailleurs, sa grandeur permet d'embrasser d'un seul regard l'ensemble de l'espace.
- Son caractère en ligne change pour en former un système en résille (pour plus de détails voir l'étude typo-morphologique : système viaire).

• II.3. Analyse typo-morphologique :

Le tissu urbain est découpé en quatre systèmes :

1. Système parcellaire } En deux dimensions et correspondent au **mode de distribution**
2. Système viaire } du territoire urbain.

3. Système du bâti } En trois dimensions et correspondent au **mode d'occupation**
4. Système des espaces libres } du territoire urbain.

II.3.1. Système parcellaire :



Figure 2.44 : Carte du découpage parcellaire

Le principe de division est hérité d'un découpage en damier, il est réalisé par :

- L'accolement des parcelles dans la majorité des parties.
- L'inclusion dans quelques parties.

La partie "Est" est plus hiérarchisée que la partie "Ouest", cela est dû à la topographie du site (fig. 2.45), en plus le rajout et la démolition de quelques constructions d'une façon anarchique.

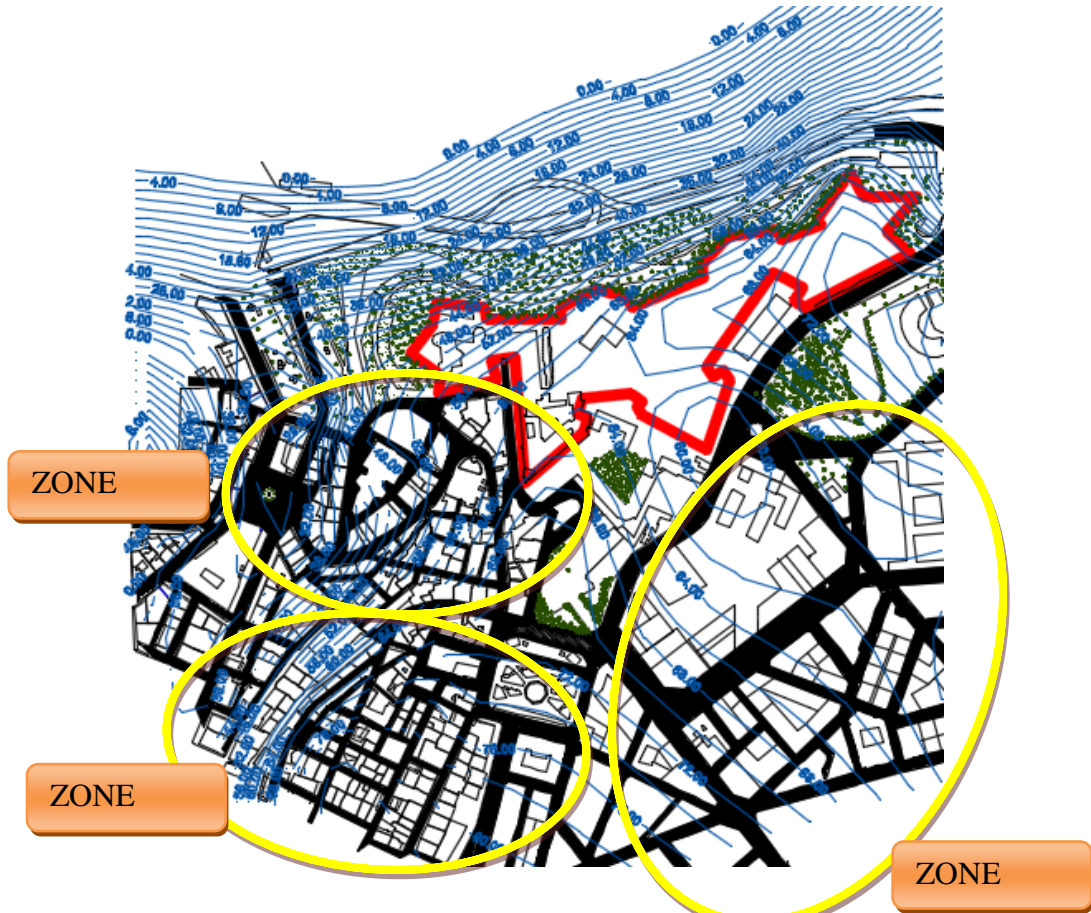
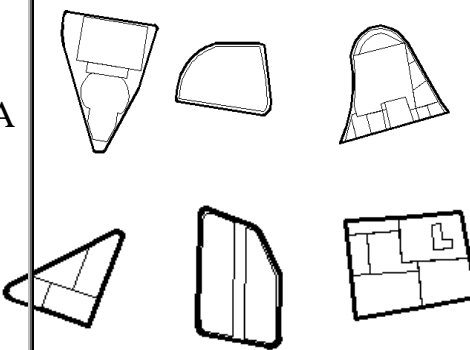
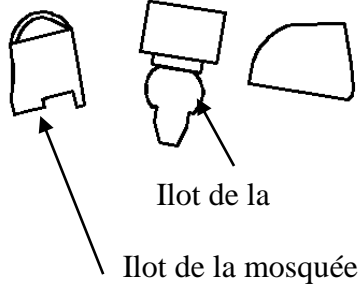


Figure 2.45 La topographie du site et son influence sur le découpage parcellaire

V_c
le contexte d'étude :

S

ZONES	FORME D'ÎLOT	FIGURE DES PARCELLES	ORGANISATION
Zone A	 <p>Triangle Rectangle</p>	 <p>Ilot de la Ilot de la mosquée</p> <p>Formes plus régulières</p>	<p><u>Hétérogène</u></p> <p>Les parcelles contenant des équipements prennent la totalité de l'îlot, il existe même des îlots fermés qui sont à caractère résidentiel.</p>



Zones « B » et « C »	<p>Trapue trapézoïdales</p>	<p>Carré trapèze en « L »</p>	<p><u>Homogène</u> Avec des Ilots fermés occupés par des bâtiments généralement à fonction résidentielle et commerciale.</p>
	<p>Rectangulaire</p>	<p>Rectangle</p>	

II.3.2. Système viaire :

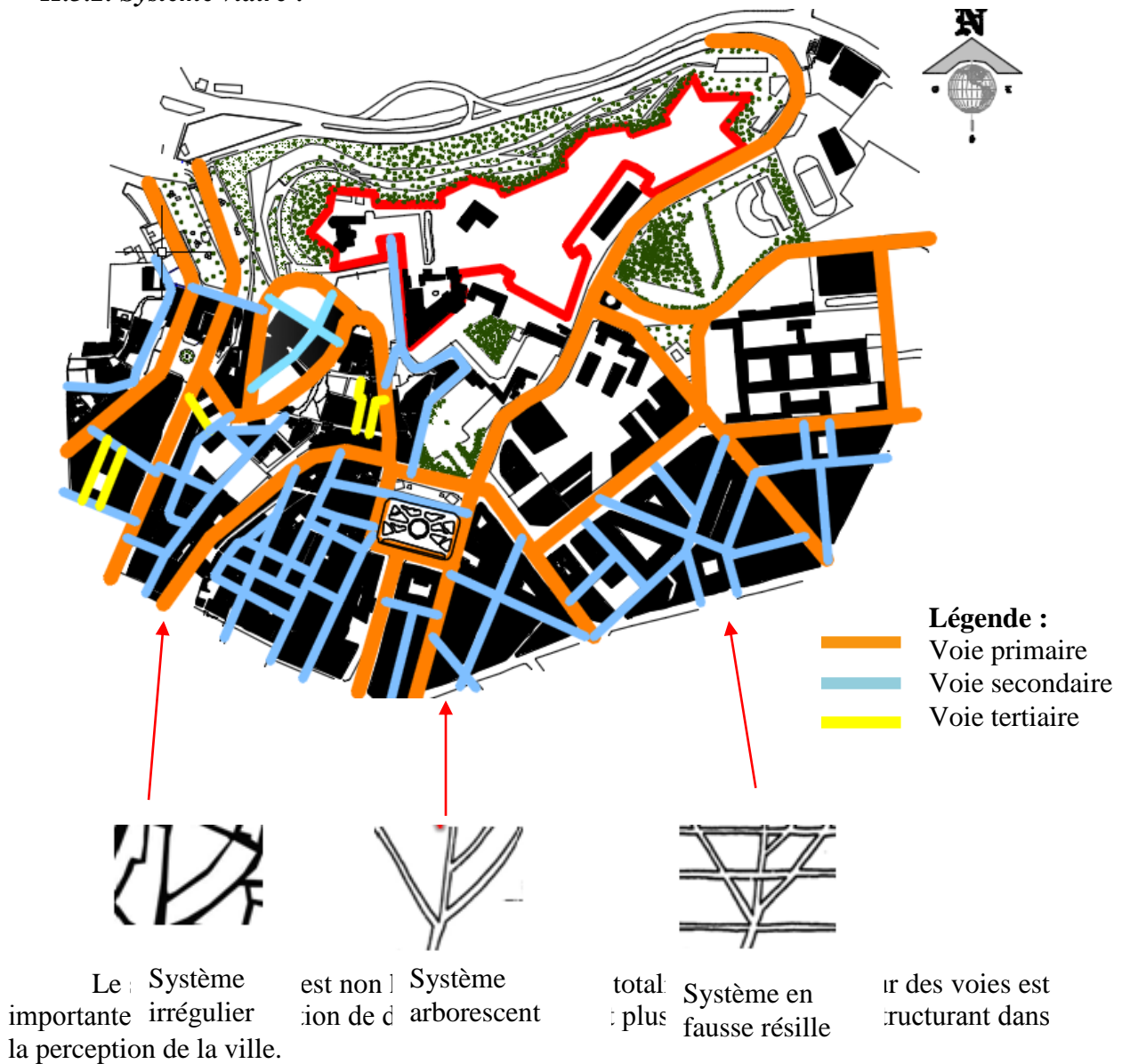

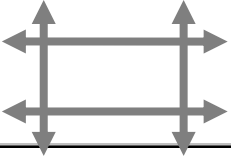




Figure 2.46: Carte du système viaire

CHAPITRE III : APPROCHE ANALYTHIQUE

Le tableau suivant résume les différentes voies de desserte au site avec leurs largeurs et mode de liaison :

<i>Axe</i>	<i>Nomination</i>	<i>Liaison</i>	<i>Représentation graphique</i>	<i>Dimension</i>
Axe principale	Boulevard commandant Ferradj	système linéaire		10m
		il se change au niveau de la place d'Armes pour devenir un système en résille.		
Axe secondaire	-Rue Meftah Kouider -Rue Mehali Mokhtar	système linéaire		3.3m 05m
	-Rues internes	Système en boucle ou en résille.		Variable de 05 à 06m

Circulation et accessibilité :



Figure 2.47: L'accessibilité au site

La place 1^{er} Novembre est le point de convergence des principaux axes de la ville d'où la circulation est très dense (fig. 2.49).

Le château neuf est muni d'un seul accès mécanique et piéton de 3.3m de largeur (fig 2.51).



Figure 2.48: Flux piéton au niveau de la place 1^{er} Novembre



Figure 2.49: Flux piéton au niveau de la place 1^{er} Novembre



Figure 2.50: Arrêt du Tramway



Figure 2.51: L'entrée au château neuf



Figure 2.52: Arrêt du Tramway

II.3.3. Système bâti

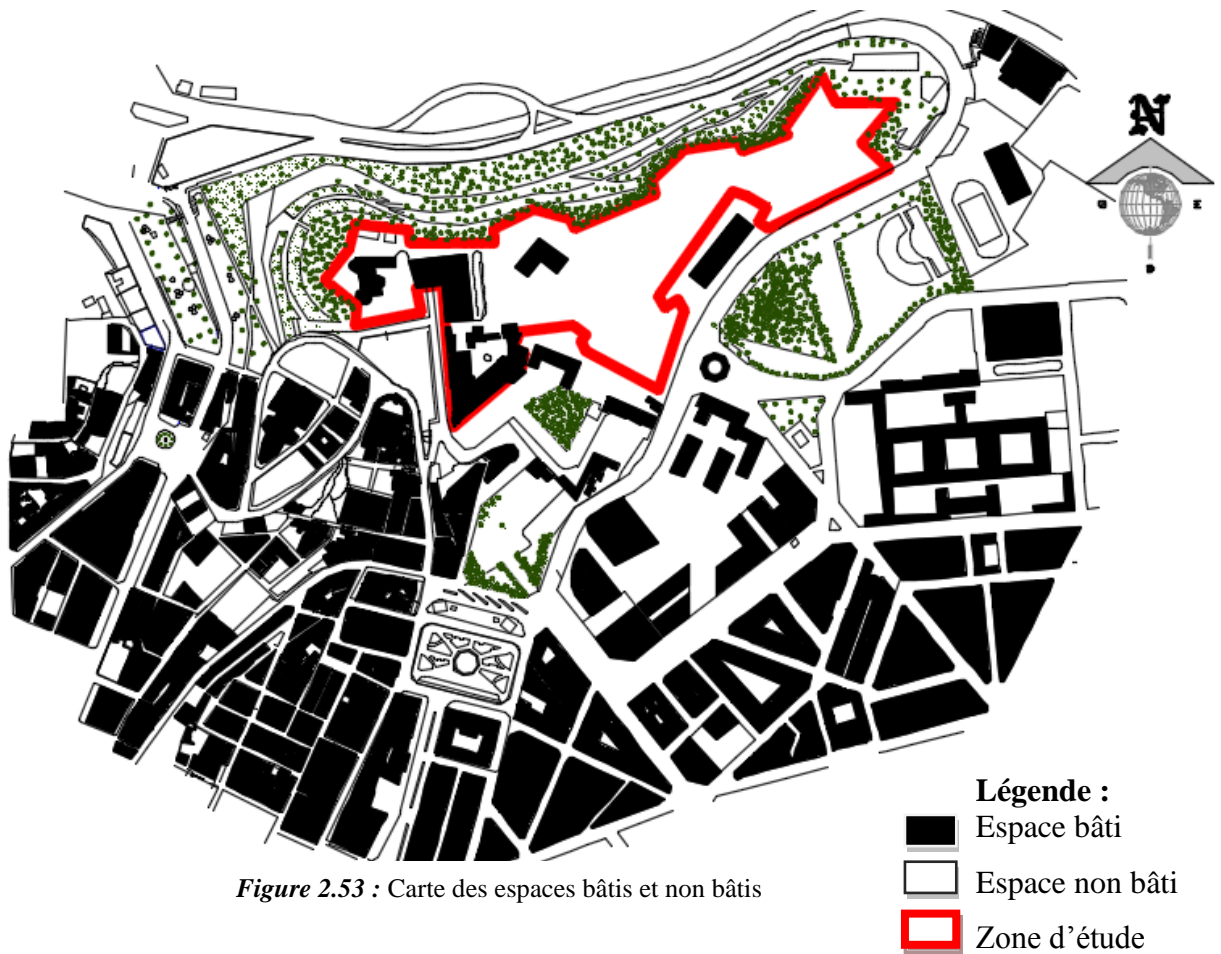


Figure 2.53 : Carte des espaces bâtis et non bâtis

On remarque un déséquilibre de densité d'emprise au sol entre la zone d'étude et les espaces environnants, le CES est de 0.7 ce qui prouve que le site est loin d'atteindre sa pleine exploitation, à cause de :

1. La complexité du site.

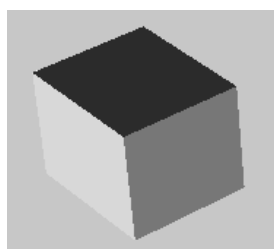
2. Le terrain qui se trouve devant le château neuf appartient aux services de sécurité militaire. Les masses construites sont contiguës, elles présentent une forte continuité par accollement des bâtiments les uns aux autres tout au long des rues.

➤ ANALYSE DES BATIMENTS :

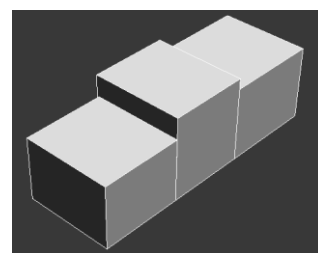
a) Types de volumes existants :



A cour



Plat



Continuité linéaire

La plupart des bâtiments existants au centre ville sont d'un héritage colonial, ou on remarque des bâtiments à cour (fig.2.54), d'autres plats d'une continuité linéaire (fig.2.55).



Figure 2.54 : Bâtiment correspondant au type à cour



Figure 2.55 : Bâtiment correspondant au type plat (continuité linéaire)

b) Les façades :

La façade en tant que composante majeure d'un édifice, joue le rôle d'interface avec le monde extérieur. Elle est d'après C.ALEXANDER et A.LEVY « l'enveloppe et l'encadrement d'une structure composée, elle est définie comme système composé, elle joue un rôle intermédiaire de médiateur entre le projet et l'observateur, c'est un héritage symbolique »⁴²

➤ Les styles architecturaux existants :

• Le style Napoléon III :

Le style Napoléon III est le triomphe de l'éclectisme et de l'interprétation Inventives des styles anciens, ce style copie le gothique, la Renaissance, les style Louis XV et Louis XVI.

Ce qui détermine ce style est l'importance du rapport à l'urbain tant dans l'adaptation à la parcelle que dans le traitement de la façade.

⁴² Leila Chebaiki, « médiation environnementale des façades architecturales », mémoire de magister, EPAU 2004/2005.

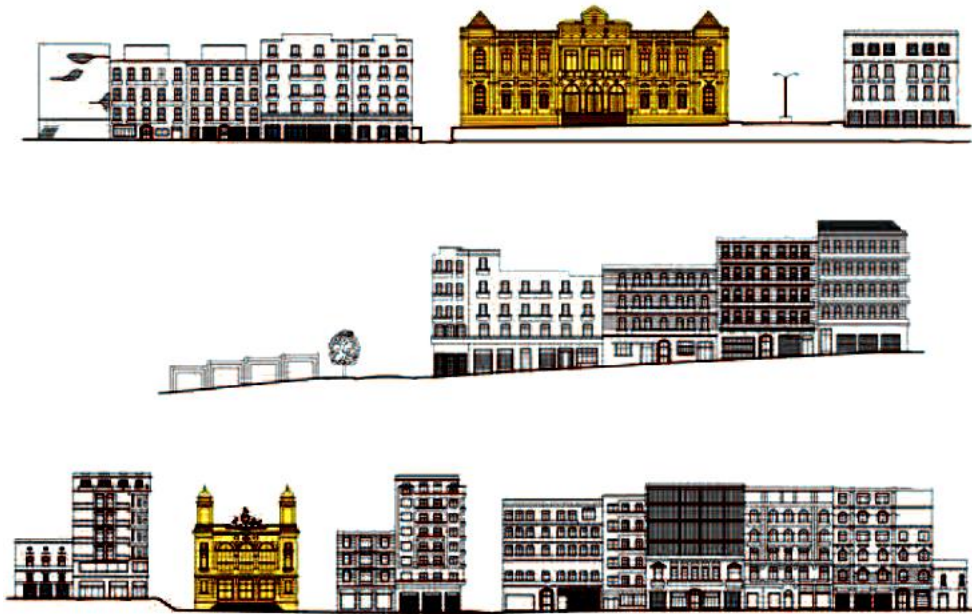


Figure 2.56: Façades urbaines prises à partir de la place 1^{er} Novembre. **Source :** Un dessin réalisé par un groupe d'étudiants de l'Ecole d'architecture d'Oran (USTO).

Dans la figure ci-dessous, les deux bâtiments les plus représentant de ce style sont colorisés en jaune, c'est l'hôtel de la ville (la mairie d'Oran en cours de réhabilitation, actuellement) et le théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula".



Figure 2.57: L'emplacement des deux batiments les plus représentants du style Napoléon III au centre ville d'Oran. **Source :** Yann Arthus-Bertrand avec mise en forme

- *Descriptif de l'immeuble « A », le théâtre régional :*

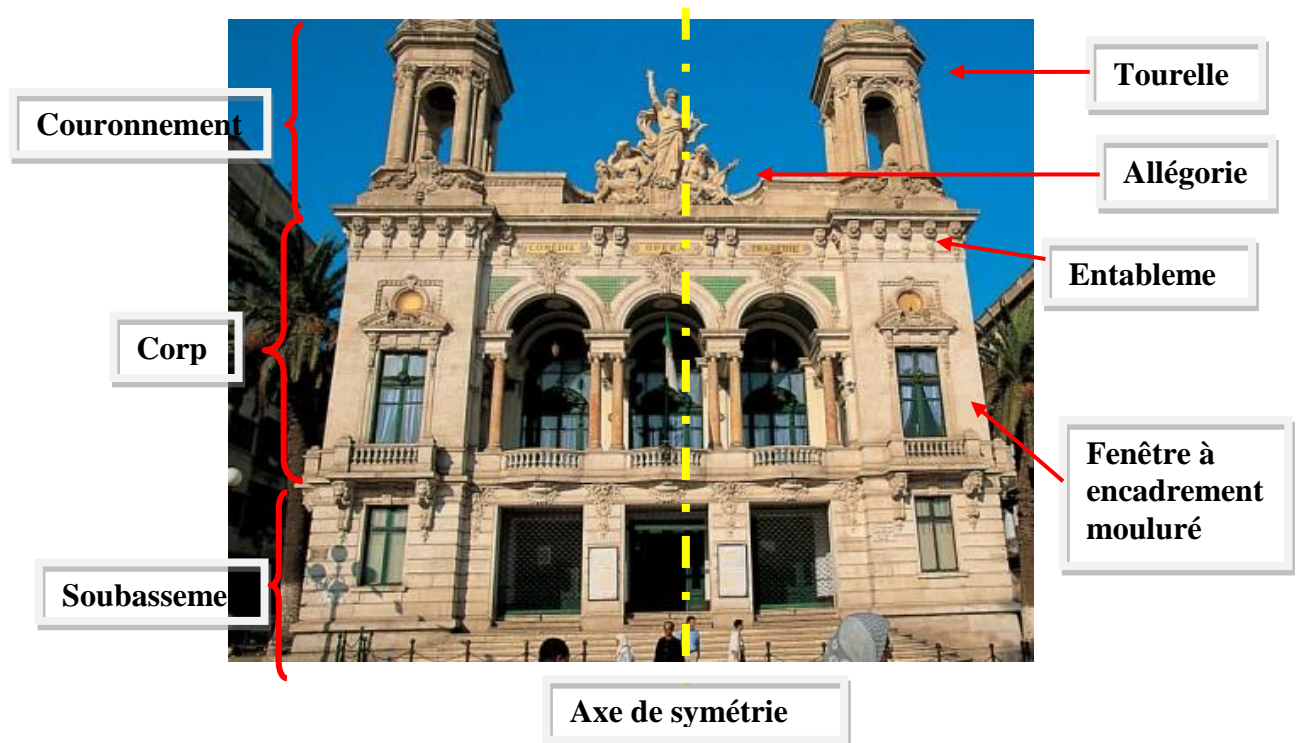


Figure 2.58: Le théâtre régional « Abdelkader Alloula »

Le théâtre d'Oran, implanté sur la bordure ouest de la place du 1^{er} Novembre, est un théâtre à l'italienne. On y pénètre par trois percées effectuées dans le soubassement exprimé par des bossages⁴³.

L'étage supérieur, constitué d'une haute loggia découpée en trois arcs servant de balcon au foyer, donne à l'immeuble son caractère monumental. Celui-ci est encore affirmé par l'allégorie⁴⁴ surmontant la loggia, tandis que les deux tourelles coiffées de coupes flanquant l'ensemble, signalant le bâtiment dans le paysage urbain. L'ensemble lui confère un style très caractéristique emprunté à l'art de la renaissance italienne

- *Descriptif de l'immeuble « B », l'hôtel de la ville ou la mairie d'Oran :*

L'hôtel de la ville construit en 1886, domine la place du 1^{er} Novembre. Sa façade est composée d'un corps central percé d'un porche à trois arcs et deux corps latéraux, tous surmontés de frontons. Il est représentatif de l'architecture des édifices publics NapoléonIII (fig.2.59).

⁴³ Saillie laissée à la surface d'un mur pour servir d'ornements.

⁴⁴ Œuvre artistique exprimant une idée.

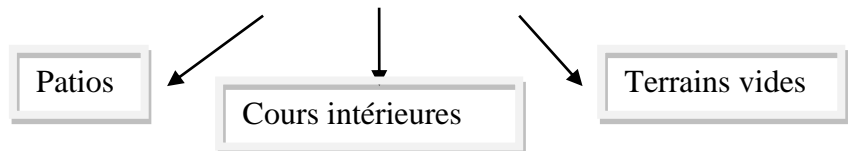


Figure 2.59: L'hôtel de la ville

II.3.3. Système des espaces libres :

On distingue deux types des espaces libres :

a. Espace libre privatif → il s'inscrit dans les parcelles



b. Espace libre public → il s'inscrit dans le système viaire → Places publiques

a. Espace libre privatif :

Analyse topologique : Pour la position des espaces libres par rapport au système bâti, on distingue : position par isolement, position d'accolement et position de liaison, comme le représente le tableau ci-dessous.

Position	isolement	accolement	liaison
Représentation 2D			
Représentation 3D			

b. Espace libre public (Places publiques) :

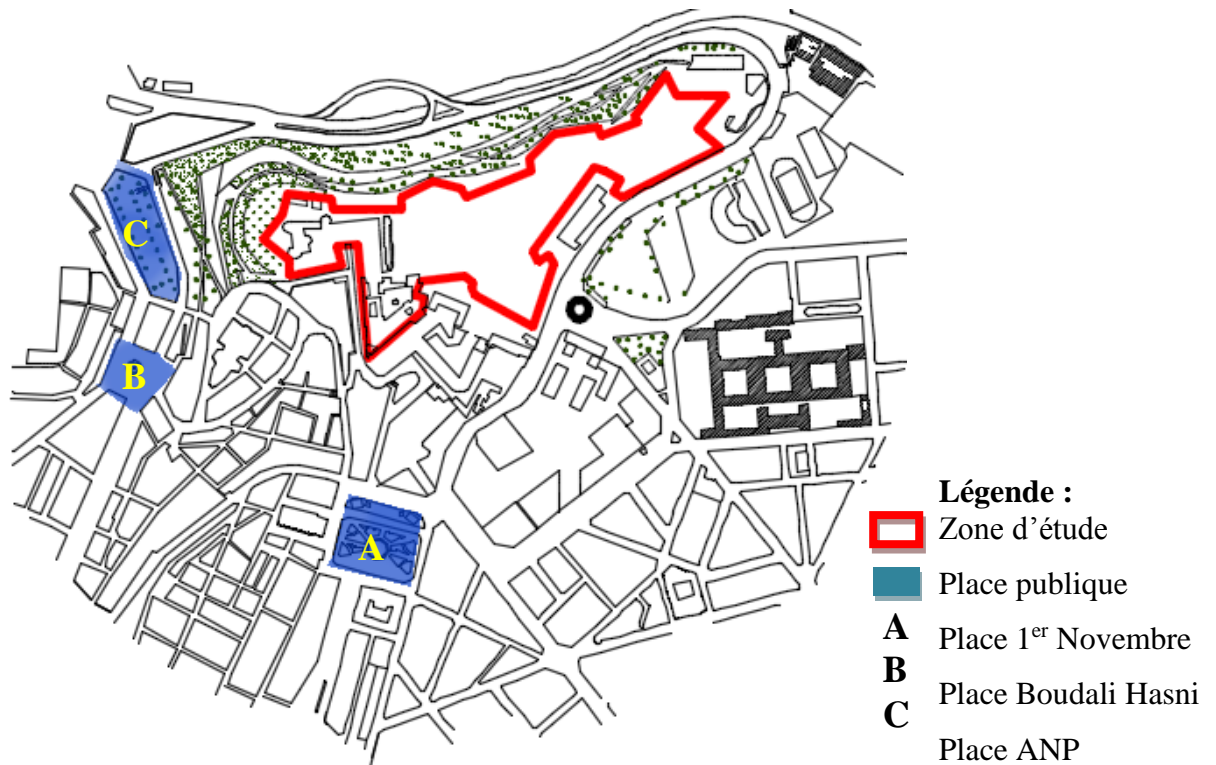


Figure 2.60: Carte représentant les places publiques majeures dans la zone d'étude

Classification typomorphologique :

- **Place d'armes communale :**

Victoria Sanger (2007) écrit que Vauban identifie trois types de places d'armes : celles au centre d'une ville, celles dans les ouvrages d'attaque ou de défense et celles dans les petits espaces saillants et retranchés se trouvant aux extrémités extérieures et intérieures de la contrescarpe. La place d'armes au centre de la ville, unie aux remparts, est destinée au maintien de l'ordre; elle est liée à l'art de l'attaque et à l'utilisation du plan radioconcentrique. Elle est dotée de corps de garde et souvent de casernes⁴⁵.

L'histoire de la place Napoléon (qui est devenue après, place d'Armes puis place du 1^{er} Novembre 1954) commence dès 1840 avec le premier plan d'alignement élaboré par l'ingénieur Aucour qui proposa la régularisation d'un espace ouvert intra-muros devant la porte de la ville et au pied du Château Neuf, occupé par la garnison française (fig 2.61).

- **Place portes :**

A l'instar de la Place d'Armes, la Place Kléber est construite aux abords de la porte de Canastel, donnant sur le ravin du Oued Rehhi. Après la démolition de la muraille et le comblement du ravin en 1844, le Génie Français érigea (entre 1850 et 1860) en ces deux points la place Kléber sa forme fut régularisée et entourée par les édifices de la préfecture,

⁴⁵ Sanger, 2007, p. 110.

CHAPITRE III : APPROCHE ANALYTIQUE

de la poste et de la banque de France d'une architecture néo-classique assez convenue. Une des voûtes de la porte de Canastel orne encore aujourd'hui la Place Kléber (fig.2.62).



Figure 2.61: (A) Place 1^{er} Novembre 1954, (B) Place 1^{er} Novembre 1954 dans les années 1920, (C) Place 1^{er} Novembre 1954 aujourd'hui. *Source* : Dessin et mise en forme F. Kettaf



Figure 2.62: Places-portes. / (A) Place Kléber, (B) Place Kléber dans les années 1920, (C) Place Kléber aujourd'hui. *Source* : Idem.

- **Place carrefour :**

La structure viaire d'Oran fortement dictée par le relief tourmenté du site est à l'origine de la création de plusieurs places-carrefours pour tisser les différentes parties de la ville.

Pierre Pinon (2003, p. 53) en dégage deux catégories qui sont déterminées « par leurs formes et leurs fonctions »⁴⁶ : celles qui articulent plusieurs voies convergentes et celles qui dégagent et aèrent la trame viaire la place d'Armes (1er Novembre 1954) demeurent le prototype du carrefour d'aération.

- **Place esplanade ou promenade plantée :**

D'autres places paraissent avoir occupé principalement des rôles de décor et de détente.

La Place de la République (ANP, Armée Nationale Populaire), appelée avant 1870 "Place Impériale", est conçue sur l'emplacement de l'embouchure d'Oued Rehhi. Par sa position d'à peu près 50 mètres d'altitude, elle surplombe par un balcon urbain le quartier de la Marine et le vieux port (fig.2.63). De forme rectangulaire étendue.

Arborée et aménagée d'un kiosque à musique et d'une fontaine octroyée par Aucour, elle semble être conçue pour permettre une ouverture sur la mer et sur le jardin de Létang. Celui-ci aménagé en 1836 sur les glacis du château-neuf descend en promenade jusqu'à la place où un kiosque à musique témoigne de l'utilisation festive de la place à l'époque française.



Figure 2.63: Place de décor et de détente : place de la République
Source : Dessin et mise en forme F. Kettaf

⁴⁶ Pierre Pinon, 2003, p. 53.



Figure 2.64 : Place de la République et jardin de Létang, lieux de sociabilité européenne
 Source : anciennes photos de la ville d’Oran

- Classification des places publiques

<i>Places</i>		<i>Rôle</i>			
<i>Ancienne appellation</i>	<i>Nouvelle appellation</i>	<i>Place d’armes communale</i>	<i>Place portes</i>	<i>Place carrefour</i>	<i>Place esplanade ou promenade plantée</i>
<i>Maréchal Foch puis d’armes</i>	<i>1^{er} Novembre 1954</i>				
<i>Kléber</i>	<i>Boudali Hasni</i>				
<i>De la République</i>	<i>ANP</i>				

II.4. Analyse SWOT



✓ Forces

- La zone d'étude agit comme élément de jonction entre l'ancienne ville et la nouvelle ville.
- La présence d'un élément à forte valeur historique et patrimoniale qui est le Palais du Bey.
- La proximité directe avec le centre ville, le tram, ainsi que sa position au cœur d'une zone à forte densité et imagibilité et facilement repérable.



✗ Faiblesses

- Esthétisme : Le château neuf présente des caractéristiques esthétiques limitées, n'étant pas conçu pour répondre à des impératifs de beauté.
- Le problème d'accessibilité (muni par un seul accès).
- Sa forme spécifique et sa morphologie contribuent à son isolement.

★ Opportunités

- Un milieu stratégique avec son climat méditerranéen et ses vues privilégiées.
- Une surface très importante non exploitée.
- La possibilité de profiter de ce site vague pour créer des espaces de détente et de promenade, pour combler la carence du centre-ville d'Oran en matière des espaces verts.

⚠ Menaces

- L'abandon aux aléas climatiques et le manque d'entretien.
- Site à valeur historique et patrimoniale squatté par les habitants de la région.
- L'exploitation du site d'une façon anarchique (la construction de la tour).
- La dégradation perpétuelle du palais du Bey.

➤ **SYNTHESE:**

En s'appuyant sur les deux premières parties de l'approche analytique (l'analyse technique et l'analyse urbaine), on présume que les différents monuments composant le site constituent une offre patrimoniale importante sous exploitée en l'absence des projets de mise en valeur et de médiation garantissant leur appropriation locale et leur usage touristique, cela d'une part.

D'autre part, l'analyse du contexte d'étude nous a permis de développer une longue réflexion sur le site et son devenir, de nombreuses actions doivent être menées afin de résoudre les différents problèmes que le site vit, pour pouvoir enfin profiter du riche potentiel qu'il possède, à savoir:

- Penser à trouver des solutions pour le problème d'accessibilité dans le but de relier le site à son environnement.
- Penser à réutiliser les bâtiments composants le site en injectant de nouvelles fonctions afin de le redynamiser.
- Utiliser la tour comme un élément d'appel du fait qu'elle est visible de tout l'environnement immédiat du site.
- Penser à trouver une liaison entre la place du 1^{er} Novembre et le château neuf afin de l'intégrer et de faciliter son accès.

Pour mieux comprendre comment intervenir sur des sites aux caractères spécifiques comme le notre (à caractère défensif), il est primordial de passer par l'analyse des exemples thématiques, chose qu'on va voir dans la troisième partie de ce chapitre.

III. ANALYSE THEMATIQUE :

Dans cette partie on va citer des exemples issus de l'expérience européenne en matière de restauration et de réutilisation des forts militaires, L'expérience française constitue une des références parmi les plus abouties conduites au XXe siècle. Pole universitaire, bibliothèque municipale, cave d'affinage de fromage, cité numérique....etc. se sont les diverses fonctions qui peuvent être injectées dans un fort militaire.

La diversité architecturale, technique, l'importance de l'emprise foncière et la présence évidente dans le paysage urbain de ce patrimoine, mettent la France devant une seule réalité celle de le réutiliser et de l'intégrer dans la vie contemporaine des citoyens. De nouveaux usages sont recherchés pour les monuments fortifiés dans le respect de leurs qualités physiques et mémorielles.

III.1. LE FORT VAUBAN DE NÎMES (de la Citadelle à l'Université)

Date de construction : fin 17^e siècle par Jean François Ferry (un émule de Vauban)

Situation : sur un coteau proche du Centre ville Nîmes, France.

Historique :

Le fort a été construit sous l'ordre de Louis14 Pour contrôler la ville, durant la guerre des Camisards (1701-1704) le fort résiste aux Assauts protestants. Au 18^e siècle il sert occasionnellement d'une prison et en 1792, avec la révolution française il le devient définitivement. En 1820, la prison devient maison centrale de détention jusqu'en 1991. En 1995, l'inauguration d'une université sur le site du fort en lien avec le centre-ville, les travaux d'adaptation à cette nouvelle fonction sont dirigés par l'architecte Andrea Bruno en collaboration avec Rehabimed.

Coût de l'opération : 16.6 millions d'euros⁴⁷



⁴⁷ Patrimoine militaire en milieux urbains : réussites et combats à mener par Christophe Pommier.

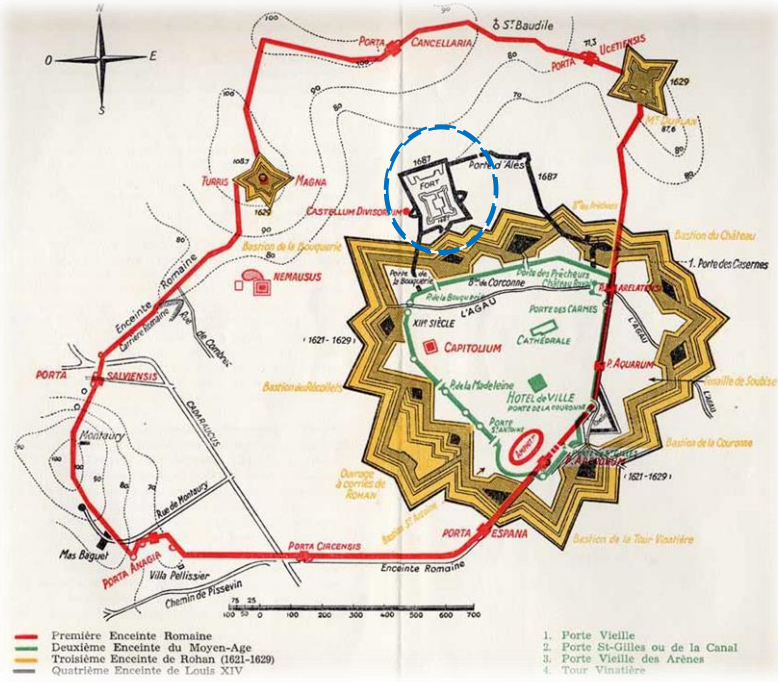


CHAPITRE III : APPROCHE ANALYTHIQUE



 Citadelle Vauban

Figure 2.65: plan des remparts Vuban
Source : Collection Musée du Vieux Nîmes



➤ **Fort Vauban à partir de 1820 (maison centrale de détention)**

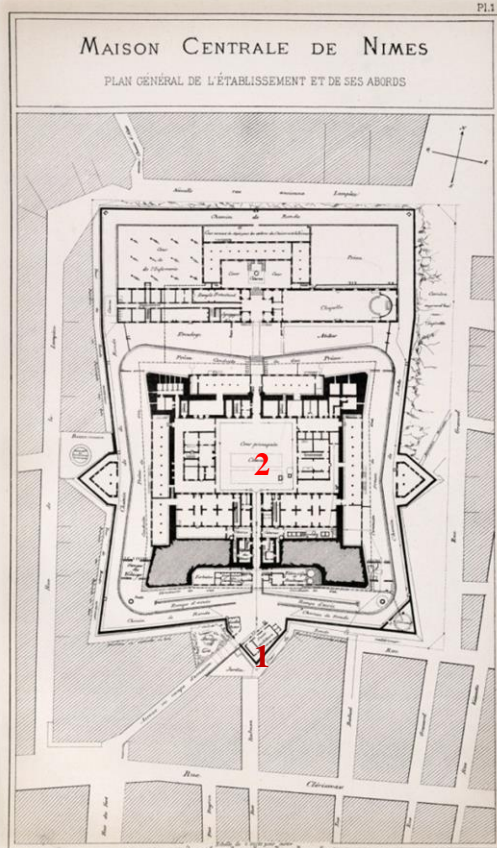


Figure 2.66 : plan général de l'établissement et de ses abords, **Source :** Idem



Figure 2.67: Entrée Fort Vauban en 1890
Source : Idem



Figure 2.68 : Cour intérieure Fort Vauban en 1890
Source : Idem

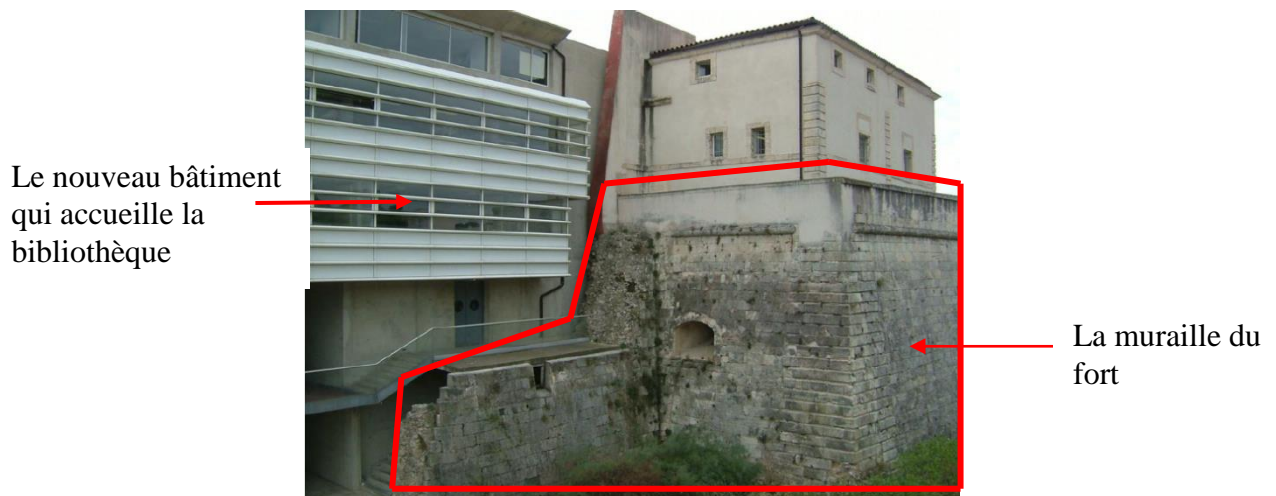
➤ Fort Vauban à partir de 1995 (centre universitaire)



Figure 2.69: photo aérienne sur le centre universitaire

Source : www.bing.com

La réhabilitation concerne les bastions qui accueillent des espaces d'enseignement et une cafétéria ; et le bâtiment principal, où se trouvent les locaux administratifs.



Le nouveau bâtiment
qui accueille la
bibliothèque

La muraille du
fort

Figure 2.70: Le mariage entre l'ancien et le nouveau bâtiment

Source : Idem

- Lisibilité des éléments anciens et nouveaux, tout en mettant en valeur les remparts, les douves et les chemins de ronde.
- les interventions modernes ont été marquées par des teintes et des textures différentes (ciment et acier).
- de nouvelles ouvertures et fermetures sont organisées pour surprendre et éveiller, s'inspirant de la topologie rusée de l'architecture militaire et carcérale.



Figure 2.71 : Vue d'un des amphithéâtres. *Source* : Idem.

- Deux amphithéâtres de 600 places sont dissimulés entre l'escarpe et la contrescarpe, servant des passerelles, tout en laissant libre un chemin de promenade courant dans les douves.



Figure 2.72 : Vue sur les passerelles. *Source* : Idem.

- Des éléments infrastructurels (passerelles, rambardes, boisement, etc.) viennent compléter l'ensemble.
- L'accès sud du fort, par une rompe inclinée qui, pendant longtemps, a été la seule liaison très contrôlée entre l'extérieur et l'intérieur et conservée comme entrée principale pour qui vient du centre ville.

III.2. INTERVENTION CONTEMPORAINE DANS UN SITE HISTORIQUE LE FORT DES TÊTES A BRIANÇON (France)



Figure 2.73 : Vue du fort des Trois Têtes depuis le fort du Randouillet

Source : Michel Trubert et Yann Visseaux.

- **Date de construction** : en 1721 par Vauban.
- **Situation** : la vallée de la Durance, Briançon, France.
- **Le contexte** : le fort des têtes est aujourd'hui l'un des 7 sites fortifiés les plus menacés en Europe, l'ouvrage est abandonné définitivement par les militaires en 2009. Depuis, il tombe en ruine mais un projet de réhabilitation de 70 millions d'euros devrait sauver ce patrimoine mondial de l'UNESCO.

- **Description architecturale** :

Installé sur un terrain d'assiette qui domine la vallée de la Durance, le fort occupe une position dominante et centrale.

Il se décompose en trois plate-formes distinctes, décrochées en hauteur du sud vers le nord et séparées par un système de courtines, de fossés et de portes.

La grande plate-forme supérieure (haut-fort) regroupe l'essentiel des bâtiments et possède deux accès.

La morphologie générale du fort se découpe en deux fronts (front Sud, front Est ou front de secours) précédés d'ouvrages avancés.

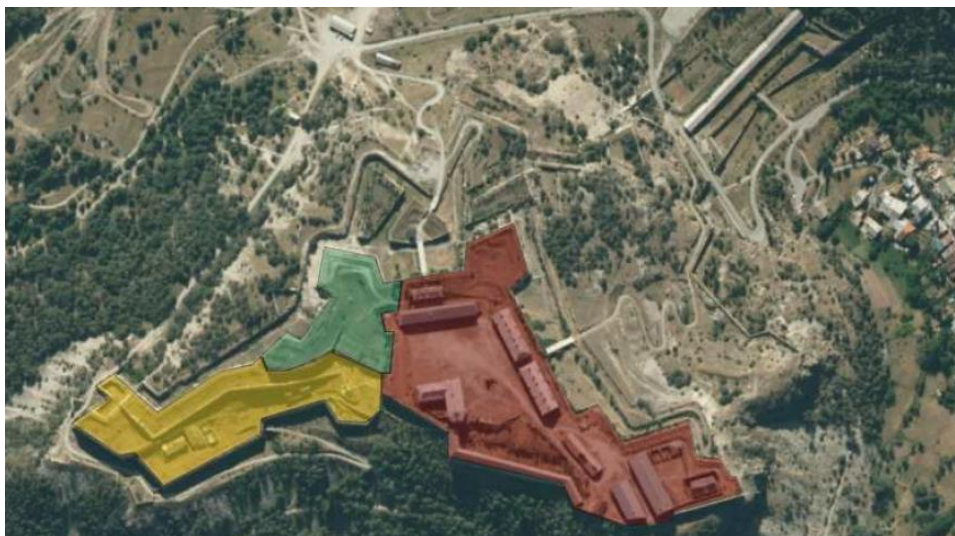


Figure 2.74: Photo aérienne avec en rouge : le haut fort ou ville militaire, en vert : le fort intermédiaire, en jaune : le bas fort, **Source** : Idem.

➤ *Etat des lieux*

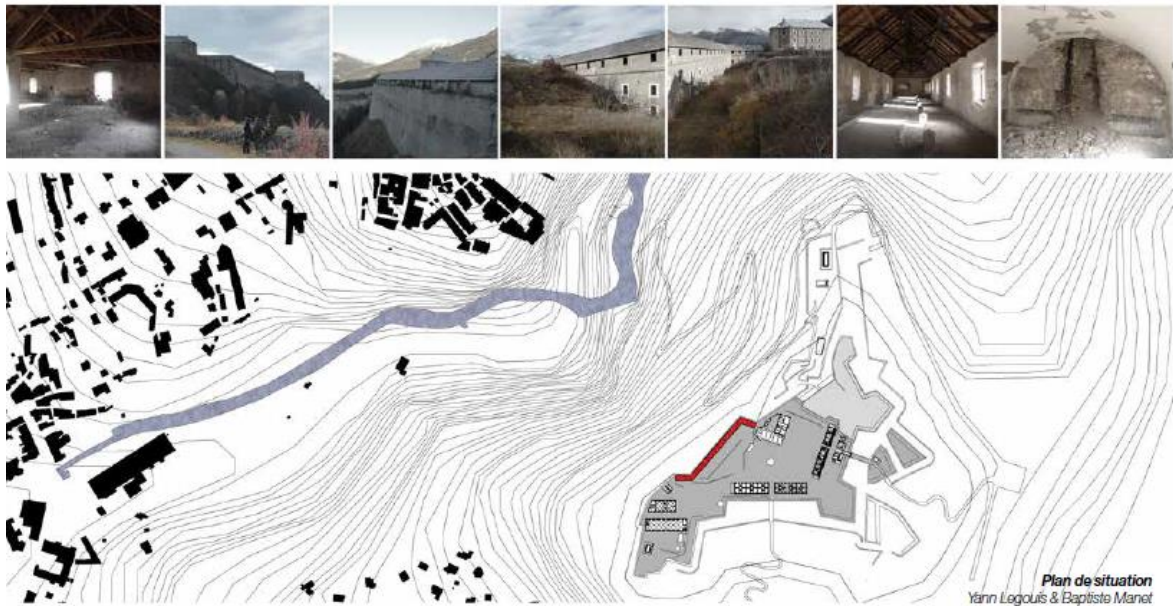


Figure 2.75 : Plan de situation, Source : Yann Legouis & Baptiste Manet.

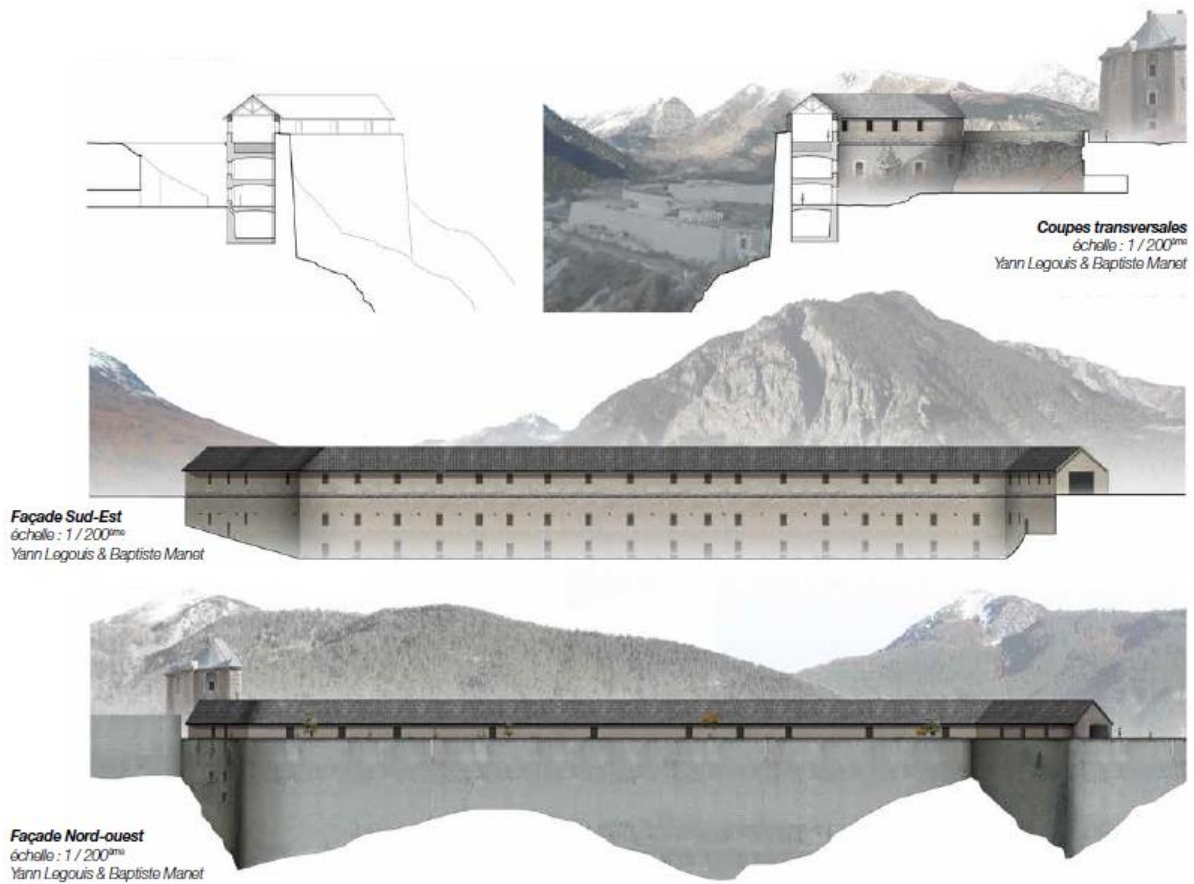


Figure 2.76 : de haut en bas coupe et façades, Source : Yann Legouis & Baptiste Manet.

➤ *Principes d'intervention*

Pour intervenir sur le site ils ont proposé de le découper en plusieurs zones, tout en suivant la morphologie du site et la zone perçue à partir de la ville.

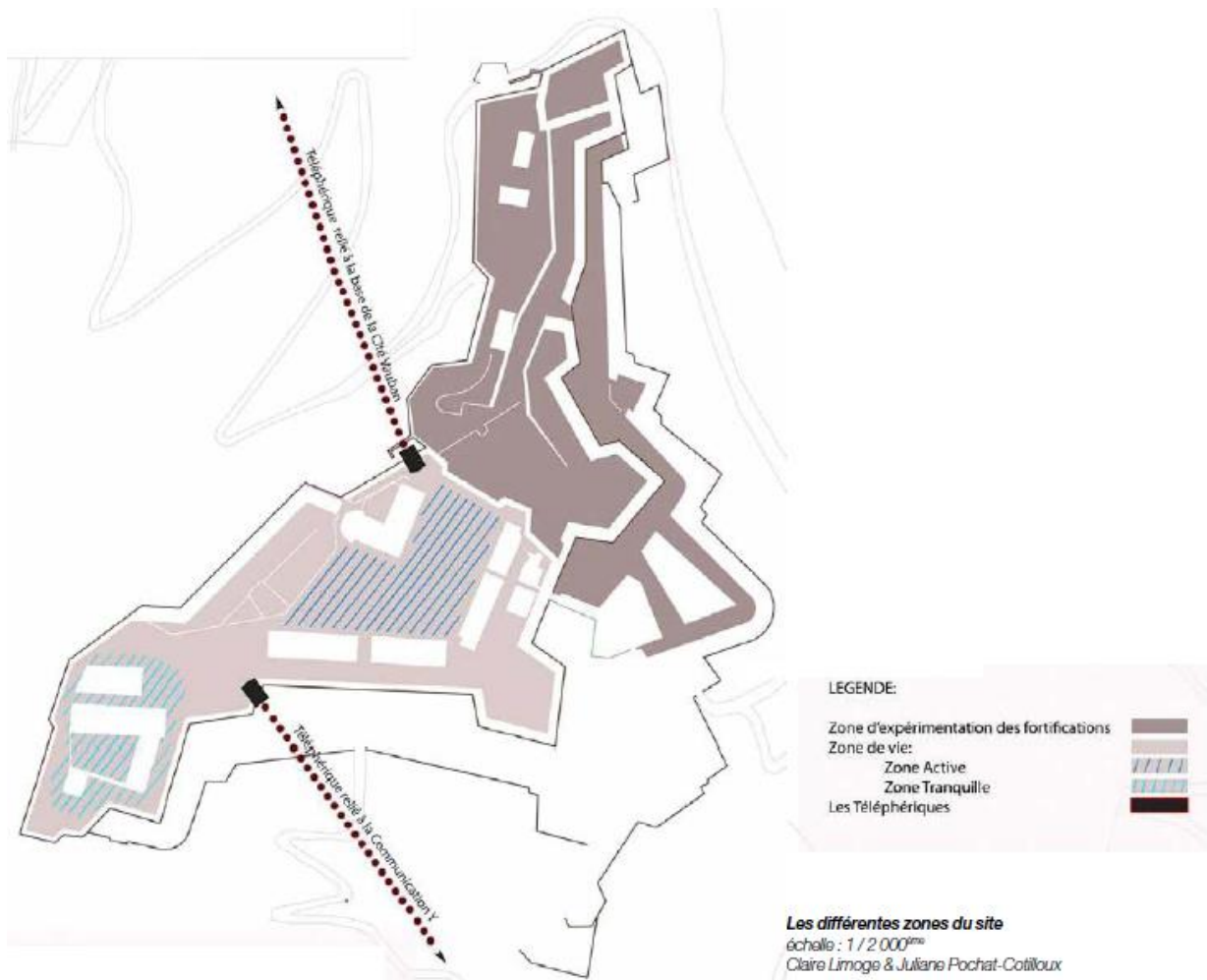


Figure 2.77 : Les différentes zones du site, **Source** : Claire Limoge & Juliane Pochat-Cotiloux.

Le site a été divisé en deux :

- La première zone est prévue pour l'expérimentation
- La deuxième c'est la zone de vie, divisée en deux, zone active et autre tranquille.

Dans ce sens, l'équipe chargée d'étude a choisi de regrouper l'intervention sur la partie haute du Fort.

Volonté de respecter l'idée d'investissement progressif du site, de trouver une façon de lui donner une qualité pleine et visible même si toute la surface n'est pas encore traitée.

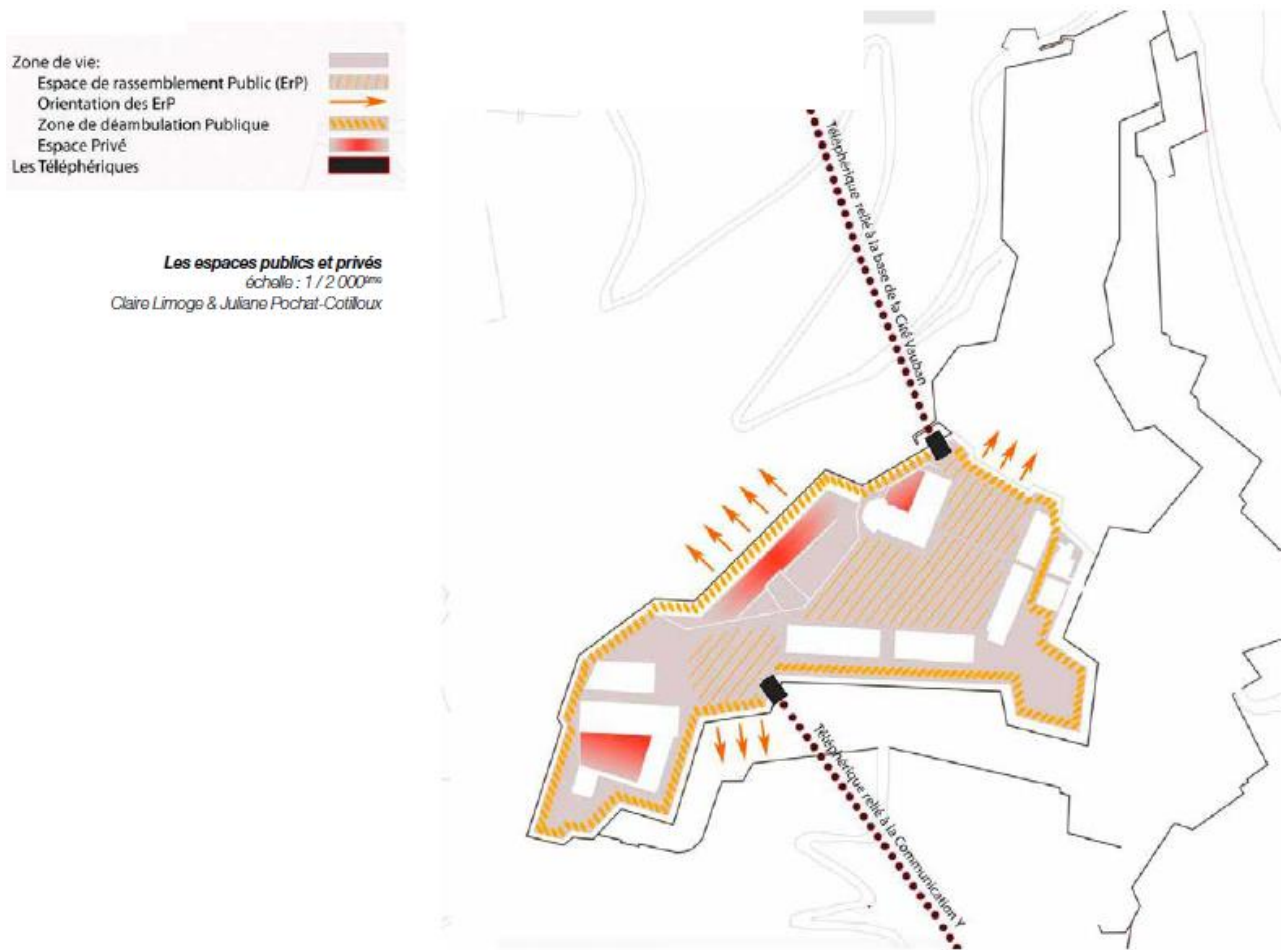


Figure 2.78: Les espaces publics et les espaces privés, Source : Idem.

Le premier enjeu évident est de rendre accessible le Fort des Têtes.

Il s'agit de rénover l'équipement téléphérique entre le fort et la citadelle, de favoriser les circulations douces en minimisant l'accès des véhicules au fort.

Tout en préconisant le stationnement dans la ville basse et en aménageant un accès réservé aux véhicules d'urgence et de livraison.

➤ **Le programme sommaire**

Le programme initial est constitué d'une part d'un centre de recherche et de formation, d'un centre d'interprétation autour du thème paysage et fortification et enfin d'un gîte d'étape pour les sentiers de grande randonnée.

Le centre de recherche et de formation regroupe bureaux et ateliers, bibliothèque et amphithéâtre, hébergement et restauration. Le centre d'interprétation réunit à la fois un espace d'interprétation et des dispositifs déployés sur l'ensemble du site.

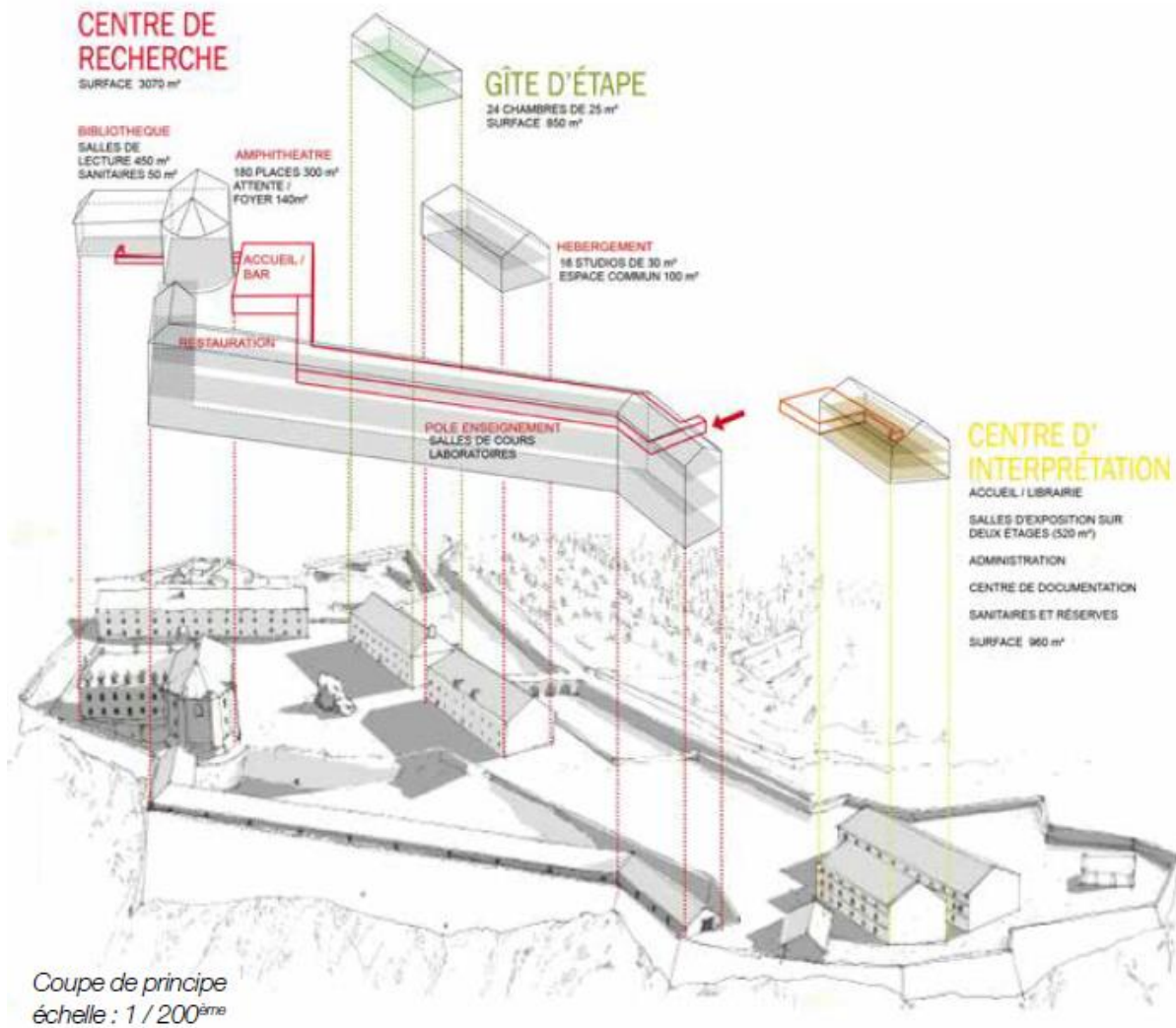


Figure 2.79: Coupe de principe, Source : Yann Legouis & Baptiste Manet.

Pour le centre de recherche ils ont proposé de définir une hauteur d'arrivée par le téléphérique → Créer un belvédère pour le centre d'interprétation.

Le visiteur pourra ainsi avoir une compréhension globale du site avant de descendre et parcourir le chemin de ronde, complètement accessible et réhabilité (fig. 2.80).

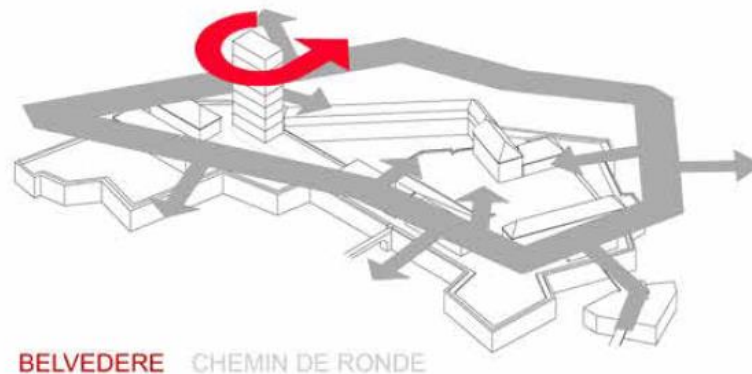


Figure 2.80: Coupe de principe, Source : Yann Legouis & Baptiste Manet.

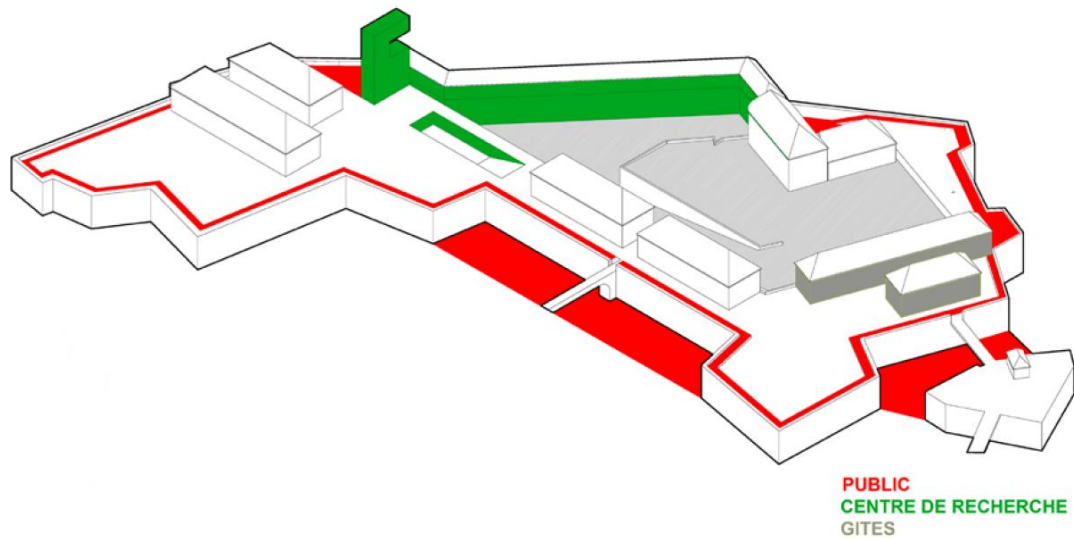


Figure 2.81: Coupe de principe, Source : Yann Legouis & Baptiste Manet.

➤ Lire le sol

L'enjeu principal du projet est de relier le centre d'interprétation, le centre de recherche et le gîte d'étape autour d'un parcours, construit ou suggéré. L'idée est de rendre le circuit à travers le Fort des Têtes lisible et praticable.

On peut véritablement « lire » les chemins possibles directement par la différence de texture de sol.

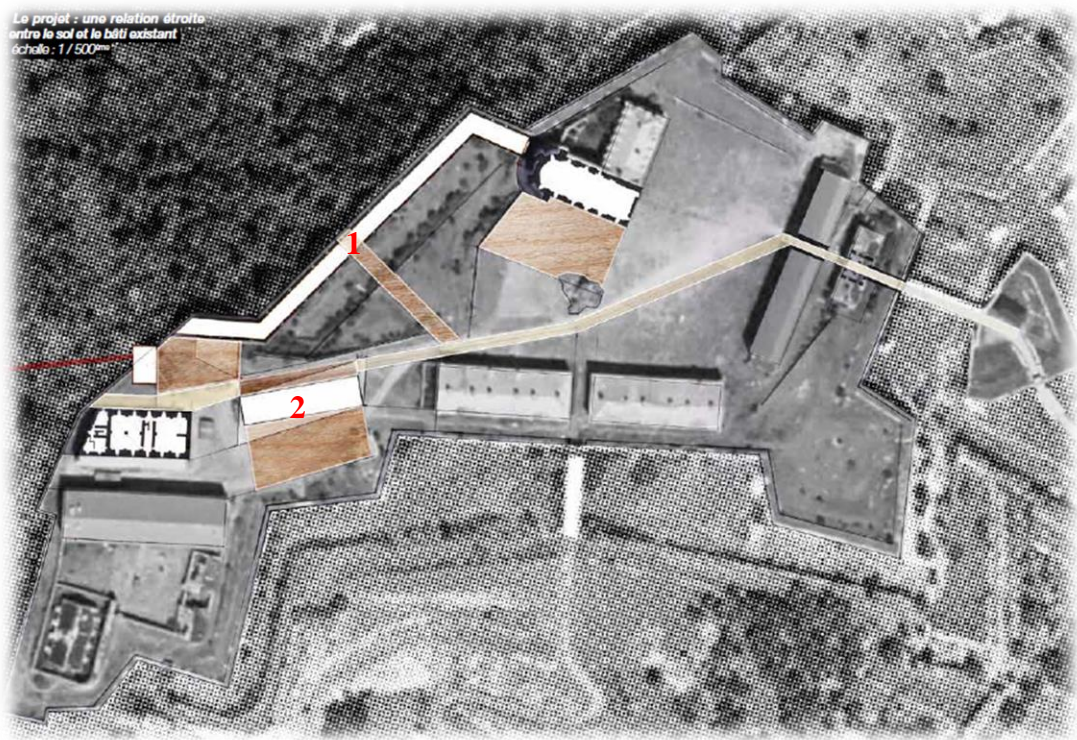


Figure 2.82 : Identification des différentes textures du sol, Source : Idem.

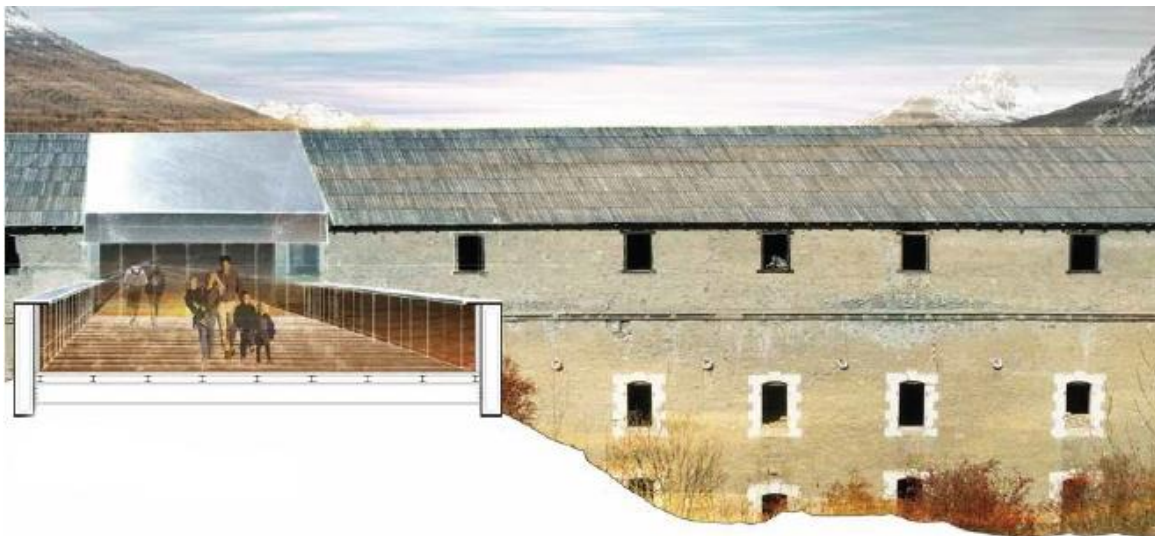


Figure 2.83 : Coupe perspective traversante sur la passerelle créée au cœur d'une caserne
Source : Petar Belev



Figure 2.84 : Vue perspective sur le centre d'interprétation et les textures utilisées afin de valoriser le bâtiment et les parcours créés. *Source* : Idem.

➤ **SYNTHESE :**

LE FORT VAUBAN DE NÎMES



Le respect du caractère architectural et les techniques constructives.



**Le projet illustre bien l'harmonie qui peut exister entre l'ancien et le nouveau.
Une bonne lisibilité des éléments anciens et nouveaux se dégage de l'édifice.**



L'utilisation des éléments infrastructurels (passerelles, rebardes, boisement).

LE FORT DES TETES A BRIANÇON



Site et territoire:

Zone tampon entre la ville et les forts
créer une liaison → un véritable enjeu.



Accès : volonté de
conserver/préserver/développer
Favoriser les circulations douces.



Système du zoning:2 zones

- Interprétation-promenade
- Vie : zone active / zone tranquille



Travailler sur une zone visible depuis la ville



Système de places publiques / places privées
+ Création des parcours



Neuf / Existant : interventions extérieures
fines et ponctuelles → en faire un ensemble
cohérent sans pour autant contredire leur
logique propre.

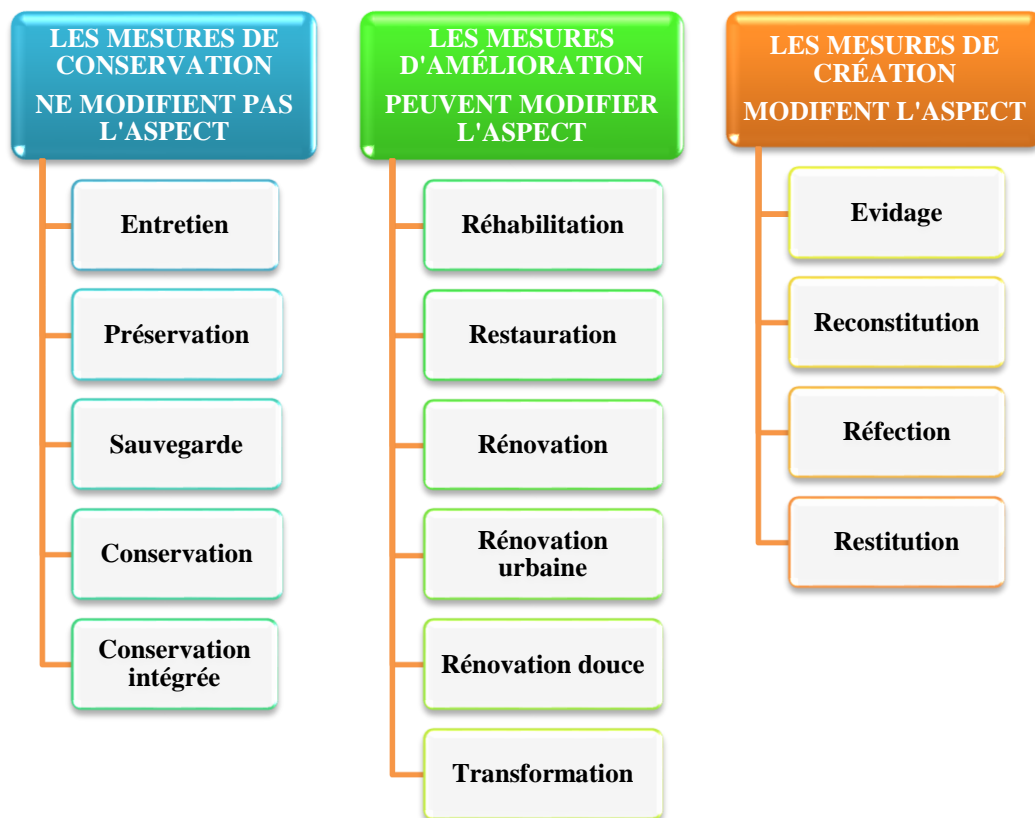
Création des éléments de transition:
ascenseurs, passerelle, coursives.

III. OPERATIONS DE MISE EN VALEURS DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Le patrimoine architectural doit faire l'objet d'études exhaustives. Sa mise en valeur architecturale nécessite des soins attentifs. Une précision minutieuse sur son état initial définira la politique d'intervention adéquate. Seulement, nous constatons qu'il y a toujours un dilemme dans la terminologie utilisée qui conditionne d'ailleurs la valeur de l'intervention envisagée.

En se référant aux différentes théories élaborées, on constate qu'il y a toujours une ambiguïté à soulever et qu'il faudrait de prime abord définir ces différents concepts utilisés pour pouvoir intervenir convenablement.

Le schéma suivant présume les opérations ou actions majeures ayant pour objectif la sauvegarde du patrimoine culturel matériel, tout en garantissant son accessibilité aux générations présentes et futures :



I.1. Les mesures de conservation :

"la conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire"⁴⁸. De cette manière on peut enlever la nuance qui existe entre les deux termes "conservation" et "sauvegarde" pour comprendre que le premier n'est qu'un moyen pour atteindre le second.

⁴⁸ Voir article 3 de la Charte de Venise.

a- L'entretien :

Cette opération fait référence à une action continue destinée à maintenir tout ou une partie d'un ouvrage sans modifications majeures de l'utilisation et de la valeur culturelle. Ce terme désigne un ensemble d'interventions simples et régulières qui permettent l'utilisation d'un bâtiment dans la durée. (Voir fig. 3.1)



Figure 3.1 : Essai d'entretien (badigeon et peinture). Source : Google images

b- La préservation :

Ce terme est défini comme étant une "action de protéger, prendre des précautions pour mettre à l'abri d'un mal éventuel. Le fait d'empêcher l'altération, la perte et d'assurer la sauvegarde"⁴⁹

Ce terme est pratiquement synonyme de celui de sauvegarde. Il désigne toute action qui vise à assurer la protection du patrimoine architectural et naturel. Cette action vise à assurer la conservation dans la durée. Elle fait appel à des techniques d'entretien, de consolidation et de restauration.

c- La sauvegarde :

La recommandation de Varsovie-Nairobi (Unesco, 1976) définit la sauvegarde comme étant l'identification, la protection, la conservation, la réhabilitation, l'entretien et la revitalisation des ensembles historiques ou traditionnels et de leur environnement.

L'action de la sauvegarde ne vise pas seulement à fixer l'état existant mais elle se soucie de créer une certaine animation sociale à l'intérieur de la ville traditionnelle, tout en lui conservant ses valeurs culturelles et symboliques. Elle se traduit aujourd'hui par la volonté de conserver le plus possible des maisons d'habitation. Dans le domaine du patrimoine bâti, l'acception de sauvegarde est plus large que celle de conservation.

D'un usage récent, elle est davantage liée au concept d'ensemble et à leur intégration dans la vie de la société contemporaine.

d- La conservation

⁴⁹ Grand Larousse encyclopédique en dix volumes, Edition Larousse, Paris, 1960-1964.

Dans le domaine de l'architecture, la notion de conservation désigne le recours à des techniques et procédés matériels, servant à maintenir les édifices dans leur intégrité physique. La conservation vise à préserver l'objet architectural de l'altération et de la destruction afin d'en garantir la transmission. Elle exclut toute intervention qui amènerait des modifications et, de manière plus générale, toute atteinte à l'édifice⁵⁰.

e- La conservation intégrée

La conservation intégrée est le résultat de l'action conjuguée des techniques de la restauration et de la recherche de fonctions compatibles avec la substance en présence. Son but est de conserver, restaurer ou réhabiliter des constructions ou des ensembles urbains. Elle porte son effort simultanément sur la valeur culturelle des édifices et sur leur valeur d'usage.

I.2. Les mesures d'amélioration :

a- La réhabilitation :

Dans son acception première, la réhabilitation signifie " *l'action de rétablir quelqu'un en son premier état, dans ses droits, dans ses prérogatives* " ⁵¹. Françoise Choay précise que ce terme de jurisprudence désigne au figuré, l'action de faire recouvrer l'estime ou la considération.

Par extension, le terme qualifie les procédures qui visent la restauration d'immeubles, d'îlots ou de quartiers anciens s'accompagnant de la modernisation des équipements.

Il est fréquent que les enjeux patrimoniaux, économiques et sociaux soient imbriqués dans les opérations de réhabilitation. Par ailleurs, moins coûteuses et plus économes en ressources que les démolitions-reconstructions. La réhabilitation contribue à l'amélioration de l'état existant et assure la réanimation de celui-ci. (Voir fig. 3.2)



Figure 3.2 : Réhabilitation d'un ancien bâtiment. *Source* : Google images

⁵⁰ Voir les articles 4 à 8 de la Charte de Venise.

⁵¹ Op. Cit. , Grand Larousse.

b- La restauration :

Le Grand Larousse définit la restauration comme étant « *la remise en état de choses abîmées ou vétustes* »⁵².

« *L'ensemble des actions directement entreprises sur un bien culturel, ayant pour objectif d'en améliorer l'appréciation, la compréhension et l'usage. Ces actions ne sont mises en œuvre que lorsque le bien a perdu une part de sa signification ou de sa fonction du fait de détériorations ou de remaniements passés. Elles se fondent sur le respect des matériaux originaux et peuvent modifier l'apparence* »⁵³.

La charte de Venise définit la restauration comme étant "une opération qui a pour but de conserver et de relever les valeurs esthétiques et historiques du monument, tout en respectant les documents authentiques et la subsistance ancienne"⁵⁴

La Charte proclame aussi que "la restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel... Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, ... tout travail de complément reconnu indispensable pour des raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps".



Figure 3.3 : Restauration de la porte de la citadelle (Jijel) sans modification de l'apparence



Figure 3.4 : Restauration d'une tour du château mauresque de la Matrera, Cadiz-Espagne tout en modifiant l'apparence

⁵² Op. Cit. , Grand Larousse.

⁵³ ICOM CC 2008.

⁵⁴ Charte de Venise 1964.

c- La rénovation:

Du latin *renovatio*, ce mot signifie "Action de remettre à neuf par de profondes transformations qui aboutissent à un meilleur état, rajeunissement ou modernisation"⁵⁵.

La rénovation, à la différence de la restauration, est synonyme de perte de substance historique. Elle va, dans certains cas, de pair avec une réaffectation. Elle désigne des opérations tendant à améliorer une construction par des interventions parfois profondes, dites lourdes, pour prolonger leur durée de vie ou en modifier l'utilisation et en accroître la valeur vénale.

En effet, la restauration et la rénovation sont à différencier. Dans le premier cas, ce sont les objectifs de conservation de la substance historique qui déterminent la démarche. Dans le second, priment, au contraire, des préoccupations d'usages et de renouvellement de l'image de l'objet architectural ou de l'ensemble urbain. Les opérations de rénovation ne respectent pas la déontologie de la sauvegarde (conservation maximale de la substance ancienne, lisibilité et réversibilité des interventions...).



Figure 3.5 : Musée Kolumba, Cologne, Allemagne. Peter Zumthor, 2007. **Source :** Alexandra G. Paquin, 2010.

d- Rénovation urbaine

Ce terme, impropre mais consacré par l'usage, désigne des démolitions, en vue de reconstruire en partie ou en totalité des secteurs urbains occupés par des logements, des activités ou de façon mixte.

La rénovation urbaine, pratiquée déjà à l'époque haussmannienne, se répand à grande échelle en Europe dans les années cinquante à septante. Favorisée par la spéculation immobilière, elle reçoit la caution théorique de l'urbanisme du Mouvement moderne. Parmi les raisons qui motivent ces opérations, on peut citer l'insalubrité des quartiers anciens, l'inadaptation aux besoins contemporains, la recherche d'une meilleure occupation du sol ou encore des opérations viaires induites par l'augmentation du trafic automobile.

⁵⁵ Op. Cit. , Grand Larousse.



Figure 3.6 : Plan « Obus » 1930, Alger par le Corbusier et P. Jeanneret

e- Rénovation douce

C'est un modèle d'intervention qui s'est développé en réaction aux démolitions-reconstructions des années cinquante à septante. Animée par un souci d'économie des ressources financières et matérielles, la rénovation douce tend à limiter les interventions et à conserver, éventuellement en les réparant, un maximum d'éléments. Elle porte en général sur la réhabilitation d'immeubles et d'ensembles d'habitations modestes. Elle répond au désir de préserver des espaces urbains sédimentaires à forte valeur affective et au souci de maintenir un parc de logements économiques investi par les habitants.

Le quartier de Kreuzberg à Berlin constitue un des exemples les plus représentatifs de ce type d'opérations.

f- La transformation

"Action de transformer ou fait de se transformer, passage d'une forme à une autre"¹.

Les transformations désignent en architecture, des travaux qui visent à adapter un bâtiment

Comme la récente transformation de la gare King's Cross de Londres par John McAslan & Partners, inaugurée en mars 2012 (fig. 4.7) Combinant à la fois la réutilisation de l'infrastructure existante, la rénovation et une extension neuve.



Figure 3.7 : Transformation de la gare King's Cross de Londres, Angleterre. Source : Google images

I.3. Les mesures de création :

a- L'évidage (démolition intérieure):

C'est une opération qui consiste à vider les structures intérieures d'un immeuble pour ne garder qu'une ou plusieurs façades extérieures. Ces interventions ne sont pas conformes à la déontologie de la conservation.

Il faut relever enfin, le coût élevé et les difficultés de l'évidage qui impliquent des suspensions des pans de façades puis la reconstitution pierre à pierre. Réduits à une simple enveloppe, les immeubles ou les ensembles «empaillés» conservent toutefois un rôle évocateur.

Si le volume d'origine est maintenu, ils préservent la morphologie et l'image urbaine, qui sont importantes pour le caractère du lieu et l'identification des habitants à leur environnement.

b- La reconstitution :

"Action de reconstituer et de reproduire dans sa forme ou son état originel quelque chose qui a cessé d'être en tant qu'ensemble cohérent, dont il n'existe plus que des éléments ou qui a disparu»⁵⁶. Théo-Antoine Hermanès et Claude Jaccottet précisent que reconstituer s'emploie en matière de textes ou pour la reproduction sur papier ou en maquette d'une chose disparue. Pour Françoise Choay, la reconstitution sur la base de documents écrits et/ou iconographiques peut aussi porter sur des édifices ou un ensemble d'édifices disparus ou très endommagés.

Aujourd'hui, les archéologues ne tolèrent plus que l'anastylose (recomposition de parties existantes, mais démembrées). C'est une opération de reproduction de substances dont la constitution et les caractéristiques sont bien connues grâce à un témoignage matériel et, (ou) documentaire, tout en se limitant à la mise en place d'éléments destinés à compléter une entité incomplète. Les parties reconstruites doivent être facilement identifiables.

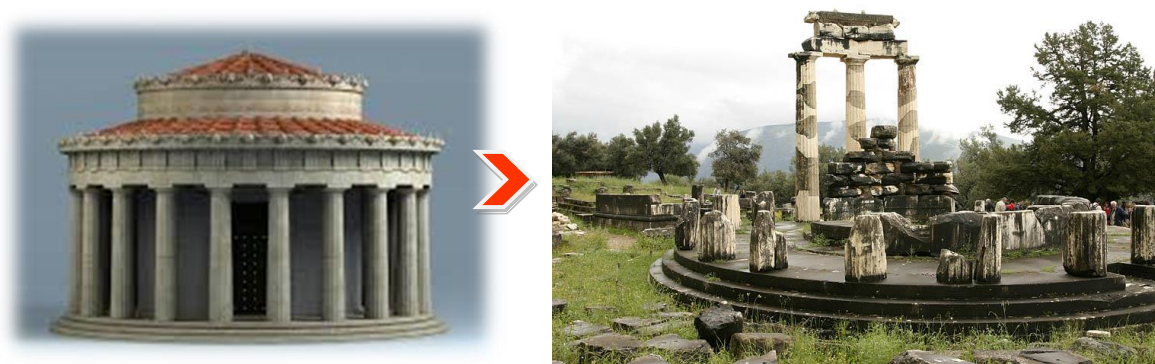


Figure 3.8: La Tholos de Delphes en Grèce, reconstitution numérique
Source : Google images

⁵⁶ Op. Cit. , Grand Larousse.

c- La restitution :

Du latin *restituere*, remettre en état, rendre, le terme restitution est définie comme étant l' "Action de rétablir un texte dans son premier état, de reconstituer sur le papier un monument d'architecture dont il ne reste que des vestiges"⁵⁷.

En architecture, les notions de restitution et de reconstitution sont quasiment synonymes. Elles désignent des opérations qui consistent à refaire un objet à l'identique en vue de retrouver un état disparu. La restitution est acceptable dans des circonstances particulières. Par exemple, lorsqu'elle n'est que partielle et vise à préserver une cohérence d'ensemble. Elle suppose que les travaux soient conduits dans le respect d'un état antérieur documenté de manière précise (fragments conservés par exemple).

Les termes restitutions ou reconstitutions à grande échelle ne sont envisageables que lorsque les valeurs symboliques priment.

Les destructions de la Deuxième Guerre mondiale ont ainsi suscité des restitutions à valeur symbolique, liées au sentiment national. Le centre historique de Varsovie en constitue l'exemple le plus célèbre.

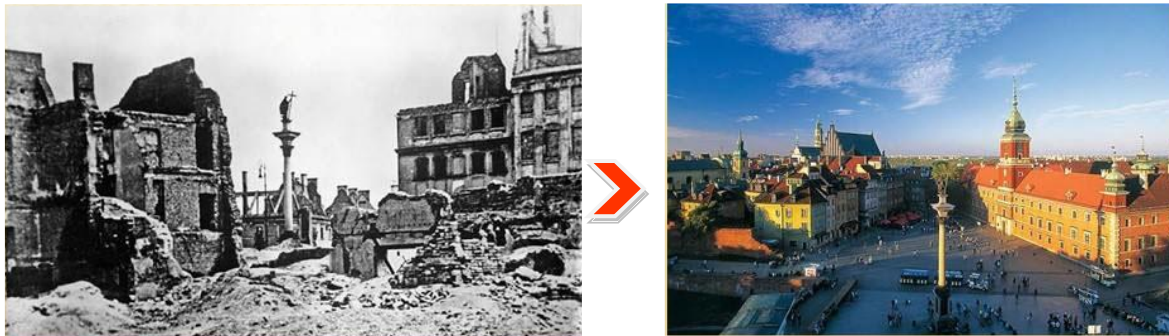


Figure 3.9 : Centre historique de Varsovie (Pologne) avant et après l'intervention

Source : Google images

d- La réfection :

Ce terme désigne, l' "Action de remettre en état ou de refaire à neuf, que ce soit à l'identique ou non"⁵⁸ un édifice existant aux besoins contemporains en le modifiant.

Ces opérations de mise en valeur du patrimoine, ainsi défini, sont complexes et coûteuses.

I.4. Autres mesures de protection:

a- Valorisation :

Désigne « le recours à la médiatisation et à la mise en exploitation » plutôt qu'à la partie symbolique du patrimoine ; ce terme est donc « plutôt employé par les tenants de la démarche fonctionnelle (aménageurs, monde du tourisme, économistes) »⁵⁹

b- Mise en valeur :

Contrairement à la valorisation*, la mise en valeur utilise la médiatisation « au service d'un apparaître de l'objet patrimonial de sorte que ce dernier se révèle au visiteur, se

⁵⁷ Op. Cit., Grand Larousse.

⁵⁸ Idem

⁵⁹ Davallon, 2006, p. 53.

présente lui-même à ce dernier. »⁶⁰ Elle n'implique pas de transformation de l'objet patrimonial, mais la « mise en communication et la mise en exposition vont viser une intensification maximale des caractéristiques qui [le] spécifient »⁶¹

c- Réutilisation :

L'action de l'affectation d'un nouvel usage à un bâtiment (réanimation, réhabilitation, réemploi, réaffectation).

L'article 05 de la Charte de Venise stipule que « la conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ».

IV. PATRIMOINE ET CREATION (RENCONTRE DE DEUX UNIVERS)

« On ne peut restaurer, ou mieux : conserver, qu'à condition de transformer. Il faut actualiser la signification du monument, éclairer le témoignage du passé d'un nouveau jour qui le rende perceptible par une sensibilité de notre époque. Ce sont parfois des éléments nouveaux qui mettent en valeur ceux du passé »⁶².

Les premières réconciliations de la création architecturale offrant une lecture contemporaine d'un site historique s'observent dès l'après-guerre, mais de façon ponctuelle et surtout dans des projets de reconversion ou de réhabilitation. Ces insertions font apprécier l'ancien avec le nouveau en portant un autre regard sur le passé, ce qui a marqué le début d'une longue tradition qui a explosé dans les années quatre-vingt-dix et qui se poursuit encore aujourd'hui.

L'école italienne typomorphologique des années soixante avec, à sa tête, Saverio Muratori (et ses disciples, notamment Aldo Rossi), réagit en critique au Mouvement moderne en privilégiant le respect des diverses strates historiques et de la relation entre le bâti et le site, qui est envisagé comme un palimpseste.

Depuis les années soixante-dix, de nombreux colloques, textes et livres tentent de réconcilier création et conservation, mémoire et projet. Trois ans après la 3e Assemblée générale de l'ICOMOS tenue à Budapest en juin 1972 sur l'intégration de l'architecture contemporaine dans les ensembles historiques, un numéro spécial de la revue Monumentum (1975) fut consacré à ce thème. Depuis, on a tenté d'encadrer les interventions contemporaines dans des contextes historiques par des normes, des guides, des critères, en prenant en compte de plus en plus d'éléments comme l'identité ou l'authenticité. La plupart des ouvrages qui traitent des insertions d'architecture

⁶⁰ Idem. P.53.

⁶¹ Idem. P.54.

⁶² Maheu-Viennot et al. , 1986, p. 201

contemporaine dans des sites historiques abordent le thème soit par le domaine de la conservation⁶³, soit par l'architecture, qui favorise la création à partir de l'existant⁶⁴.

On peut lire en effet dans l'article 10 de la charte de Grenade : « *Au cas où il serait nécessaire d'effectuer des transformations d'immeubles ou d'en construire de nouveaux, toute adjonction devra respecter l'organisation spatiale existante, notamment son parcellaire et son échelle, ainsi que l'imposent la qualité et la valeur d'ensemble des constructions existantes. L'introduction d'éléments de caractère contemporain, sous réserve de ne pas nuire à l'harmonie de l'ensemble, peut contribuer à son enrichissement.* »

98

II.1. Différents types d'insertion dans le patrimoine bâti

L'architecte Cédric Price a simplifié et illustré six stratégies de transformations pour les édifices existants en se basant sur une typologie de la construction (fig. 3.11) :

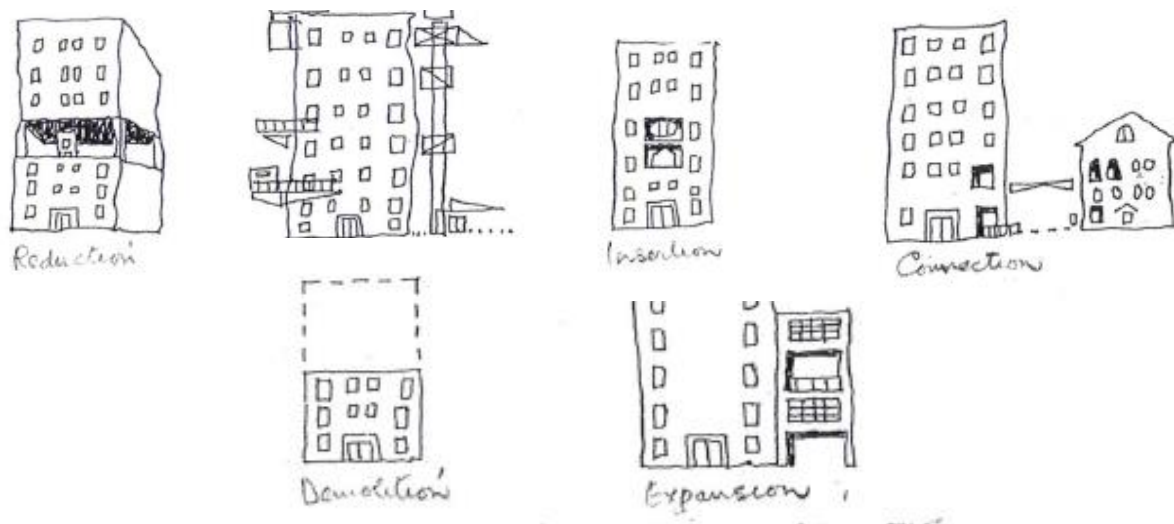


Figure 3.11: Stratégies de transformation d'édifices existants, projet de Cédric Price
Source : Hardingham, 2003, p. 66

- a- **La réduction de l'édifice** en enlevant une partie à l'intérieur, ce qui peut donner lieu au façadisme.

⁶³ Brolin, 1980 ; National Trust for Historic Preservation, 1980 ; Semes, 2009 ; Strike, 1994

⁶⁴ Bloszies, 2012; Cramer et Breitling, 2007; Powell, 1999; Schittich, 2003; Smeallie et Smith, 1990.

- b- L'addition** d'éléments nouveaux sur l'édifice, Aussi, des éléments furent-ils ajoutés aux édifices existants, tels que l'auditorium du couvent de Sant Francesc de David Closes à Santpedor (2011) (fig. 3.12).



Figure 3.12 : Couvent de Sant Francesc, Santpedor, Espagne. David Closes, 2011, **Source:** <http://www.archdaily.com/251389/convent-de-sant-francesc-david-closes>.

- c- L'insertion** d'un élément dans l'existant, par exemple le grand dôme de verre dans la Grande Cour au British Museum à Londres (Foster & Partners, 2000), qui redéfinit l'espace intérieur (fig. 3.13).

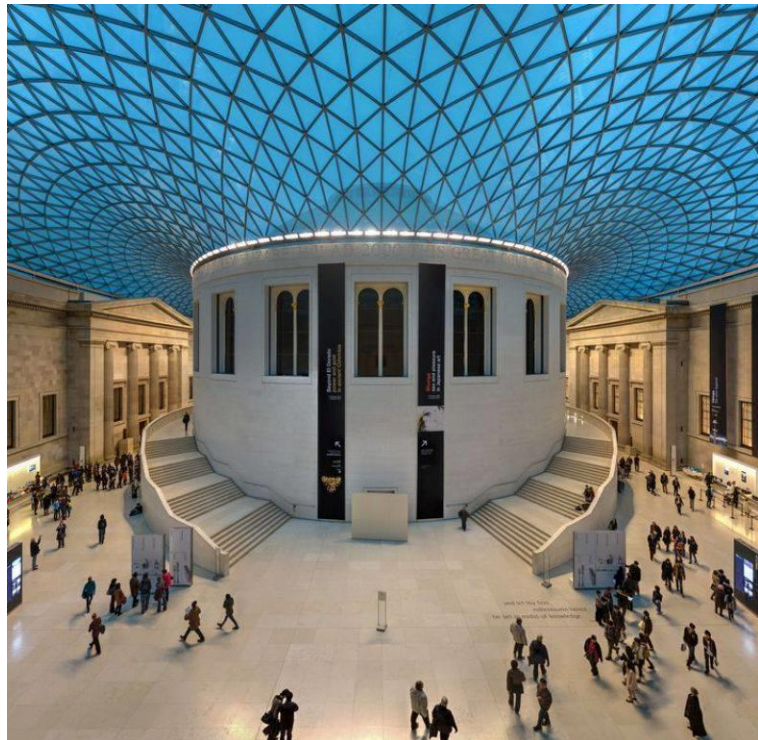


Figure 3.13: La Grande Cour de British Museum à Londres
Source : Google images

d- **La connexion**, qui implique un lien à distance entre deux édifices (fig. 3.14)



Figure 3.14: La chapelle des Briggittines (Bruxelles) et son double dans le contexte urbain
Source : Faire, défaire, refaire l'architecture par Andrea Bruno, p.82, 83.

e- **La démolition** d'une partie, comme l'aile du Centre de culture contemporaine de Barcelone (CCCB), qui, n'étant pas considérée intéressante du point de vue architectural, a été remplacée par un geste contemporain par Albert Viaplana et Helió Piñón (1994) (fig. 3.15).



Figure 3.15: Centre de culture contemporaine de Barcelone (CCCB).
Source : Google images

f- **L'agrandissement**, soit l'ajout d'une annexe ou d'une nouvelle aile à l'édifice, comme « the Nelson Atkins museum of art » par Steven Holl, Chris Mcvoy (fig. 3.16).



Figure 3.16: The Nelson Atkins museum of art (Kansas City, Missouri, USA), *Source :* Google images

La préservation de notre héritage architectural exige que nous le gardions ouvert sur l'avenir, le projet architectural va dans le but de conserver certaines architectures afin de pérenniser leur utilisation et d'en créer de nouvelles pour permettre d'autres usages, en se servant des architectures existantes pour y apporter de nouvelles fonctions.

Le projet, ayant comme objectif l'ajout de nouveaux éléments architecturaux et fonctionnels, doit s'insérer de manière harmonieuse dans le monument avec les stratifications existantes en affirmant sa propre identité.

Dans le présent chapitre, on va vous expliquer les différentes démarches et principes d'interventions qui visent à répondre aux questionnements posés dans la problématique, afin d'arriver aux objectifs escomptés aussi.

IV. LIMITATION DE LA ZONE D'INTERVENTION:

En s'appuyant sur le deuxième exemple thématique « fort des têtes à Briançon » et vue l'importante surface du site, on a vu nécessaire de le diviser en deux zones, une zone active et une zone tranquille (hors périmètre d'intervention).

Notre intervention se limite dans la zone active (partie Ouest du site) pour les raisons suivantes :

- C'est la partie la plus visible à partir de la ville (fig. 4.1).
- C'est là où se trouvent les différents monuments historiques.
- C'est la partie la plus proche du centre ville et de la place du 1^{er} Novembre.

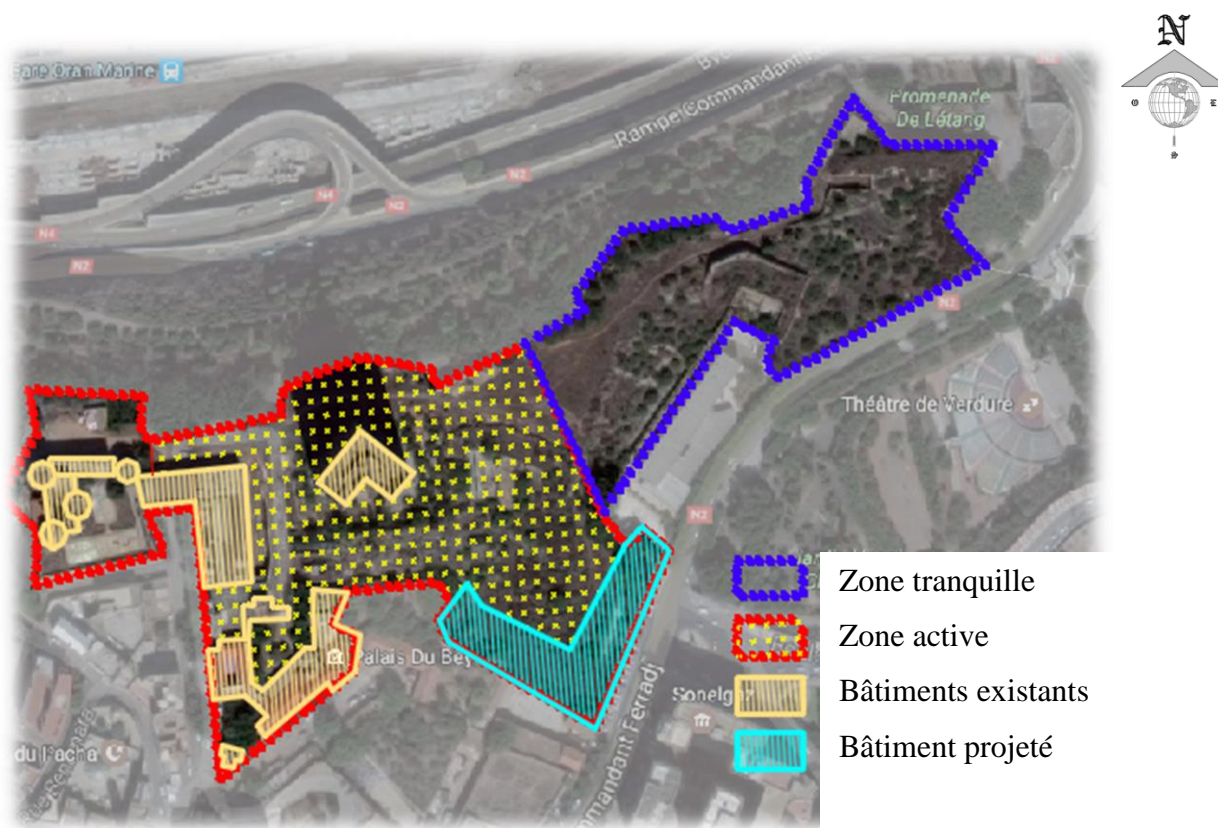


Figure 4.1 : Carte du zoning du site

V. PLAN D' ACTIONS:

Plusieurs questions sont posées par la ville et le site lui-même que le projet doit traiter :

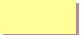







-La première porte sur l'accessibilité du fort de Rosalcazar et sa mise en relation avec le centre ville d'Oran.

-La question du stationnement automobile doit également être abordée. Le plan suivant explique les différentes interventions qu'on vise à appliquer dans le site (fig. 4.2).



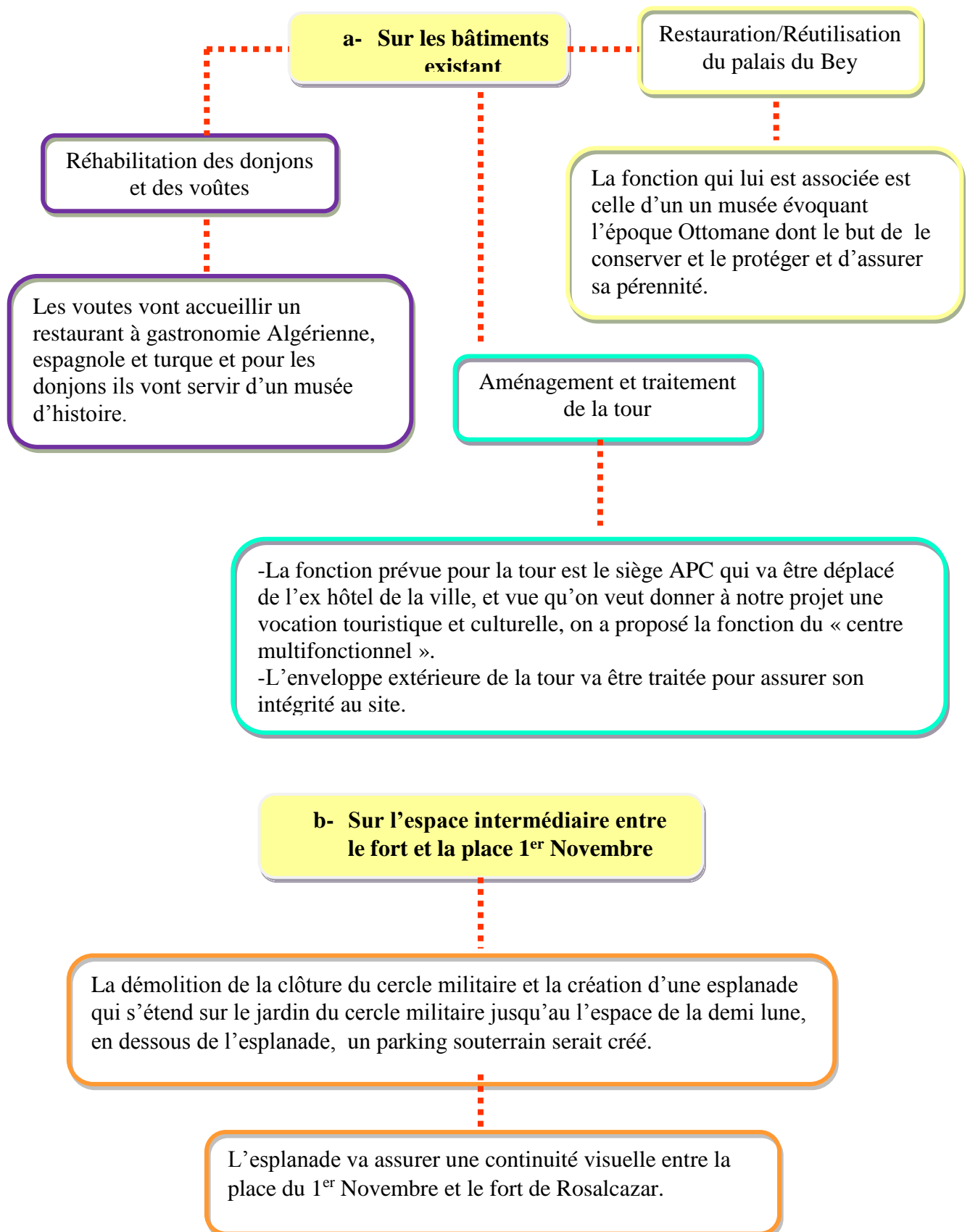
Figure 4.2 : Plan d'action

Légende :

-  Restauration du palais
-  Création d'un nouveau projet (CIAP)
-  Réhabilitation des voûtes et des donjons
-  Aménagement et traitement de la tour
-  Création d'une esplanade avec un parking souterrain
-  Renforcement de la relation avec la place 1^{er} Novembre
-  Création d'un nouvel accès
-  Limites de la zone d'intervention

II.1. Types d'interventions à réaliser dans la zone d'étude

Cette partie vient en complémentarité avec le plan d'actions, le schéma suivant vient expliquer les interventions à mener sur site:



c- Sur les rues et l'ensemble de la circulation

Afin de rendre le site attractif il est primordial d'en faciliter l'accès en multipliant les voies de communication tout en favorisant les circulations douces et en minimisant l'accès des véhicules au fort.
La création d'une esplanade et d'une galerie menant de la place du 1^{er} Novembre jusqu'au site, vont permettre de lier le projet à son environnement donc assurer son intégration dans le paysage urbain, pour assurer enfin l'ouverture au public.

d- La création d'un projet d'accueil (CIAP)

L'idée part de la création d'un nouveau bâtiment dans le bastion qui apparait à partir de la ville, ce bâtiment aura comme objectif de faire revivre le site. Il aura la fonction d'accueil, qui est primordial pour susciter les envies de découvrir et visiter ce riche patrimoine, mis carrément à l'étroit et pourtant situé en plein centre historique de la ville.

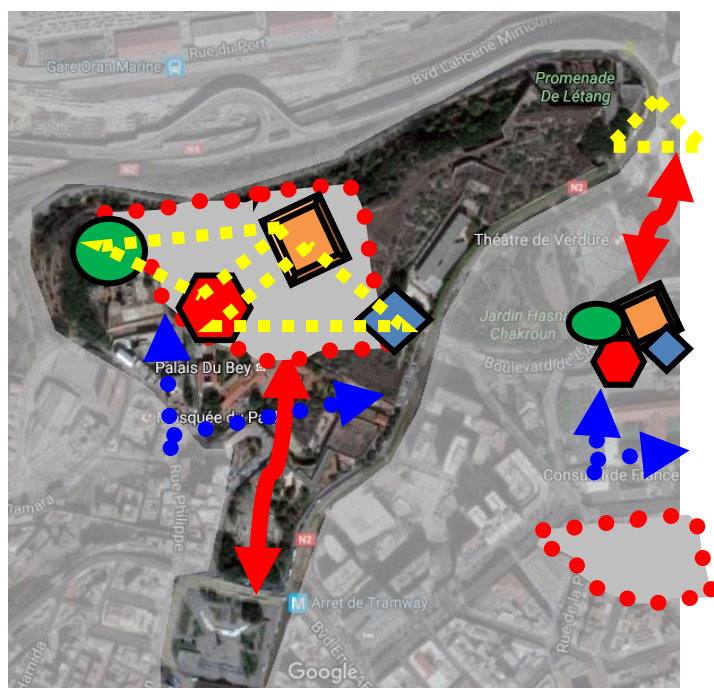
II.2. Plan de masse et répartition des parcours :

Notre projet part de l'observation initiale du site :

Le Fort, par sa composition et sa fonction est un lieu d'observation, un point de vue privilégié sur les alentours du lieu. C'est à partir de cette caractéristique qu'est née l'idée de considérer le regard comme principe général du projet. La vue est le moyen grâce auquel on peut créer un rapport entre le centre ville d'Oran et le fort de Rozalcazar.

Le concept du regard est interprété de deux façons : il est à la fois le panorama et en même temps l'ensemble des différents points de vues qui sont liés à la manière de parcourir l'espace. Le thème du mouvement est omniprésent.

De cette observation naît l'idée de créer un parcours qui vise à établir une connexion entre plusieurs éléments : le visiteur, le fort, le paysage et la ville. Cela nous a amené à projeter une série d'interventions ponctuelles qui dirigent le visiteur et l'amènent à regarder la ville différemment (fig. 4.3).



Légende :

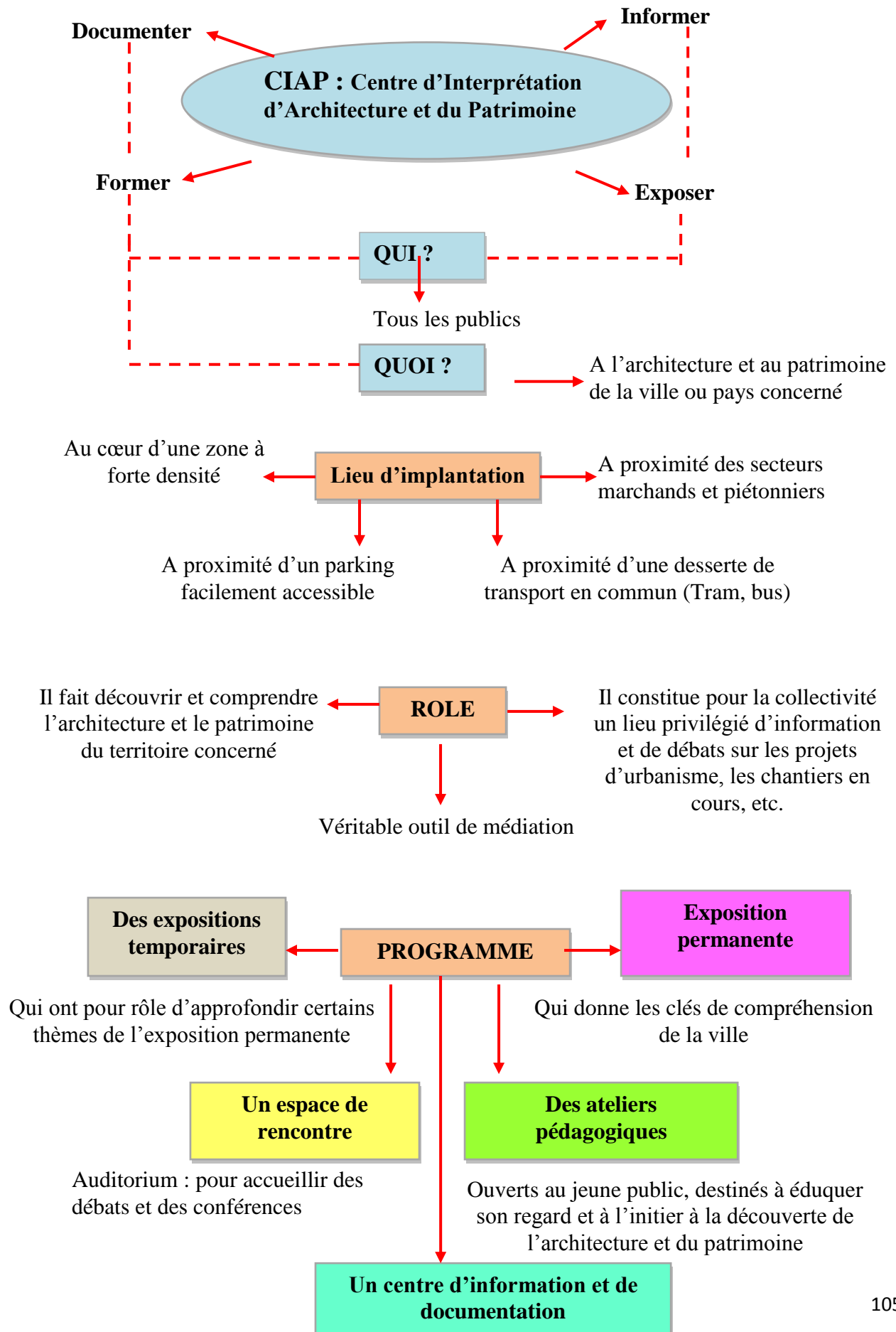
- Parcours triangulaire entre les différents composants
- Un nouvel axe vers le fort
- Les principaux composants du site
- Renforcement de la relation avec l'ancien accès par une voie mécanique
- Parcours secondaire qui lie les différents bâtiments en assurant une vue panoramique

Figure 4.3 : Plan de masse et répartition des parcours

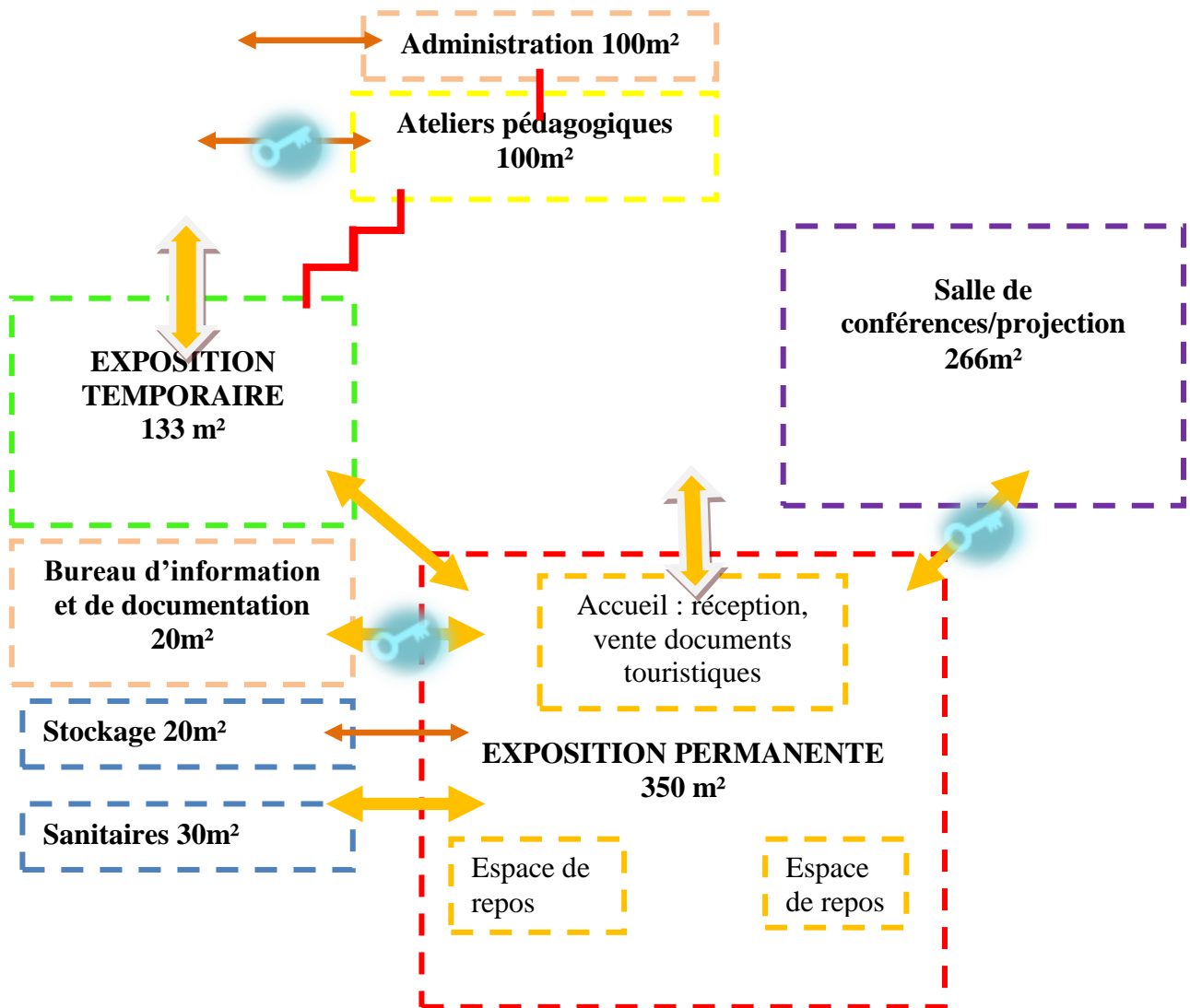
Le parcours se déroule aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments pour se terminer par des points d'observation privilégiés.

L'enjeu principal du projet est de relier le palais du Bey, le CIAP, les voutes et les donjons autour d'un parcours, construit ou suggéré. L'idée est de rendre le circuit à travers le Fort de Rosalcazar lisible et praticable.

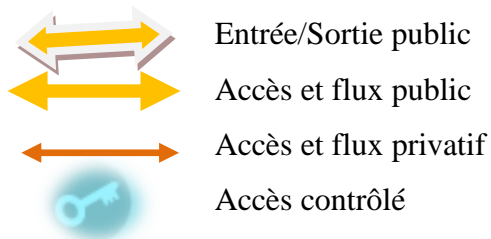
II.3. L'explication du CIAP :



a. L'ORGANIGRAMME :



Relations fonctionnelles :



b. SCHEMA DE PRINCIPES :

Concernant l'architecture de ce bâtiment, on souhaite tester différentes possibilités formelles et programmatiques, tout en lui donnant un sens qui pourrait être la réappropriation de l'architecture du palais du Bey.

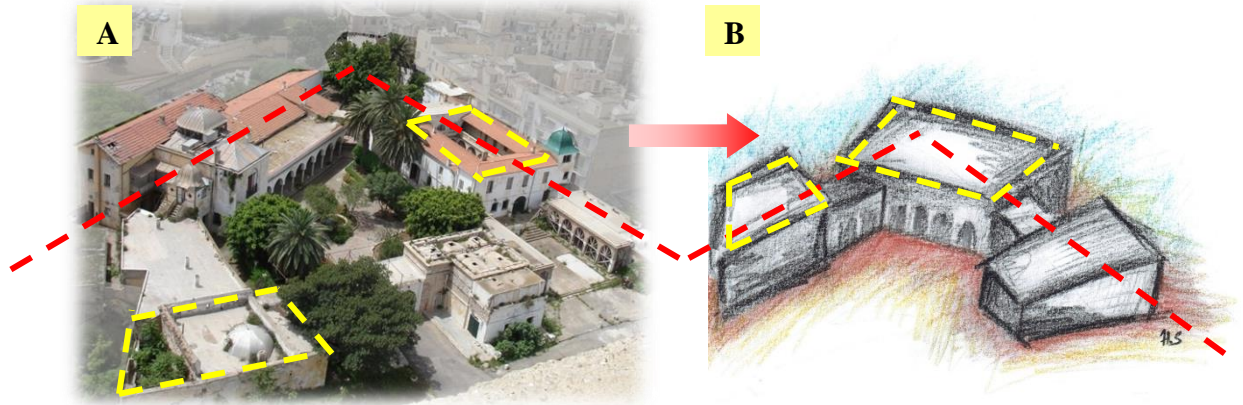


Figure 4.4 : -A- le palais du Bey et -B- le bâtiment projeté (CIAP)

- L'idée principale consiste à créer trois volumes simples autour d'un axe, cela dans le but d'avoir un espace introverti, en s'imprégnant de l'architecture palatiale des ottomans tout en ayant recours aux techniques contemporaines.
- Chacun des trois volumes abrite une fonction principale : exposition permanente et accueil, exposition temporaire et dernièrement la salle de conférences.
- La circulation horizontale est assurée à travers deux passerelles qui relient les trois volumes.

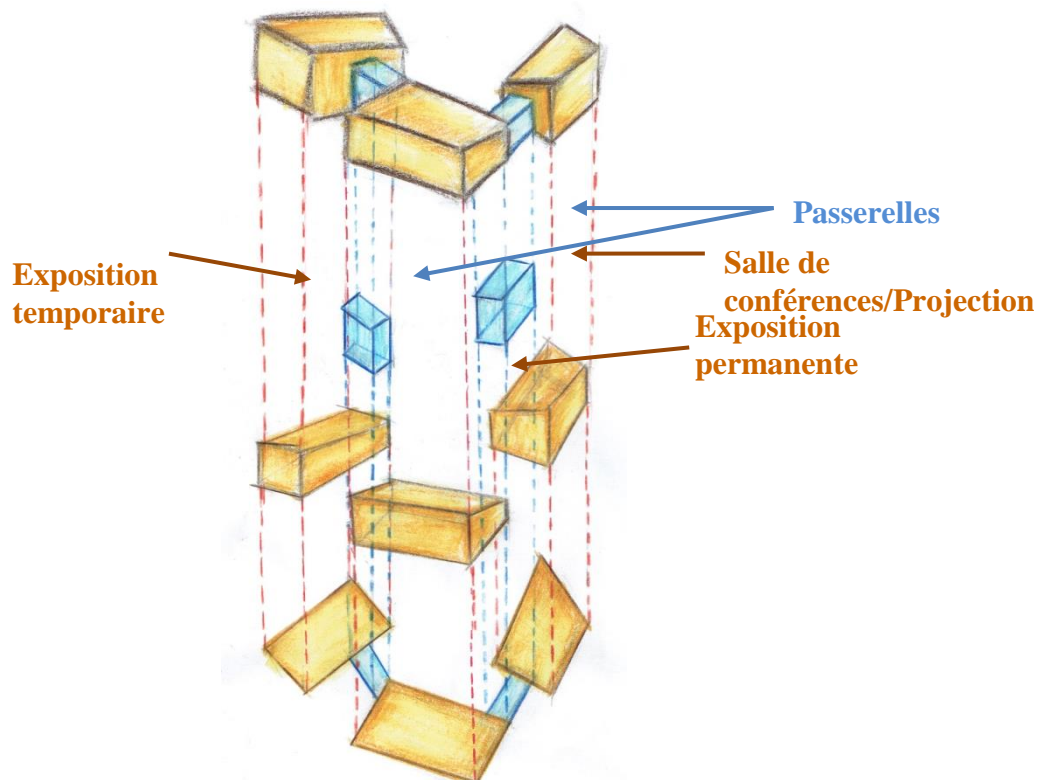


Figure 4.5 : Schéma de principes

c. PROJET ARCHITECTURAL :

Comme le regard est le principe général du projet, on a essayé d'orienter chaque volume vers un coté de la ville, dans le but de créer un lien visuel entre ce bâtiment, le fort de Rosalcazar et le centre ville d'Oran.

- L'intervention est un dialogue entre l'ancien et le nouveau, entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'immensité du paysage et l'intériorité du Fort.

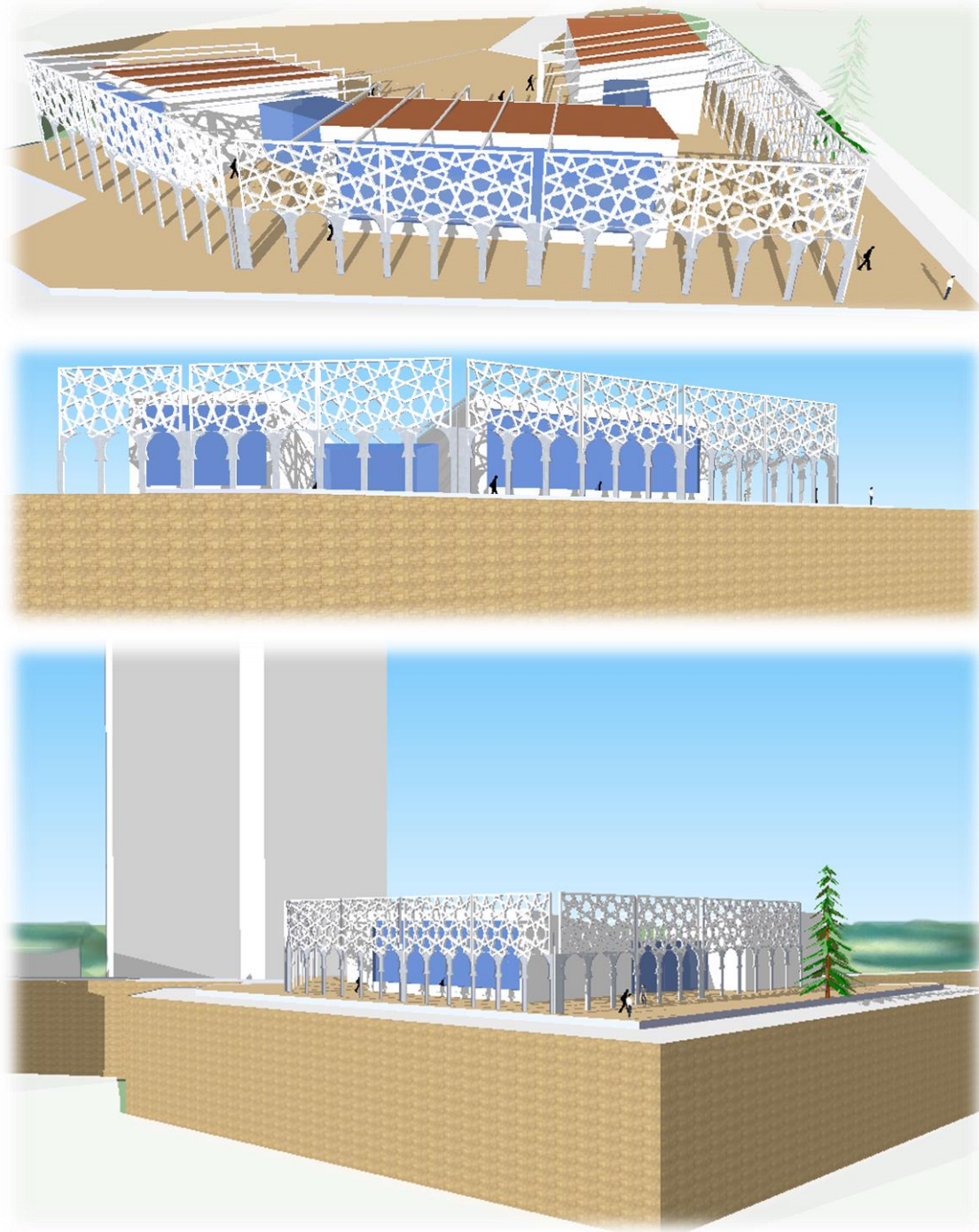


Figure 4.6 : Des vues 3D des différents coins perçues à partir de la ville



Figure 4.7 : Le Diwane du palais du Be, un péristyle formé des arcs outrepassés brisés

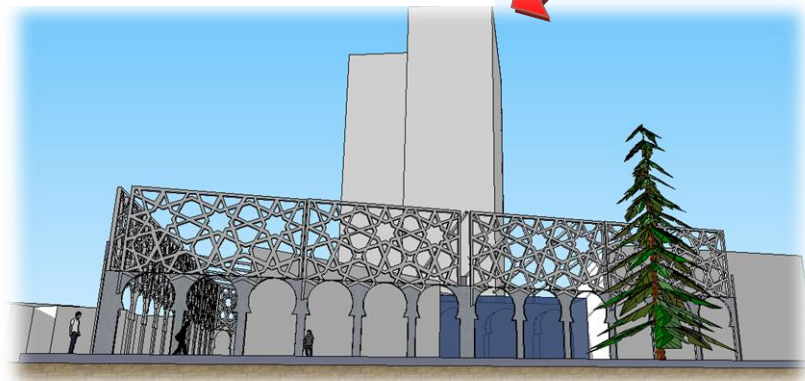


Figure 4.8 : Les arcs ont été rapportés dans le projet sous forme de structure légère servant de couverture de l'ensemble des volumes

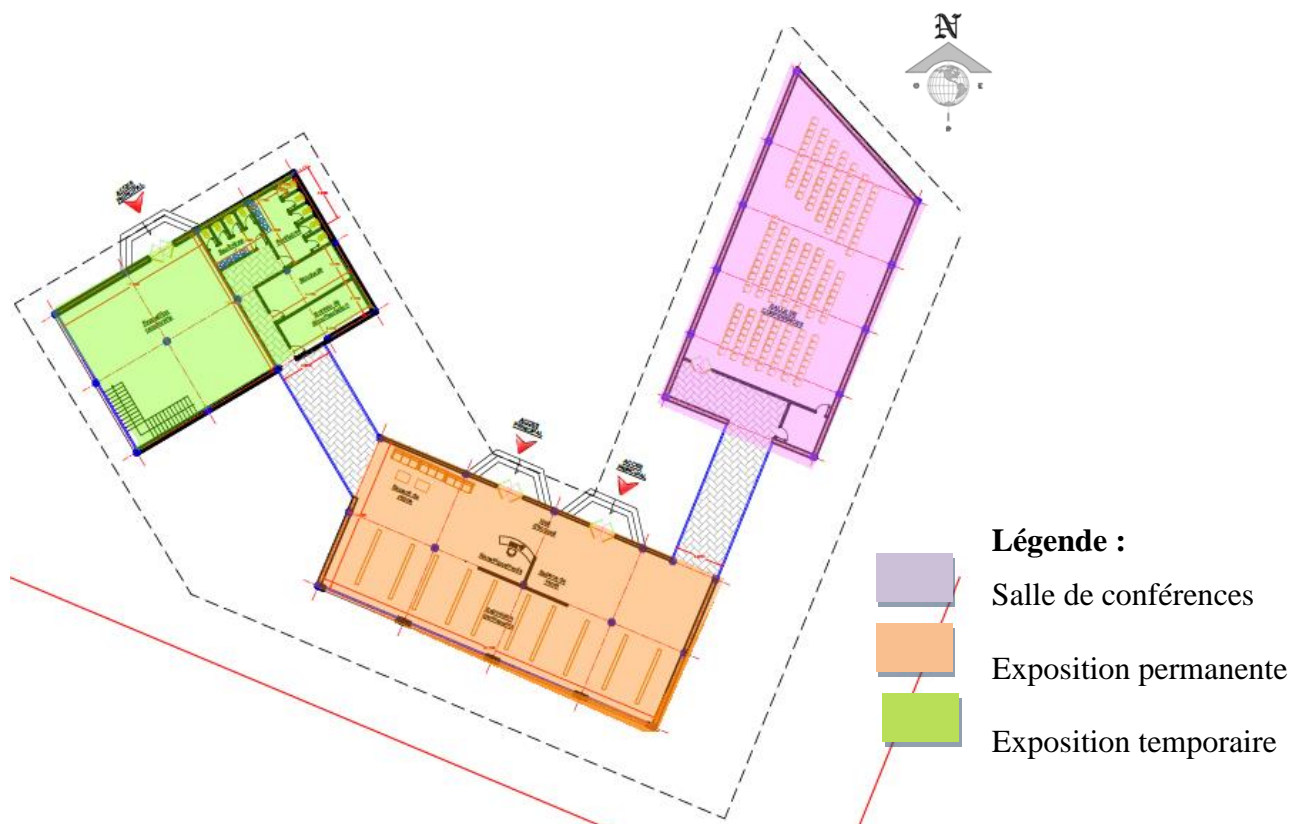


Figure 4.9 : Plan du R-D-C

II.4. Traitement de façade de la tour (vers un essai d'intégration au site)

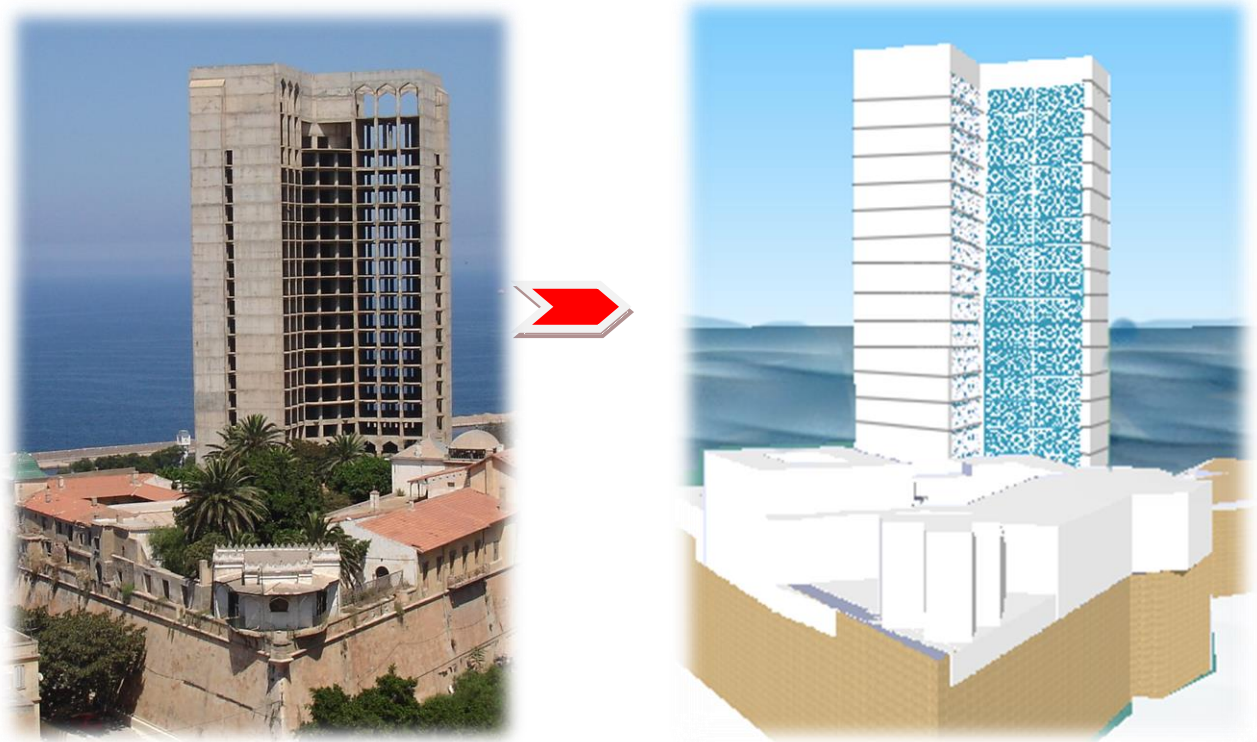


Figure 4.10 : La tour, avant et après l'intervention

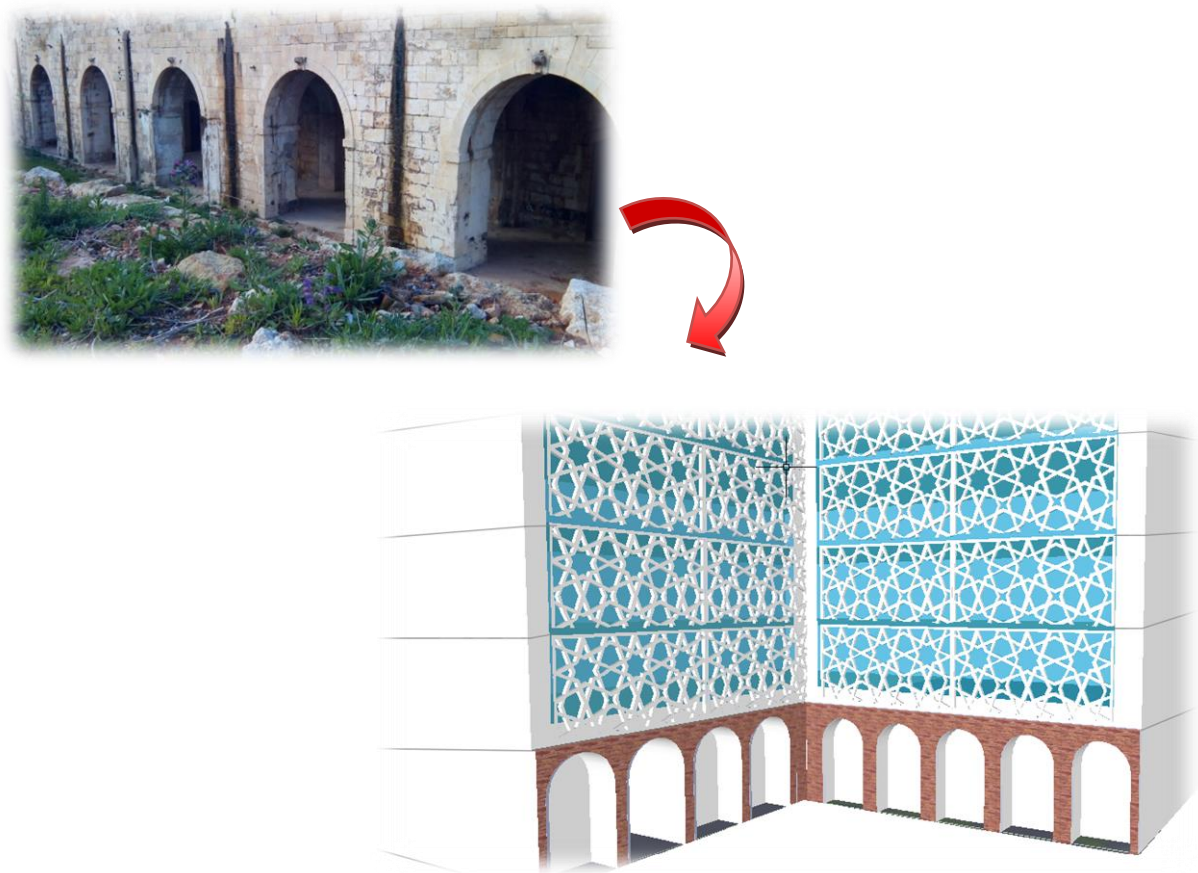


Figure 4.11 : L'utilisation d'un soubassement en arcs en plein cintre évoquant les voûtes espagnoles

VI. CONCLUSION GENERALE :

Ce mémoire de Master de recherche a été consacré à la problématique de sauvegarde, de l'intégration et de la réutilisation du fort de Rosalcazar. L'impact de ce dernier dans le paysage de la ville d'Oran est d'un atout remarquable pour la région, mais il implique également une grande responsabilité pour le conserver vivant dans son paysage.

Travailler dans ce lieu, bâti, composé et aménagé par le génie de l'homme était un enjeu passionnant, il nous a semblé important d'intervenir par un projet capable d'ouvrir le site aux visiteurs, usagers et aux habitants de la ville. Un projet permettant de pénétrer dans une fortification, de comprendre son sens, sa logique, sa fonction. Mais également, depuis son intérieur de découvrir son rôle dans son environnement.

L'étude réalisée nous a permis d'approfondir d'intéressantes réflexions traduites ensuite par le projet architectural qui, par l'entremise de la conservation et de la valorisation des strates historiques et la réappropriation du bâti dans un esprit résolument contemporain abouti à des interventions destinées à marquer de nouveaux « moments » importants dans la vie des monuments composants le site et le site lui-même.

En dernier, cette expérience a été pour nous très enrichissante, par l'aspect extrêmement concret de ce travail, qui nous a permis d'être à la recherche d'un projet réaliste et faisable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages :

- Benkada Saddek, Oran, la ville et son urbanisme Au XVIIIème siècle, Editions Bel Horizon, 2004.
- Camillo Sitte, L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques, L'equerre, Paris 1980.
- De Epalza (M), Vilar (J). Plans et cartes hispaniques de l'Algérie XVIème-XVIIIème siècles, Institue Hispano-Arabe de la culture, Madrid, 1988.
- FEY Henri-Léon, Histoire d'Oran avant, pendant et après la domination espagnole. Oran, A.Perrier, 1858
- Grand Larousse encyclopédique en dix volumes, Edition Larousse, Paris, 1960-1964.
- Gsell (S). Les monuments antiques de l'Algérie, tome I et II, Albert Fontemoing Éditeur, Paris, 1901.
- KOUIDER Metair, Oran face à sa mémoire, Editions Bel Horizon.
- KOUIDER Metair, Guide bel horizon des monuments historiques et sites naturels, Editions Bel Horizon.
- KOUIDER Metair, Oran ville fortifiée, Editions Bel Horizon, 2009.
- Olivier Godet, Patrimoine reconverti du militaire au civil.
- RENE Lespès, Oran, étude de géographie et d'histoire urbaines, Edition Bel Horizon, 2003.
- SALINAS Alfred, Oran la joyeuse, mémoires franco-andalouses d'une ville d'Algérie, l'Harmattan, 2004.
- Serge Salat. Les villes et les formes, CSTB (laboratoire des morphologies urbaines).

Colloques et publications sur net :

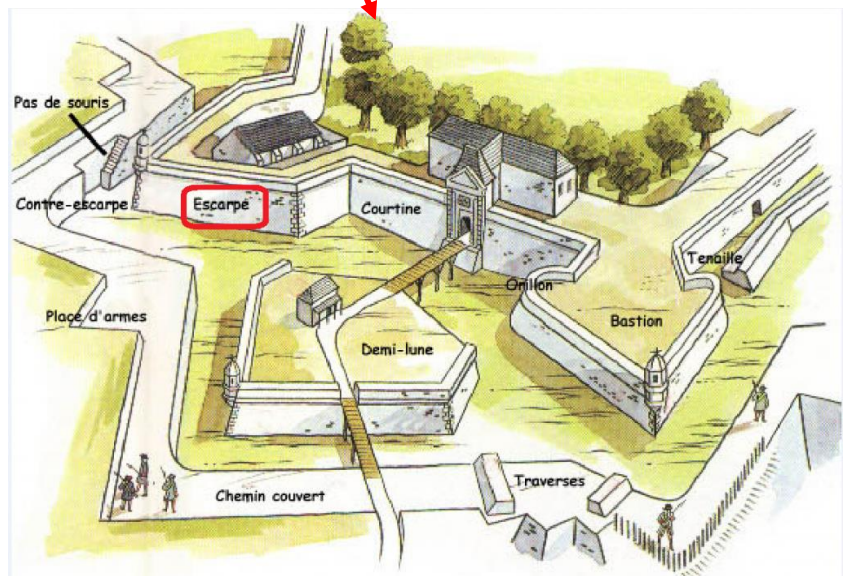
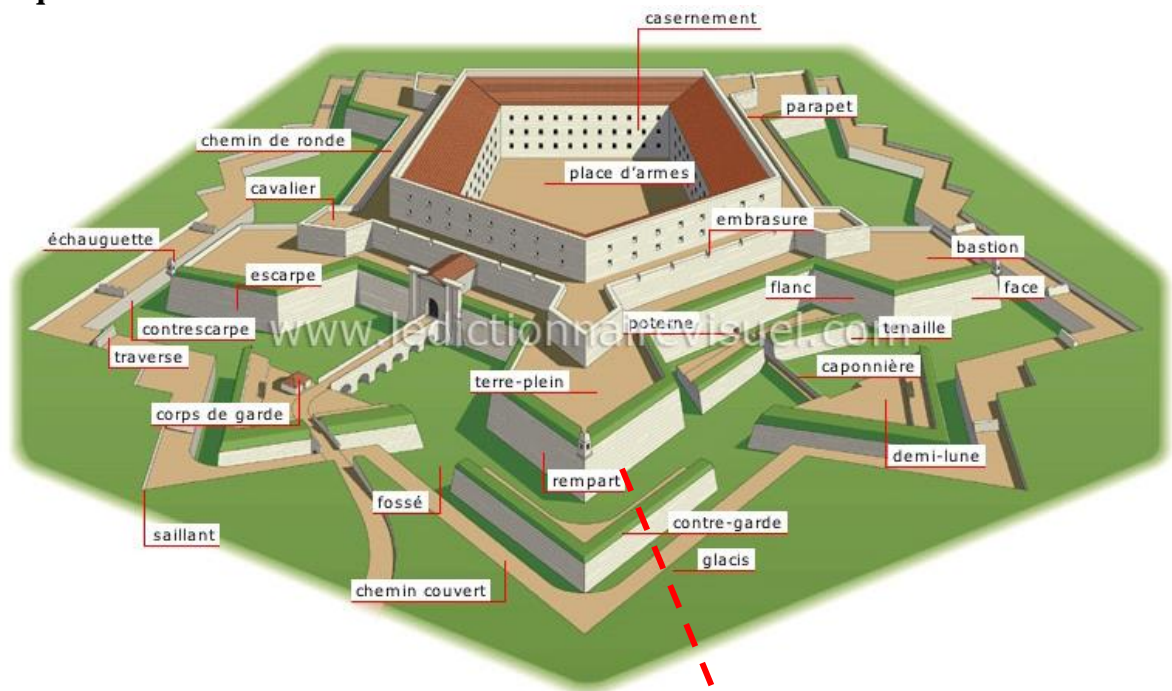
- Alexandra Georgescu Paquin. L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture contemporaine. Sciences de l'information et de la communication. Université d'Avignon, 2013.
- Briançon (05), Le fort des trois têtes, définition et mise en œuvre d'un programme de sauvetage Patrimonial par Michel trubert et yann visseaux, ingénieur du patrimoine.
- La ville d'Oran et le quartier de Sidi el Houari, Rabia Moussaoui.
- Patrimoine militaire en milieux urbains : réussites et combats à mener par Christophe Pommier. colloque
- Vies de villes Architecture, urbanisme et société, N° 08-Janvier 2008.

Mémoires :

- Ferhat Bendaoud (R). Étude de l'architecture militaire de la ville d'Oran pendant l'occupation espagnole 1505-1792, mémoire de magistère, EPAU, 2000.
- Kouri Yacine. Les caractéristiques architecturales et le Système constructif du blockhaus de koléa, mémoire de magistère, EPAU 2014.
- Korichi Amina. La sauvegarde et la réutilisation des monuments du système défensif de la ville de Bejaia, mémoire de magister, Université de Mouloud Mammeri, 2011.
- Fadila Kettaf. La fabrique des espaces publics : conceptions, formes et usages des places d'Oran (Algérie), Université Paul Valery - Montpellier III, 2013.

ANNEXES

Lexique des termes de fortification :



Bastion : ouvrage bas de plan pentagonal, en saillie sur une enceinte et flanqué sur toutes ses face extérieures.

Batterie : casemate pour deux canons ou davantage.

Caponnière : meurtrière destinée au tir des armes à feu (quel qu'en soit le calibre)

Cavalier : château fort bâti au milieu d'un bastion.

Château fort : du latin *castellum*, le *château fort* est une structure fortifiée essentiellement construite et habitée par la noblesse au Moyen Âge en Europe, au Moyen Orient et en Asie.

Ce terme est considéré, généralement, comme le lieu de résidence fortifié d'un détenteur du droit de ban, à l'origine d'une circonscription territoriale, mandement, châtelainie ou bourg.

Par opposition, cela le distingue de :

- un *palais* : résidence non fortifiée,
- une *fortification* ou d'une *citadelle* : à usage de défense publique.

Chemin couvert : passage continu, défilé, aménagé au sommet de la contrescarpe et pourvu d'une banquette permettant de tirer sur le glacis, malgré son nom le chemin couvert est à ciel ouvert.

Chemin de ronde : passage continu, défilé, aménagé au sommet d'une courtine ou d'une tour et destiné aux guetteurs ou aux tireurs.

Citadelle : fort, généralement imbriqué dans une place forte, mais susceptible d'une défense autonome.

Contregarde : ouvrage extérieur, triangulaire, emboîtant les faces d'un bastion pour le couvrir.

Contrescarpe : paroi extérieure du fossé.

Corps de garde : un corps de garde est une construction militaire servant à protéger l'entrée d'une fortification, et souvent située au-dessus de l'unique accès à une place fortifiée.

Courtine : portion de muraille comprise entre deux tours ou deux bastions.

Demi-lune (ou ravelin) : ouvrage extérieur de forme triangulaire placé en avant du fossé dans l'intervalle entre deux bastion. Pour couvrir la courtine.

Donjon : tour maîtresse d'un château fort.

Echauguette : petite tourelle en encorbellement servant de poste de guet.

Echauguette flanquante : échauguette construite à un angle saillant d'une enceinte et possédant des meurtrières permettant de flanquer les deux côtés.

Embrasure : ouverture ménagée dans l'épaisseur d'une construction nécessitée par le percement d'une baie.

Épaule : angle saillant formé par une face et le flanc adjacent d'un bastion, il y a deux épaules dans un bastion.

Escarpe : paroi intérieure du fossé.

Faces : les deux surfaces partant de l'angle flanqué d'un bastion.

Flancs : les deux surfaces reliant les épaules d'un bastion aux courtines adjacentes.

Fort : ouvrage de fortification autonome et fermé, destiné à défendre isolément un point important.

Forteresse : lieu fortifié, organisé pour la défense d'une ville ou d'une région.

Fortin : petit ouvrage de fortification.

Fossé : obstacle creusé, de forme allongée, il peut être sec ou en eau.

Glacis : 1. Renforcement de la base d'un mur par un massif de maçonnerie extérieur, dont le dessus est en plan incliné.

2. Large surface plane partant du chemin couvert d'un front bastionné et incliné vers l'extérieur.

Muraille : maçonnerie élevée soit autour d'un château ou d'une ville.

Parapet : mur d'épaisseur réduite, en avant du chemin de ronde, pour la protection des tireurs.

Place forte : agglomération défendue par des fortifications.

Poterne : une petite porte qui est intégrée aux murailles d'une fortification, de façon discrète et qui permettait aux habitants du château de sortir ou rentrer à l'insu de l'assiégeant.

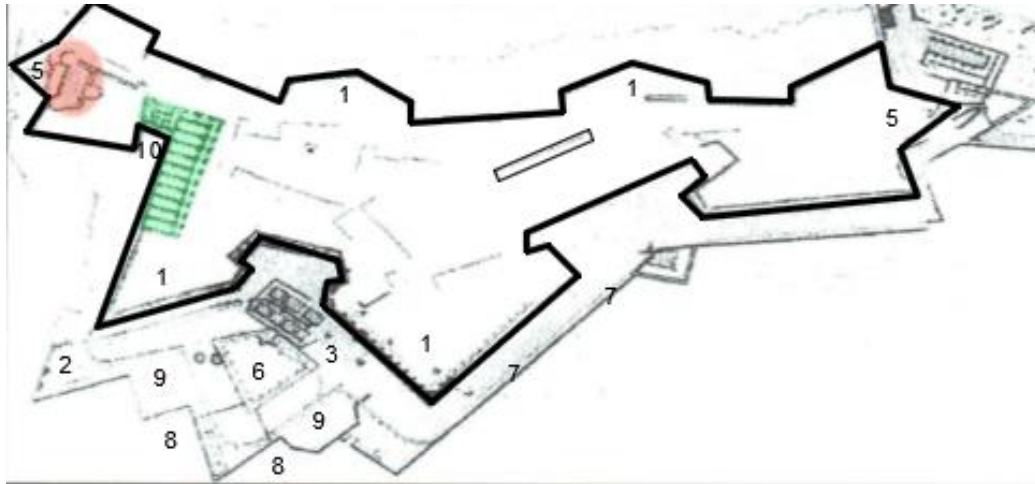
Rempart : mur auquel est adossé une masse de terre jusqu'à son sommet ou même au dessus. Ce mur est dit remparé ou terrassé.

Saillant : les angles saillants, dans un polygone, sont ceux dont la pointe est en dehors, par opposition aux angles rentrants dont la pointe est en dedans.

Tenaille : organe extérieur bas, construit devant une courtine, parallèlement à elle et qui en couvre la base.

Terre-plein : sol intérieur d'un ouvrage de fortification.

Traverse : massif de terre établi sur le terre-plein d'un ouvrage fortifié, perpendiculairement au parapet.



Légende:

- | | |
|--------------|------------------------|
| 1. Bastion | 6. Demi-lune (ravelin) |
| 2. Fossé sec | 7. Chemin couvert |
| 3. Traverse | 8. Glacis |
| 4. Courtine | 9. Place d'armes |
| 5. Tenaille | 10. porte principale |

Terminologie militaire appliquée au château de Rosalcazar vers 1791

Sites et monuments classés

Ordonnance de 1967 parue au Journal officiel de la République Algérienne du 23 Janvier 1968

- | | |
|--|------------------|
| - Restes d'une ville romaine (Bethioua, ex Saint Leu) | Liste 1900 |
| - Abri Alain (Oran) | 16 Juin 1952 |
| - Grotte d'El Cuartel | 23 Mars 1954 |
| - Mosaïque provenant de Bethioua (ex Saint Leu, déposée au musée Demaeghet) | Liste 1900 |
| - Mosquée Mohamed El Kebir | 24 Décembre 1903 |
| - Mosquée Mohamed Sidi El Houari | 29 Décembre 1906 |
| - Mosquée du Pacha | 6 Août 1952 |
| - Minaret du campement | Liste 1900 |
| - Minaret de la mosquée du Pacha | 29 décembre 1906 |
| - Hôtel de la division | 23 Juillet 1952 |
| - Caravansérail | 19 Janvier 1952 |
| - Pavillon de la Favorite | 23 Juillet 1952 |
| - Maison du Bey | 23 Février 1954 |
| - Porte espagnole du château dite «Porte d'Espagne» | 29 Décembre 1906 |
| - Porte de la Manutention Militaire | 26 Novembre 1907 |
| - Ecusson Espagnol sculpté sur l'intérieur du mur d'enceinte du château neuf | 23 Juillet 1952 |
| - Tambour de San José . | 2 Janvier 1952 |
| - Eglise Saint Louis | 2 Janvier 1952 |
| - Fontaine de la place Emerat | 2 Janvier 1952 |
| - Porte du Santon | 6 Août 1952 |
| - Porte de Canastel | 2 Janvier 1952 |
| - Porte d'entrée du Château neuf | 23 Juillet 1952 |
| - Posada espagnole | 23 Février 1954 |
| - Chapelle de Santa -Cruz | 6 Octobre 1950 |
| - Inscription de la rue du Vieux Château | 21 Octobre 1952 |
| - Echauguette d'angle du mur d'enceinte du château Neuf. | 23 Juillet 1952 |